

Gabard (Deux-Sèvres), implantation rurale du 2e âge du Fer, DFS

Alain Champagne, Guilhem Landreau, Philippe Poirier

▶ **To cite this version:**

Alain Champagne, Guilhem Landreau, Philippe Poirier. Gabard (Deux-Sèvres), implantation rurale du 2e âge du Fer, DFS. [Rapport de recherche] INRAP Grand-Sud-Ouest. 2005, 103 p. 43 fig., 18 ill. ⟨halshs-01789399⟩

HAL Id: halshs-01789399

https://shs.hal.science/halshs-01789399v1

Submitted on 4 Nov 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

(AF)79.NUE.Cha.05[VA]

EB 20 oct 05

GABARD
(NUEIL-LES-AUBIERS)

Implantation rurale du 2e Age du Fer

(DEUX-SEVRES)

N° de site : 79 195 0027

Reçu à l'INRAP GSO le :
- 6 DEC. 2005
enregistré au n° 2575

Document final de synthèse

Responsable d'opération : Alain CHAMPAGNE

Avec la collaboration de :
Carole Fondeville, Guilhem Landreau, Philippe Poirier

Nationale 149
(liaison Cholet-Bressuire, Section Mairé et Loiré-RD33)

INRAP G. S. O.

avec le concours de
D. D. E. des Deux-Sèvres
Ministère de la culture, D. R. A. C. Poitou-Charentes

2005

INRAP
AQT1-0001730

Législation concernant l'utilisation des données de fouilles :

" L'utilisation des données du rapport de fouilles est régie par les dispositions du code de la propriété intellectuelle concernant la propriété littéraire et artistique. Les prises de notes et les photocopies sont autorisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L 122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de photographies, cartes ou schéma, n'est possible que dans le cadre de courte citation, avec les références exactes et complètes de l'auteur de l'ouvrage.

Toute utilisation des données du rapport à des fins lucratives est interdite en vertu de l'article 10 de la loi modifiée du 17 juillet 1978 relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Le non-respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal [1].

[1] *Loi n°78-753 du 17 juillet 1978, article 10 " les documents administratifs sont communiqués sous réserve des droits de propriété littéraires et artistiques. L'exercice du droit à la communication (...) exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les données communiquées ".*

FICHE SIGNALETIQUE DE L'OPERATION

PARTENAIRES

MINISTERE DE LA CULTURE DRAC Poitou-Charentes Service Régional de l'Archéologie Directeur : J.-F. Baratin Suivi du dossier : C. Soyer	102 Grand'rue B.P. 553 86020 Poitiers CEDEX Tél. : 05 49 36 30 65 Fax. : 05 49 36 30 65
Institut National de recherches Archéologiques Préventives (I.N.R.A.P.) Grand Sud-Ouest Directeur : C. Thooris-Vacher Assistant scientifique et technique : S. Vacher	Centre d'activités « les Echoppes » 156 avenue Jean Jaures Bât. F 33600 Pessac Tél. : 05 57 01 00 10 Fax ; 05 57 01 00 19
D.D.E. des Deux-Sèvres (maître d'ouvrage de la construction) Directeur : M. Linet Suivi du dossier : J.-N. Rault	39 avenue de Paris BP 526 79022 Niort Tél. : 05 49 06 88 55

EQUIPE DE LA FOUILLE DU SITE ; «*Gabard* », NUEIL-LES-AUBIERS

Responsable : Equipe de fouille :	A. Champagne L. Bernard, G. Bernoux, B. Ducourneaux, F. de Groot, I. Kérouantan, G. Landreau, F. Leray, J.-L. Ricard, C. Saint-Olive, D. Seguin, C. Vallet, B. Véquaud
Topographes :	R. Bernard, V. Mialle
Terrassements archéologiques :	Transterrassement Z. I. Ouest, route de La Rochelle 17700 Surgères Tél. 05 46 07 52 48

EQUIPE DE POST-FOUILLE DU SITE ; «*Gabard* », NUEIL-LES-AUBIERS

Nettoyage du mobilier :	J.-L. Ricard
Etude du mobilier céramique :	G. Landreau
Lames minces :	H. Morzadec
Analyses anthracologiques :	Ph. Poirrier
Radiographie et stabilisation du mobilier métallique :	V. Matilla
DAO	I. Kérouantan, C. Fondeville

FICHE SIGNALETIQUE DU SITE

IDENTITE DU SITE

N° de site :	79 195 0027
Département :	Deux-Sèvres
Commune :	Nueil-les-Aubiers
Lieu-dit :	La Croix de Bel-Air
Nom du site :	Gabard
Propriétaire(s) du site :	P. Maye « La Chagnelais », 79250 Nueil-les-Aubiers
Protection du site :	Néant

LOCALISATION DU SITE

Coordonnées cadastrales Napoléoniennes :	I, 135-136
Section(s) et parcelles actuelles :	I1, 510-511
N° de parcelle sur le tracé RN 149 :	8029
Coordonnées Lambert :	Lambert II
Centre du site :	X = 373750, Y = 2150750
Rayon du site :	94 m.

OPERATION ARCHEOLOGIQUE

Autorisation n° :	2004-20-0087
Valable du :	09/12/2004 au 25/02/2005
Titulaire :	A. Champagne
Organisme de rattachement :	I.N.R.A.P.
Raison de l'urgence :	Construction d'une 2X2 voies - Section Mairé et Loiré-RD33
Maître de l'ouvrage :	DDE 79
Surface sondée à l'évaluation :	954,33 m^2
Surface décapée à la fouille :	8650 m^2

RESULTATS

Chronologie :	2^e Age du fer
Vestiges immobiliers :	Enclos, trous de poteaux, fossés, fosses, etc...
Vestiges mobiliers :	Céramique indigène, amphore, terre cuite (plaque), métal, lithique (meules, hache).

Résumé

La ferme gauloise de Gabard se situe sur le versant sud d'une hauteur dominant le val du Buzenet et tout le val d'Argent. La fouille a permis de repérer deux phases d'occupation datant de La Tène. Un premier établissement agricole apparaît entre le milieu du III^{e} et le début du II^{e} siècle av. J.-C. Il s'agit d'une occupation ouverte, comprenant au moins un grand bâtiment d'habitation reconnu et quatre structures pouvant s'apparenter à des greniers. Sans organisation apparente, l'installation se regroupe sur une bande de terrain sortant de l'emprise au sud. Les meules attestent une activité domestique : la fabrication de farine, le filage et le tissage sont aussi présents. La céramique est rustique, non tournée, mais copiant parfois des modèles de plus grande qualité. Il faut signaler la découverte de taxon d'if dans une fosse de ce secteur. C'est la première fois que cette espèce est attestée dans l'ouest de la France à cette période.

La seconde phase correspond à l'installation d'un enclos à l'extrême nord de la zone de fouille. Si la plus grande partie de la ferme enclose se situe hors emprise, il a tout de même été possible de fouiller un petit grenier. Une petite porte a pu être fouillée ainsi que l'enclos qui a été en eau une partie de son existence. Les amphores mis au jour à Gabard proviennent exclusivement de cette structure. Il s'agit d'amphores italiques, réutilisées pour la plupart à des fins domestiques ou agricoles. Le mobilier céramique est lui aussi plus tardif. L'ensemble pourrait être daté de la fin du II^{e} ou du début du I^{er} siècle av. J.-C.

Remerciements :

Je tiens à remercier l'équipe d'archéologues qui est passée sur le site de Gabard. La fouille, effectuée en plein hiver, dans une région qui n'est pas réputée pour ses périodes de sécheresse, s'est révélée très dure, physiquement et moralement. L'entente cordiale au sein de l'équipe a permis de dépasser chaque difficulté.

I- PRESENTATION DE L'OPERATION 9

1- DONNEES GENERALES 9
A- LOCALISATION GEOGRAPHIQUE ET CADASTRALE 9
B- DONNEES PHYSIQUES : GEOLOGIE, TOPOGRAPHIE, HYDROGRAPHIE 10
C- PEDOLOGIE 10
2- DONNEES HISTORIQUES 12
3- HISTORIQUE DE L'OPERATION 12
A- L'EVALUATION 12
B- LA FOUILLE 12
Le décapage 13
L'enregistrement des données sur le terrain 13

II- LES STRUCTURES 15

1- DESCRIPTION GENERALE DU SITE 15
2- PRINCIPAUX OBJECTIFS DE LA FOUILLE 15
3- LE SECTEUR NORD 16
A- L'ENCLOS F. 202-F. 214 16
B- LES FOSSES 19
La fosse F. 226-F. 229 19
La fosse F. 227 19
Structures périphériques 20
C- L'ENSEMBLE BATI E1 20
4- LE SECTEUR EST 21
A- LES FOSSES 21
Fosses F. 17, F. 18 21
Fosse F. 26 22
Fosses F. 16, F. 52, F. 217 et les aménagements périphériques 22
L'ensemble F. 39, F. 180, F. 181, F. 215 et les aménagements périphériques 23
L'ensemble F. 29, F. 31, F 231, F. 232 24
B- LES ENSEMBLES BATIS 25
L'ensemble E2 25
C- LES AUTRES STRUCTURES 26
5- LE SECTEUR CENTRAL 26
A- LE FOSSE F. 80 26
B- LES ENSEMBLES BATIS 27
L'ensemble E5 27
L'ensemble E6 27
L'ensemble E4 28
Structures associées, l'ensemble E7 29
L'ensemble E3 29
6- LE SECTEUR OUEST 31
A- LE FOSSE F. 171 31
B- LES AUTRES STRUCTURES 31

III- LE MOBILIER 33

1- LA CERAMIQUE (G. LANDREAU) 33
A- METHODES DE QUANTIFICATION, DONNEES GENERALES 33
B- ANALYSE TECHNOLOGIQUE 34

Le montage 35
s groupes de pâtes 35
Le traitement des surfaces 37
La cuisson 37
L'ornementation 38
Relations entre critères techniques 38
Les formes basses (jattes, écuelles) 39
Les formes hautes (pots) 39
Croisement des données technologiques et typologiques (annexe 4) 40
D- ELEMENTS DE COMPARAISON CHRONOLOGIQUE ET CULTUREL 42
Approche chrono-culturelle globale 42
Propositions de datation pour les principales structures 44
2- LES AMPHORES (G. LANDREAU) **47**
3- LE MOBILIER EN TERRE CUITE (G. LANDREAU) **49**
A- LES FRAGMENTS DE PLAQUES 49
B- LES AUTRES OBJETS 50
4- LE MOBILIER METALLIQUE **51**
5- LE MOBILIER LITHIQUE **51**
A- LA HACHE NEOLITHIQUE 51
B- LES MEULES 52

IV- ETUDE ANTHRACOLOGIQUE (P. POIRIER EN COLLABORATION AVEC A. ALI) **57**

1- INTRODUCTION **57**
2- ESQUISSE DU CADRE NATUREL DU SITE **57**
3- MATERIEL ET METHODES **58**
4- RESULTATS, COMMENTAIRE ET ANALYSE **58**
A- COMMENTAIRE SUR L'ENSEMBLE DES RESULTATS 58
B- ECHELLE REGIONALE 59
C- PALEOBOTANIQUE 60
5- CONCLUSION **61**

CONCLUSION **63**

BIBLIOGRAPHIE **67**

ANNEXES **74**

Annexe 1 : Inventaire général du mobilier 75
Annexe 2 : comptage céramique 78
Annexe 3 : Céramique, distribution des critères technologiques 79
Annexe 4 : Céramique, croisement des critères technologiques et typologiques 82
Inventaire des photographies 85
Inventaire des photographies 90
CLICHES **97**

Cliché 1 : Etat du terrain le 23/12/2004 97
Cliché 2 : Fossé 202, sondage 1004, coupe est 97
Cliché 3 : Fossé 202, sondage 1002, coupe ouest 98
Cliché 4 : Fossé 214, sondage 1007, coupe est 98
Cliché 5 : Fosse 227 et F. 230 (trou de piquet) 99
Cliché 6 : Ensemble E1 (F. 206-209) 99
Cliché 7 : Tranchée F. 217, fosse F. 50 et trous de piquets (F. 218, 219, 220 et 221) 100
Cliché 8 : F. 180 et son fond couvert de pierres 100
Cliché 9 : F. 20, trou de poteau et l'emprunte de la meule 101
Cliché 10 : Tranchée F. 31 et F. 29 (trou de poteau) 101
Cliché 11 : Fosse F. 1 102
Cliché 12 : Trou de poteau F. 143 de l'ensemble E6 102
Cliché 13 : Trou de poteau F. 9 et son calage 103
Cliché 14 : F. 52 (isolat 52-0-01), forme n° 30 103

I- Présentation de l'opération

1- Données générales

Suite à la décision de réaliser une route express 2X2 voies avec des ouvrages d'arts connexes (rétablissements, échangeurs, aires de repos, future RN 149, liaison Cholet-Bressuire), sous la maîtrise d'ouvrage de la Direction Départementale de l'Equipement des Deux-Sèvres, un diagnostic archéologique a été engagé sur l'emprise du tracé. L'équipe I.N.R.A.P. dirigée par Jérôme Rousseau a travaillé entre le 25 août et le 28 novembre 2003 et a permis de mettre au jour, à l'extrême ouest du tronçon de la future route, l'indice de site de Gabard[1]. Bien qu'étant la seule fouille réalisée sur l'emprise de la 2X2 voies, une demi-douzaine d'autres indices avaient été découverts : un site de La Tène moyenne fouillé durant le diagnostic (cercles du Bert à Loublande), un site de la transition Tène moyenne/finale (La Grande Pelaine à Mauléon), un site de La Tène finale (La Podinière à Loublande), deux sites médiévaux (Les Rivières et Puy-Liane à Moulins) et un site de l'époque Moderne (La Sicardière à Loublande).

a- Localisation géographique et cadastrale

Le site de Gabard est localisé près du lieu-dit La Croix de Bel-Air, sur la commune de Nueil-les-Aubiers, à 500 m. au nord de la ferme de Montourneau (sur la D33, fig ; 2). Nous nous trouvons dans le bocage bressuirais entre Mauléon et Bressuire, à une dizaine de kilomètres des départements de la Vendée et du Maine-et-Loire.

Il est probable, à l'époque de La Tène, que le site se situait aux confins du territoire des Pictons et des Ambiliates[2]. Ce dernier peuple, assez méconnu, apparaît deux fois dans le *De bello Gallico* de César :

- Lors de la coalition des peuples de la mer (III, 9) -et encore pas dans tous les manuscrits !
- Puis au cours de l'épisode mettant en scène l'armée de secours devant Alésia (VII, 75) (Vaginay 2003).

Les Pictons sont cités, quant à eux, à diverses reprises par César :

- Lors de la guerre contre les Vénètes (III, 11)
- Lors du ralliement à Vercingétorix (VII, 4)

---

[1] Rousseau J., RN 149 Cholet-Bressuire, diagnostic du 28/08 au 28/11/2003, rapport dactyl., 2004, 36 p. et ill.

[2] La cité est aussi connue sous le nom de *Ambivaretes, Abrincates ou Ambibarres* (Duval 1990), mais leur territoire est encore bien mal localisé (Vaginay 2003).

- Puis au cours de l'épisode mettant en scène l'armée de secours devant Alésia (VII, 75).

Et par Strabon dans sa Géographie :

- Il les cite à la suite des Santons parmi les peuples situés entre la Garonne et la Loire et rattachés à l'Aquitaine (*Géog.*, IV, 2, 1)

La position du site de Gabard est inconnue au sein de ces *civitates*

Il occupe dans l'emprise de la RN 149, une partie de la parcelle 510 de la section I1 de la commune de Nueil-les-Aubiers (ancienne commune de Nueil-sur-Argent, fig. 4).

b- Données physiques : géologie, topographie, hydrographie

Le bocage bressuirais est installé sur des formations paléozoïques, gneiss et granites, liées à l'orogenèse du Massif Armoricain. Malheureusement, les données du B.R.G.M. sont, pour le secteur, grandement insuffisantes. La carte géologique au 50 000^{e} du secteur n'a jamais été réalisée et il n'existe qu'une carte au 80 000^{e}, n° 130 (La Roche-sur-Yon), dont les relevés ont été effectués entre 1930 et 1943 et qui a été rééditée, sans modification, en 1976.

Le site est localisé sur les hauts plateaux de la Gâtine, soit sur des terrains briovériens granulitisés, soit sur des granulites à muscovite (migmatites). Dans le sud-ouest du décapage, là où les structures archéologiques sont presque inexistantes, la roche mère, en voie d'arénisation, est visible en surface. Elle a aussi pu être atteinte en recreusant un ancien sondage géologique au centre de l'emprise. Les prélèvements effectués ont permis de reconnaître un granit gris.

L'existence de filons de quartz est attestée par la présence de nombreux blocs de toute taille, tant dans les arènes que dans les grandes fosses du site.

Ces terrains primaires sont caractérisés par une acidité importante. Dans ce contexte, la conservation d'un certain nombre de restes est rendue impossible ; c'est notamment le cas de la faune, en particulier. La conservation d'autres artefacts a aussi été perturbée, nous aurons l'occasion d'y revenir.

c- Pédologie

Implanté sur le versant nord-est d'un coteau dont l'élévation maximum avoisine 200 m. NGF, le site offre une magnifique perspective en direction du sud-ouest, sur plusieurs kilomètres. Sa topographie montre un pendage général nord-est/sud-ouest. On distingue parfaitement le bourg du Pin ainsi que le secteur de l'aérodrome de Cholet et le château d'eau de Combrand. Sa position dominante devait lui permettre d'être vu et de voir de loin.

Le site domine un fond de vallée, situé à une quarantaine de mètres plus bas, au fond duquel coule un ruisseau : le Buzenet (fig. 4). Le réseau hydrographique de tout le secteur est assez dense, mais d'un faible débit.

Une résurgence est signalée, à 100 m. à l'est, au niveau du petit bosquet de la Croix de Bel-Air. Elle alimente la retenue d'eau de Mr. Gabard, agriculteur à Montourneau. En dépit de l'humidité régnante, aucune résurgence n'a été rencontrée sur le site. Néanmoins, l'eau et l'imperméabilité des argiles du substrat ont généré un aménagement des cultures, appelé localement « en planche ». Un système de sillons parallèles à la pente a été mis en place pour permettre de drainer un temps soit peu le terrain, au moins depuis le XIX^{e} siècle. Certains de ces sillons traversent la totalité de la terre végétale et sont creusés dans l'arène. Ainsi l'un d'eux recoupe ainsi la structure F. 52. Sur les petites buttes (dites « planches ») ainsi créées entre les sillons, il était possible de cultiver plus « au sec ». Cet aspect de tôle ondulée a une incidence sur la fouille. Les sillons n'ont pas profondément altéré les structures archéologiques, mais ils ont été accentués par le passage répété des engins mécaniques utilisés pour le décapage.

L'épaisseur de la terre végétale est très variable. Au sud-ouest du site, en bordure des parcelles 147 et 148, la haie de parcellaire a joué le rôle d'un petit mur de terrasse contre lequel la terre arable s'est accumulée sur une épaisseur de 0,80 à 1 m. En revanche, dans le fond des sillons des cultures en « planches », nous n'avons trouvé parfois pas plus de 0,15 m de terre végétale. Le site est donc globalement très arasé.

Sous ce niveau, les structures apparaissaient dans un substrat, mélange de sables, d'argiles et de limons, dont la couleur varie du gris-jaune clair au gris-brun foncé. La lecture de ce substrat n'a pas été des plus aisée. Effectivement, d'importants phénomènes de surface, ou hydromorphie, se confondaient avec les structures archéologiques. La succession de séchage et d'humidification de l'arène a entraîné la formation de veines qui se sont remplies d'argiles (kaolinites) et de limons, conférant au substrat un aspect de peau de girafe. Certaines de ces veines ressemblaient à s'y méprendre à des structures archéologiques.

Ces leurres n'ont pu réellement être identifiés qu'au cours de la fouille. C'est aussi le cas d'un certain nombre de grandes fosses, nombreuses dans la partie sud-ouest du terrain, qui n'ont pu être classées comme chablis qu'après sondage.

Certaines structures archéologiques ont révélé aussi un comblement identique au substrat. Leur lisibilité en a beaucoup souffert. C'est au final un total de 68 faits archéologiques (sur 243) qui ont fait l'objet d'un enregistrement durant les phases de décapage et de nettoyage, pour ensuite s'avérer être naturelles.

2- Données historiques

Le site était totalement inconnu avant les prospections de Jérôme Rousseau durant l'hiver 2003. Aucune mention n'apparaît par conséquent dans les archives ou la bibliographie.

3- Historique de l'opération

a- L'évaluation

Réalisée du 28 août au 18 novembre 2003, l'évaluation s'est effectuée sur la base d'un maillage de tranchée de 20 m. de longueur sur 2 m. de largeur, réparties tous les 20 m. et orientées en suivant l'axe du tracé (fig. 5). Une surface de plus de 950 m^2 avait donc déjà été décapée, mais sans être totalement fouillée, puisque le site fut découvert les trois derniers jours de l'évaluation alors que la météorologie était des plus défavorable : pluie soutenue et terrain impraticable. Le site a été repéré dans les tranchées 1234, 1237 et 1248, et accessoirement dans la tranché 1235. La prospection a permis de déterminer la présence d'un ensemble de structures en creux, desquelles émergent un grenier (tranchée 1237) et une hypothèse de plan de quelques bâtiments (tranchée 1248). Pour ces dernières, plusieurs interprétations (deux ou trois bâtiments et fossé ou palissade) avaient été proposées par Jérôme Rousseau. Le mobilier recueilli permettait de dater l'occupation de La Tène Moyenne.

b- La fouille

La durée de la fouille prévue était de 40 jours de terrain. En dépit des conseils des archéologues ayant effectués l'évaluation et de la prescription du S. R. A., qui excluait une fouille en période hivernale, l'intervention a eu lieu entre le 13 décembre 2004 et le 11 février 2005. Les conditions générales ont été dignes de tous les hivers (eau, brouillard, gel, neige et vent glacial). La pluie, mais l'eau ruisselante du haut du site, ont été assurément les plus handicapantes pour la fouille et lors de la lecture du terrain lessivé. L'eau a pu être globalement gérée pour la fouille de la grande majorité du site, à l'exception notable de la dernière zone décapée, dans le secteur nord. Cette partie du site, notamment « l' entrée de l'enclos », hors zone initialement prescrite par le S.R.A., se situait sous un petit mètre de boue liquide. Décapée dans un premier temps avec les grosses pelles, la fouille a été réalisée dans de telles conditions que nous présenterons ici des conclusions assorties de beaucoup de précautions et

d'interrogations. En effet, il n'a pas été possible de drainer au cours de la fouille, puisque la mini-pelle que nous avions alors ne parvenait même pas à entrer dans le secteur.

L'équipe comprenait un responsable d'opération et 6 techniciens de fouille. Un topographe était aussi présent selon les besoins.

Le décapage

Le décapage, prévu sur 9000 m^2, a eu lieu entre le 13 décembre 2004 et le 14 janvier 2005. Les déblais ont pu être entreposés sur le haut de la parcelle n° 511.

Durant 2 semaines, du 14 au 24 décembre 2004, le travail a été effectué avec une pelle mécanique et deux tombereaux 6X6. Dès la seconde semaine, le terrain détrempé a rendu très difficile l'utilisation des camions qui s'enlisaient, parfois même à vide. Toute la partie nord-est du terrain s'est alors transformée en un gigantesque champ de boue (cliché. 1). Les ornières atteignaient le géologique, affectant, nous en reparlerons, les niveaux archéologiques. A compter de janvier, nous avons travaillé avec deux pelles et un camion qui évacuait la boue à partir d'une piste aménagée sur une zone décapée, libre de toute structure archéologique.

Le sédiment argileux, généralement hétérogène, a rendu difficile l'identification des faits archéologiques. Certaines portions ont donc été nettoyées avec des moyens légers (binettes, truelles). Lors du décapage, les structures ont été marquées avec des jalons et numérotées.

L'enregistrement des données sur le terrain

L'enregistrement des données de terrain s'est fait suivant la méthode classique utilisée sur les sites ruraux, c'est-à-dire un numéro de fait pour chaque anomalie relevée dans le géologique après décapage de la terre végétale. Les faits découverts ont été numérotés, à partir de la fin de la première semaine, dans leur ordre d'apparition. A chaque fait correspond un numéro de sondage équivalent (fait F. 17, sondage Sd. 17). Lorsque plusieurs coupes sont nécessaires à la compréhension du fait, celles-ci sont désignées par leur orientation (F. 52, Sd. 52N, Sd. 52O). Le grand fossé de la fouille, interrompu sur sa longueur, possède deux numéros : F. 202, pour sa partie ouest, et F. 214, pour sa partie est (fig. 5). Les sondages dans les fossés sont numérotés de manière indépendante (Sd 1000 à Sd n) afin de garder une certaine souplesse dans l'analyse (présence possible de plusieurs creusements sur un même tracé linéaire) et d'alléger l'enregistrement en cas d'intersection de plusieurs fossés. Cela permet aussi de localiser plus rapidement le mobilier dans un inventaire. La présence d'un topographe a permis de travailler sur des plans régulièrement mis

à jour grâce au théodolite laser. Les groupes de faits présentant une organisation cohérente ont fait l'objet d'une synthèse par ensemble (E1 à En) lors du post-fouille (fig. 7).

Les sondages ont été réalisés manuellement la plupart du temps. Les premiers sondages dans les fossés F. 202 et F. 214 ont été effectués par les grosses pelles prévues lors du décapage. A la fin de la phase de terrain, une mini-pelle a été louée durant une semaine pour vider certaines grosses structures : fossés (F. 202 et F. 214), grosses fosses polylobées (F. 17, F. 26...).

Les relevés ont été effectués au 20^{e} sur calque et archivés ensuite par numéro de « planche ».

II- Les structures

1- Description générale du site

Sur 176 faits archéologiques fouillés sur le site, 129 (75%) ont été identifiés comme des trous de poteau. Le type le plus courant correspond à une simple excavation en cuvette comblée par des limons et/ou de l'arène. Seuls 16 individus (12,5% des trous de poteau) possèdent un calage (cliché 13). Le mode de mise en place correspond donc essentiellement à un compactage du remblai autour du poteau. Aucun négatif de poteau n'a malheureusement été retrouvée en fouille.

Les dimensions des avant-trous sont extrêmement variables. Les plus petits sont de simples trous de piquets, avec des diamètres proches de 0,10 m (F. 218), alors que les plus grands peuvent mesurer jusqu'à un mètre de diamètre, pour une profondeur conservée de 0,55 m. (F. 228). L'état de conservation du fait archéologique, sa fonction (poteau porteur ou poteau de paroi), mais aussi la taille du bâtiment peuvent expliquer partiellement ces fortes variations. La technique de travail est aussi à prendre en compte. Lorsque la profondeur prévue pour l'implantation du poteau dépasse la longueur d'un bras, le terrassier doit creuser une fosse suffisamment large pour qu'un homme puisse y travailler à son aise avec un outil.

2- Principaux objectifs de la fouille

La très faible densité d'habitats connus pour la période protohistorique, dans ce secteur des Deux-Sèvres, justifiait pleinement l'étude du site de Gabard. Situé sur un substrat granitique, socle peu favorable à la conservation des restes archéologiques, l'évaluation avait permis de reconnaître, malgré une forte érosion, un habitat de taille modeste, bâti en matériaux périssables (bois et terre). Des fosses et fossés y avaient aussi été décelés. La découverte de plusieurs bâtiments, alors attribués à La Tène ancienne, dans des sondages relativement éloignés les uns des autres, ainsi qu'une palissade, laissaient entrevoir une implantation couvrant une surface maximale d'environ 9000 m^2.

De fait, la prescription du S.R.A. visait à reconnaître la globalité de l'emprise et à fouiller exhaustivement les trous de poteaux, afin d'essayer de mettre en évidence l'organisation de l'habitat et de préciser la chronologie du site.

Le mobilier recueilli lors de l'évaluation, relativement conséquent pour un site d'habitat modeste, pouvait permettre de rattacher le nord des Deux-Sèvres soit

à la sphère culturelle mise en évidence dans le proche Maîne-et-Loire, durant les opération de l'A87, soit à celle, plus orientale des sites du Poitou.

Les autres sites connus dans le nord des Deux-Sèvres ne correspondent qu'à des découvertes fortuites lors de prospections pédestres (Vougleton) ou des restes épars (Archenau à Bressuire (fig. 38), ou à des sites d'un autre type (sanctuaire de Faye-l'Abbesse)[3]. En fait, les plus intéressants sites d'habitat connu dans le secteur sont dans le département voisin du Maine-et-Loire et ont été mis au jour durant les opérations archéologiques de l'autoroute A. 87 ; nous aurons l'occasion d'en reparler.

La synthèse des données de Gabard offre la possibilité de replacer ce site dans son contexte chrono-culturel aussi bien à l'échelon régional que national.

3- Le secteur nord

Ce secteur situé au nord/nord-est du chantier est le plus cohérant. Il ne comprend que peu de faits s'organisant autour d'un enclos (fig. 7 et 8).

a- L'enclos F. 202-F. 214

Ces deux faits semblent former un seul et même enclos, dont seule l'extrémité sud-ouest est concernée par l'emprise de la future 2X2 voies. De ce fait, la majorité de cet enclos se situe hors de la prescription du S. R. A. Il n'avait pas été reconnu lors de l'évaluation. Il a été tout de même possible de le suivre sur toute sa longueur après accord du S. R. A. et de l'aménageur. Néanmoins, sa localisation en dehors de la prescription fut lourde de conséquences. En effet, la partie nord du site fut la dernière décapée. Une bande de roulement avait été aménagée le long de la limite nord de l'emprise routière afin d'éviter de trop dégrader la surface à décaper (ce qui s'est révélé bien vite illusoire). Cependant, c'est toute la partie nord du site qui a été « labourée » par les tombereaux et recouvert d'une boue liquide. La zone hors emprise a été utilisée comme zone de stockage des remblais et surtout comme zone de roulement et de manœuvre des tombereaux. Moins résistants que les couches géologiques, les niveaux archéologiques y ont été particulièrement affectés (fig. 8, sd. 1003, 1004, 1007 et fig. 9, coupe 3 et 4, clichés 2 et 4). Des ornières de plus 1,20 m de profondeur se sont formées dans les parties les plus tendres du terrain, c'est-à-dire dans les structures en creux. Toute la compréhension du secteur en a été fortement perturbée.

[3] Baigl 1994 et informations S. R. A. Poitou-Charentes.

Le fossé F. 202 est grossièrement orienté nord-sud puis est-ouest, après avoir formé un coude. Lors de la fouille, il a été décapé sur une longueur de 62 m. et entièrement vidé à la pelle.

Huit coupes ont été effectuées (fig. 8). Elles permettent d'appréhender un fossé au profil en U évasé, mesurant à l'ouverture 1,35 à 1,45 m. environ. Les coupes des sondages Sd. 1002, Sd. 1003 et Sd. 1004 sont plus larges suite à la présence du fait F. 204 dans la première et d'ornières dans les deux autres. Les profondeurs mesurées sont comprises entre 0,68 et 0,74 m. Seule la coupe du sondage Sd. 1005 ne mesure que 0,58 m. Cela s'explique par le changement d'orientation du fossé alors creusé vers le Nord en direction du haut du coteau, et par la présence de la zone de roulement des tombereaux qui a détruit toute sa partie supérieure, obligeant à un décapage mécanique plus profond.

Globalement, le fond du fossé suit la pente naturelle. Au niveau des sondages Sd. 1000 et Sd. 1001, nous sommes à 180,50 m. NGF, puis à 179,45 m. NGF entre les sondages Sd. 1003 et Sd. 1004. La partie remontant vers le Nord suit, elle aussi, la pente : le fond du sondage Sd. 1005 est à 179,53 m. NGF.

Toutes les coupes relevées sont homogènes. En dépit des conditions de fouille, nous avons pu constater dans chaque sondage l'absence de trace de trous de poteaux.

Le comblement du fossé est composé d'argiles plastiques grises compactes et homogènes (US 2 des sondages Sd. 1000 à 1005) indiquant une circulation très lente, voire une stagnation d'eau permettant le dépôt de fines particules mêlées à de la matière organique. Cela est confirmé par l'absence d'un creusement lié au mouvement de l'eau. D'une épaisseur de 0,15 à 0,20 m., les argiles tapissent le fond du fossé et remontent légèrement sur sa paroi sud. De gros blocs de quartz, sans organisation particulière, ont été retrouvés dans ce niveau ainsi que des charbons de bois. Cette argile a aussi fourni la grande majorité du mobilier céramique trouvé dans le fossé, dont des fragments d'amphores Dressel I. Une trace observée dans la partie haute de ce niveau (à 0,04 ou 0,05 m. du sommet de l'US 2) témoigne soit d'un dépôt s'étant effectué en deux temps, soit d'une mise à sec ponctuelle[4]. En l'absence de données complémentaires, il est difficile de trancher entre ces deux hypothèses qui ne sont pas antinomiques.

Un prélèvement avait été effectué en prévision d'une étude palynologique, dans le sondage Sd. 1012 du fossé F. 202, et envoyé au Centre National de Préhistoire pour étude. Malheureusement, l'oxydation importante des argiles, qui a abîmé les pollens, n'a pas permis de pousser les investigations[5]. Les phénomènes d'hydromorphie, déjà évoqués préalablement, sont probablement à l'origine de cette destruction, qu'avait déjà envisagé le S.R.A. dans sa prescription.

---

[4] Cette observation a été réalisée par G. Allenet, grâce au prélèvement réalisé dans le sondage 1012 du fossé F. 202.

[5] Observations faites par Gisèle Allenet au Centre National de Préhistoire à Périgueux. Je tiens à la remercier ici de sa collaboration.

La partie supérieure du remplissage du fait F. 202 se compose d'un sédiment argilo-sableux gris-brun (US 1 des sondages Sd. 1000 à 1005). Il s'agit d'un mélange d'argile grise et d'arène beige, révélant une phase de comblement plus rapide que la précédente, mais aussi beaucoup plus stérile.

Dans la coupe du sondage Sd. 1003, nous notons la présence d'un niveau intermédiaire meuble, très hétérogène, composé d'une plus forte proportion d'argiles que le niveau supérieur. L'interface entre les niveaux d'argiles purs et les niveaux de sables supérieurs est plus fournie en blocs de quartz de taille très variable (Sd. 1002, cliché 3).

Pour conclure, le fossé F. 202 semble avoir été ouvert et rempli d'une eau stagnante, permettant une accumulation de limon (US 2), avec ponctuellement des rejets anthropiques plus nombreux, notamment sous l'ensemble E1 (fig. 36), matérialisés par la présence de fragments de terres cuites et de céramiques. Le reste du comblement s'est fait à sec (US 1).

Le fossé F. 202 est séparé du fossé F. 214 par une simple interruption d'un mètre environ. L'enclos se prolonge donc sous la dénomination F. 214. Il a été décapé et vidé sur 16,50 m. avant de disparaître hors de l'emprise routière.

Les deux coupes réalisées témoignent d'un profil en U évasé (Sd. 1006, Sd. 1007) comme dans F. 202. Le fossé suit logiquement la pente naturelle : les altitudes du fond sont de 181,22 m. au sondage Sd. 1006 et 181,77 m. au sondage Sd 1007.

Le comblement diffère de celui de F. 202. Il se compose au fond, soit d'un sédiment de sable et d'argiles grises, mêlés à de l'arène granitique orangée et à des fragments de blocs de granit (US 2, Sd. 1006), soit d'un sable gris orangé, très proche de l'encaissant, mais beaucoup plus meuble (US 2, Sd. 1007, cliché 4). Cette partie du fossé n'a donc pas connu d'eau stagnante, mais un comblement assez rapide de sable dû à l'érosion des parois. La partie supérieure, plus hétérogène et perturbée par les ornières des tombereaux, est un mélange d'argiles et de sable gris, de bloc de granit et de poches d'argiles rouilles (US 1). Par ailleurs, dans la coupe du sondage Sd. 1006, la trace d'un effondrement de paroi, puis d'un recreusement du fossé F. 214 est visible.

A l'extrême ouest du fait F. 214, nous avons localisé un gros trou de poteau F. 228 (fig. 9). D'un diamètre de 0,50 m., sa profondeur dépasse de 0,20 m. celle du fossé F. 214 (180,89 m. contre 181,09 m. NGF). Son remplissage est identique à celui du fond du fossé F. 214, c'est-à-dire un sable proche de l'arène en place (effondrement de parois) et quelques charbons de bois. Il semble avoir fonctionné, dans une première phase, avec les fossés F. 202 et F. 214. Toutefois sa fonction exacte reste inconnue.

La zone de contact entre les faits F. 202 et F. 214 est malheureusement la plus affectée par les ornières. Ajoutons à cela que faute de drain dans la partie haute du site (qui ne devait pas être décapée), l'eau s'est très vite concentrée

dans les sondages -le fond des fossés F. 202 et 214 servant à drainer la zone-. Néanmoins, la coupe longitudinale a permis de retrouver l'extrémité est du creusement du fossé F. 202, en dépit des dégradations et des fosses plus récentes (fig. 9).

b- Les fosses

La fosse F. 226-F. 229

Cette fosse orientée nord-sud recoupe probablement le fossé F. 202 (fig. 9). L'empreinte du fond du creusement de ce dernier a été retrouvée sous la fosse. Elle mesure 3,60 m. de long sur 1,50 m. de large, et 0,70 m. de profondeur. Son comblement est composé d'un niveau de sable très grossier, probablement un effondrement de paroi (US 8), puis d'un niveau de sable argileux gris avec des poches de charbons de bois (US 7 et US 6, fig. 9, coupe 3 et 4). Une recharge d'arène granitique relativement pure est visible sur la coupe nord (US 9 de F. 229, coupe 1, fig. 9), elle-même recouverte d'un grand épandage d'arène (US 10), scellant aussi le trou de poteau F. 228.

La fosse F. 227

Ce creusement de 1,60 m. sur 0,70 m., profond de 0,30 m. environ, est positionné au niveau de l'entrée de l'enclos, entre F. 202 et F. 214. Les niveaux de comblement les plus anciens, US 2 et 3, se caractérisent par des argiles blanchâtres mélangées à des arènes granitiques (recharges ou effondrement de parois peu après le creusement, fig. 9, coupe 3, cliché 5). Les niveaux les plus récents US 1 et US 4, beaucoup plus organiques, sont composés d'un sédiment gris de sable, d'argile et de limon avec quelques charbons. Nous pouvons noter la présence de blocs de quartz, de 0,20 m. de diamètre au maximum, dans la partie est du comblement de F. 227 (US 1 et 2) et dans le substrat. Ces blocs sont trop peu nombreux pour un éventuel assainissement de la zone. Aucun lien stratigraphique n'a pu être établi avec le fossé F. 214. Toutefois, la position de ce creusement, dans l'axe de l'interruption des fossés F. 202 et 214, laisse penser que ceux-ci pouvaient être encore matérialisés au moment de son utilisation.

Le creusement de F. 227 recouvre un trou de piquet F. 230, dont les relations stratigraphiques n'ont pas été reconnues (cliché 5). Peut-être faut-il le mettre en relation avec l'installation de l'enclos et le trou de poteau F. 228 ?

Le mobilier archéologique retrouvé dans ces structures est presque inexistant. Le comblement par un remblai, composé d'arènes granitiques et d'argiles, somme toute assez proche du substrat et parfois un peu mélangées à un limon, a dû être rapide. La situation de ces fosses à proximité immédiate d'un éventuel accès piéton peut justifier cette rapidité. Aucun niveau de circulation n'a malheureusement été conservé.

En dépit des conditions de fouille très difficiles, c'est la seule partie du site où le chevauchement de plusieurs structures permet d'ébaucher une proposition de stratigraphie et une chronologie relative, accompagnée d'interrogations :

- La première phase correspond à la mise en place de l'enclos (F. 202-214) avec une ouverture étroite (un peu moins de 1 m.) dans sa partie sud, en relation avec le trou de poteau F. 228. La façade sud de cet enclos mesure au moins 70 m. de longueur.
- La seconde phase correspond à un ensemble de fosses qui vient perturber la zone de l'entrée de l'enclos. Nous trouvons successivement le creusement de la fosse F. 226-229, dans le fossé 202 qui semble remblayé, puis l'apparition de la fosse F. 227 qui se met en place en recouvrant le trou de piquet F. 230 et la fosse F. 226-229 déjà comblée. Nous ne connaissons alors pas l'état du fossé F. 214.

Au-delà des incertitudes, nous nous trouvons devant une entrée d'enclos, dans un premier temps fort étroite.

Structures périphériques

A une distance d'un peu plus de 3 m. au nord du secteur, en limite de décapage, un petit trou de piquet, F. 245, de 0,20 m. de profondeur sur 0,19 m. de diamètre a été trouvé. Il est comblé d'un limon argileux gris (fig. 9). Il ne semble pas en relation avec le fossé et ses aménagements d'entrée, mais plutôt avec d'autres structures internes à l'enclos et non décapées lors de la fouille.

c- L'ensemble bâti E1

Cet ensemble, situé au nord et à l'intérieur de l'enclos F. 202-F. 214, se compose des trous de poteau F. 206, F. 207, F. 208 et F. 209 (cliché 6, fig. 10). Tous les quatre ont une profondeur conservée comprise entre 0,15 et 0,20 m., un fond plat et un diamètre variant de 0,36 à 0,48 m. Le remplissage des quatre faits est un sable grossier argileux et limoneux. Une pierre de calage a été retrouvée dans le fait F. 206. Les portées définies par les quatre poteaux sont comprises entre 1,16 m. et 1,35 m., déterminant une superficie d'environ 1,50 m^2.

Sa forme grossièrement carrée et sa faible surface indiquent qu'il pourrait s'agir d'un grenier de stockage.

Organisation de l'enclos

Bien que nous ne connaissons qu'une petite partie de cet enclos, quelques remarques peuvent déjà être faites. Sur une longueur de 60 m., l'intérieur de l'enclos a été décapé sur une largeur d'au moins 2 m. (et jusqu'à 6,60 m.). Cette zone est vide d'aménagements ; l'ensemble E1 se situe à plus de 4 m. du fossé F. 202. Faute d'observations directes, ce vide, comme sur la plupart des sites de ce type, peut indiquer la présence d'un talus le long du fossé, à l'intérieur de l'enclos (Sandoz 1999 : 11). Cette hypothèse est envisageable à Gabard, mais la faible proportion décapée et la présence d'un seul bâtiment (ce qui ne permet pas de parler d'effet de paroi), incite à la prudence, d'autant que les coupes relevées ne rapportent aucun comblement particulier en provenance de l'intérieur du fossé.

De même, en dépit d'un décapage partiel, la forme de l'enclos nous interpelle. A l'ouest, nous avons retrouvé un angle droit, alors qu'à l'est l'enclos semble adopter une forme arrondie. Un enclos d'aspect identique, en « D », a été trouvé sur le site des Naintries (phase II ancienne, séquence IIa-IIb, Maguer 2000 : 216) ou Saint-Symphorien (Menez et Arramond 1997).

4- Le secteur est

Dans le secteur est, les structures archéologiques sont diffuses. Hormis quelques trous de poteaux, nous sommes en présence de fosses, riches en mobilier, ainsi que d'une série d'empreintes d'ensembles difficilement identifiables.

a- Les fosses

Fosses F. 17, F. 18

La fosse F. 17 se compose de plusieurs creusements s'étendant sur une longueur de 5,30 m. pour une largeur de 3,25 m. (fig. 11). La profondeur maximale n'excède pas 0,70 m. Ces divers creusements sont tous comblés par le même limon argilo-sableux vert-gris (US 1). Seule la partie supérieure se distingue en son centre par un niveau très charbonneux de moins de 0,10 m d'épaisseur

(US 2). Aucun soin particulier n'a été porté au creusement et aucune reprise n'est visible.

Son comblement, a priori volontaire et rapide, a fourni de la céramique en nombre, de la terre cuite, des charbons de bois et des fragments de meules (n° 17-0-12 et 13). L'absence de mobilier significatif ne permet pas de fournir d'autres indices quant à la fonction de cet ensemble. Il pourrait s'agir d'une fosse d'extraction de matière première.

Le fait F. 17 est recoupé par la fosse F. 18. Le fond de cette dernière était recouvert d'un niveau de sable argileux compact, provenant probablement d'un effondrement de paroi. Le reste du comblement ressemblait à celui de la majorité des fosses : un sédiment limoneux et argileux, grisâtre, qui a aussi fourni du mobilier lithique et céramique.

Fosse F. 26

La structure F. 26 est l'association de plusieurs fosses couvrant une surface de 2,60 m. sur 4,60 m. (fig. 12) Les deux creusements principaux ont été comblés avec une argile gris clair, très hétérogène (US 3 et 5), et au centre, des traces d'effondrement de paroi (US 4). Des inclusions de charbon de bois, d'argiles rouilles, de nombreux blocs de quartz et de granits pourris y ont été relevés. Ces niveaux ont fourni l'unique objet métallique du site, un fragment de meule (n° 28-0-08), de la céramique et des terres cuites. Le reste du remblai se compose d'une couche compacte d'argile grise (US 2) toute aussi hétérogène que les niveaux inférieurs. Au sud-ouest, un recreusement a été comblé par un sable grossier orange et une terre très limoneuse stérile (US 1).

Si le creusement au sud-ouest est suffisamment régulier pour rappeler une fosse d'extraction, celui du nord-est ferait plutôt penser à un chablis. La présence d'un niveau d'arène orange, provenant d'un effondrement des parois, et la forte altération de celles-ci laissent penser que la structure est restée ouverte un certain temps. Compte tenu du mobilier conservé, elle a pu servir ponctuellement de dépotoir.

Fosses F. 16, F. 52, F. 217 et les aménagements périphériques

Cet ensemble se compose d'une fosse particulièrement soignée (F. 52), d'une seconde plus grossière et informe (F. 16), d'un petit fossé (F. 217) et d'une petite fosse double (F. 222, fig. 13).

La fosse F. 52 est de forme rectangulaire (0,50 m. sur 1,3 m.), aux parois verticales (0,5 m. de profondeur). Elle est installée sous un drain moderne (F. 51). Sur le fond de la partie numérotée F. 52 bis, un petit aménagement en forme de margelle a été mis en place le long de la paroi sud. Il mesure 0,10 m. de

large et est rehaussé de 0,07 m. par rapport au fond. Sur un niveau d'arène (US 2), correspondant à un effondrement des parois, une couche argilo-sableuse grise (US 1), très fournie en gros blocs de quartz et en charbon, a permis d'effectuer des prélèvements. Cette couche supérieure est proche de celle qui comble toutes les structures environnantes (F. 16, F. 222, F. 217) et ne nous apprend rien sur leur fonction.

Le fossé F 217 et ses quatre trous de piquet (F. 218, F. 219, F. 220, F. 221), la petite fosse F. 50, puis le trou de piquet F. 223 constituent un ensemble cohérent (cliché 7). Ils s'orientent nord-ouest/sud-est en partant de la fosse F. 16. La profondeur conservée du fossé est de 0,10 m. pour 0,35 m. de largeur. Il semble s'interrompre au niveau du trou de poteau F. 50. La présence de cinq trous de piquet, de dimensions assez proches (0,07-0,09 m. de diamètre, de 0,08 à 0,18 m. de profondeur) semble cohérent (palissade ?). L'absence de mobilier significatif et la disparition subite de cet ensemble, pourtant creusé avec beaucoup de soin, ne facilitent pas la compréhension de sa fonction. Les grosses fosses (F. 16, F 52) ont pu servir à l'extraction de substrat (arène granitique)

Structures associées

A quelques mètres à l'ouest de F. 222, se situent les faits F. 53, F. 54 et F. 200. Si cette dernière est une fosse, les deux autres sont des trous de poteaux. F. 53 comprend un premier trou de piquet, simplement conservé sur quelques centimètres, puis un gros trou de poteau quasiment rectangulaire. Des pierres de calage sont conservées, dont la partie dormante d'une meule rotative en granit (*meta*).

L'ensemble F. 39, F. 180, F. 181, F. 215 et les aménagements périphériques

Placé juste à l'est du bâtiment E2, cet ensemble se compose d'une demi-douzaine de petits creusements de forme grossièrement arrondie et d'un petit fossé (F. 39, fig. 14). Toutes ces structures, aux creusements peu soignés, sont remplies d'un limon sableux gris-brun, chargé de nodules de manganèse (US 1). Certains font penser à des terriers. C'est le cas de la fosse F. 180, mais un matériel abondant était conservé dans son remplissage et le fond était couvert de pierres (cliché 8).

Le petit fossé F. 39, suivi sur 7 m., a été perturbé par des terriers qui ont gêné la lecture d'éventuels trous de piquets. Au fond, le niveau de sable et de limon, gris-brun était mélangé avec de l'argile rouille (US 2) : celle-ci est aussi présente dans les proches trous de poteau F. 29 et F. 231 et ceux de l'ensemble E2.

La partie nord du fossé, ainsi que la fosse F. 215, ont fourni du mobilier céramique en relative abondance, mais il n'a pas permis de comprendre la fonction de cet ensemble.

A proximité de ce groupe, le trou de poteau F. 20 (1 m. de longueur, 0,60 m. de largeur) à double creusement a fourni la partie dormante d'une meule rotative (*meta*) (cf. fig. 14 et pl. 15, cliché 9).

L'ensemble F. 29, F. 31, F 231, F. 232

Cet ensemble se compose d'une tranchée principale (F. 31), formant un angle arrondi, dans laquelle ont été creusés deux trous de poteau (F. 29, F. 231, fig. 15, cliché 10). La tranchée principale F. 31, de 0,30 m. de largeur sur 0,20 m. de profondeur dans les parties les moins arasées, a été doublée au nord d'une seconde tranchée plus petite (F. 232), mesurant environ 0,20 m. de largeur sur 0,05 à 0,06 m. de profondeur. La zone est très perturbée : d'une part un sondage géologique, réalisé antérieurement à la fouille, a détruit une partie de la tranchée F. 232 et d'autre part, le secteur est assez arasé.

Le comblement des deux tranchées F. 232 et F. 31 est similaire : il s'agit d'un limon argilo-sableux gris-brun très hétérogène qui a fourni des charbons de bois et un peu de céramique. La fouille a bien permis de voir que l'interruption de la tranchée F. 31 est due à la pente. Celle-ci présente un profil à fond vaguement plat et aux parois inclinées à 45°. La petite tranchée F. 232, placée en contre-haut de la tranchée F. 31, pourrait avoir un rôle de rigole. Elle permettrait de drainer les eaux de ruissellement particulièrement importantes sur ces terrains argileux. Nous avons eu l'occasion de nous en rendre compte (pendage nord-est/sud-ouest). Ce type d'aménagement est connu en Grande-Bretagne (Ralston et Pope 2002).

Deux trous de poteau, F. 29 et F. 231 (d'un diamètre de 0,40 m.), ont été installés dans la tranchée F. 31. Leur comblement était hétérogène, un sable argilo-limoneux gris brun, chargé de nodules de glaise rouille et de charbons de bois, quasiment identique à celui de la tranchée F. 31, mais moins compact.

Devant ces éléments, nous pouvons envisager l'hypothèse soit d'une tranchée de fondation de palissade, qui pourrait protéger une aire de travail, à vocation inconnue, soit d'une paroi de bâtiment, dont la grande majorité des restes aurait été détruite par l'érosion et la pente.

Faute d'autres indices, le choix demeure délicat.

- D'une part, la palissade serait structurée par des poteaux régulièrement installés dans la tranchée qui pourrait accueillir un clayonnage sur piquets. Toutefois, aucune structure, aucun aménagement

susceptible d'être protégé des eaux de ruissellement ou du nord, n'a été vu en contrebas de l'hypothétique palissade. Ajoutons que cette éventuelle protection resterait totalement ouverte à l'ouest/sud-ouest, sous les vents dominants ! A moins que l'érosion ait fait disparaître une autre partie de cette palissade.

- D'autre part, dans le cas d'un bâtiment, la tranchée F. 31 pourrait accueillir des murs en matériaux légers possédant une armature de poteaux porteurs soutenant des sablières hautes. Des habitats de forme arrondie existent en nombre en Grande-Bretagne et sur le continent en Bretagne, à Saint-Jacut-de-la-Mer, au Talhouet à Pluvigner (Ralston et Pope 2002 ; Audouze et Buchsenschutz 1989 : 91-92). Toutefois, en Grande-Bretagne, elles sont édifiées sur des terrains plats, ou presque, et dans le cas contraire, une terrasse artificielle a été aménagée ; ce dont nous n'avons pas trace. C'est aussi un mode de construction proposé, dans le département du Maîne-et-Loire, aux Chaloignes, pour des bâtiments, présentant le même type de restes, aux angles arrondis et au tracé curviligne (Marchand 1999 : 199, fig. 68). L'absence d'empreinte dans la partie basse est un peu surprenante. Nous aurions pu retrouver la trace du fond des trous de poteaux installés dans la tranchée. Quant à l'utilisation des techniques du *blockbau* et *ständerbau* qui expliquerait l'absence de trace en contre-bas, elles paraissent assez incompatibles avec le tracé curviligne des vestiges.

Dans l'état actuel de nos connaissances, la première hypothèse semble donc la plus probable.

L'environnement de cet ensemble ne fourni guère d'indices supplémentaires. Au sud, nous trouvons un trou de poteau, F. 36 (à 8 m. de distance), quelques dépressions naturelles (F. 27, F. 182) et la grosse fosse F. 26 qui a livré un mobilier abondant.

b- Les ensembles bâtis

L'ensemble E2

Cet ensemble est formé par les trous de poteau F. 43, F. 44, F. 45 et F. 49, dont la profondeur conservée varie de 0,10 à 0,18 m. et le diamètre de 0,32 à 0,40 m. (fig. 16). Leur remplissage est sablo-limoneux gris et assez charbonneux. Aucune pierre de calage n'a été conservée, mais les trous F. 43 et 44 ont fourni quelques tessons ainsi que de la terre mal cuite très fragmentaire.

Les avant-trous F. 45 et F. 49 sont plus étroits que les deux autres, sans que leur emplacement ne justifie ces différences. Les portées relatives à cette

construction sont de 1,80 à 1,90 m. pour l'axe est-ouest contre seulement 1,20 à 1,29 m. sur l'axe nord-sud. Cette forme rectangulaire peut s'expliquer par la pente, puisque le bâtiment s'étend parallèlement à celle-ci. Il représente une surface de 2,30 m^2 environ.

Comme l'ensemble E1, la taille et la forme du bâtiment E2 pourrait en faire un grenier de stockage. Néanmoins, le petit diamètre de deux des trous de poteaux gênerait la mise en place d'un plancher surélevé. Ce plan simple conviendrait aussi à des poulaillers, des petits toits à outils ou à des petits édicules destinés à placer des offrandes ou des représentations des ancêtres (Haselgrove et Lowther 2000).

C- Les autres structures

L'extrême sud du secteur est occupé par un agglomérat de structures en creux. La fouille de cette zone s'est avérée fort complexe du fait de la faible lisibilité des structures, de l'humidité plus importante dans ce secteur proche de la limite sud de l'emprise (en contre bas du site) et du grand nombre de creusements (fig. 17). Nous y trouvons des trous de poteau (F. 3, F. 137, F. 139) et des fosses aux creusements soignés (F. 1, cliché 11) ou informes (F. 4-5, F. 2, F 136, F. 138, F. 178, F. 179). Tous ont fourni un peu de mobilier archéologique.

Parmi les autres structures dispersées, nous dénombrons une petite fosse (F. 34), cinq trous de poteaux au nord du secteur (F. 183, F 189, F. 188, F. 196, F. 201), un à l'est (F. 131) et cinq autres isolés (F. 36, F. 40, F. 42, F 46, F 48) (fig. 18 et 19).

5- Le secteur central

Ce secteur est assurément le plus dense ; c'est ici que l'évaluation avait permis de déterminer la présence d'un site important. La fouille de cette zone s'est avérée fort complexe tant le substrat était proche du remplissage de certains faits archéologiques.

a- Le fossé F. 80

Localisé en plein centre du site, ce petit fossé semble marquer une limite entre la zone de l'ensemble E4 et celle de l'ensemble E3 (fig. 20). Ce fossé, déjà vu lors de l'évaluation, a été suivi sur plus de 6,50 m. suivant un axe est-ouest.

Son profil, très évasé, est principalement ouvert vers le bas de la pente. Le fond du fossé, désaxé vers le nord, est nettement surcreusé, alors que la partie sud forme plutôt un petit terre-plein. Le comblement est cohérent avec la coupe puisque dans le surcreusement nous avons trouvé un sédiment gris très argileux, compact, doté de quelques nodules rouilles et de charbon de bois (US 3). Le comblement principal est un sédiment compact sablo-argileux gris clair, avec de très nombreux charbons de bois (US 2). Beaucoup plus proche des remplissages de la majorité des structures, il est présent sur toute la longueur du fossé alors que la présence de l'US 1 est limité aux secteurs les plus larges du fossé.

Ces rejets semblent naturels.

La présence d'un sédiment, plus chargé en particules fines (argiles, US 3), que nous avons eu l'habitude de voir ailleurs sur le chantier, est la trace d'une accumulation d'eau. Celle-ci provient probablement du ruissellement, expliquant la proportion importante de sable. La topographie du site a eu ici un rôle moteur dans la dynamique de comblement. L'absence d'un épaississement de la strate argileuse contre la paroi nord du fossé pourrait signifier un élargissement du fossé alors comblé. Dans cette seconde phase, le ruissellement autorisé par le profil plat de la structure aurait évité une nouvelle accumulation de l'eau et le comblement se serait alors rapproché de ceux de la majorité des faits archéologiques.

b- Les ensembles bâtis

L'ensemble E5

Situé au nord de la zone la plus dense en structures, il se compose des trous de poteau F. 187, F. 190, F. 192 et F. 193 (fig. 21). Tous ont un diamètre compris entre 0,30 et 0,35 m. pour une profondeur conservée de 0,12 à O,23 m. Tous les comblements sont proches ; il s'agit d'un limon sablo-argileux vert-gris, totalement stérile. De très rares charbons de bois ont été vus dans le fait F. 187. Les avants-trous sont espacés régulièrement de 2,10 m., définissant une surface de 4,41 m^2.

L'ensemble E6

Cet ensemble situé juste au sud d'E5, est composé de 6 trous de poteau : F. 143, F. 144, F. 145, F. 148, F. 149 et F. 150 (fig. 22). Par leur taille, il est possible de les scinder en deux groupes. Les faits F. 143 (cliché 12) et F. 148 ont un diamètre de 0,70 m. environ pour une profondeur conservée de 0,30 m. (en

tenant compte de la pente pour F. 148). Les quatre autres ne mesurent que 0,35 à 0,45 m. de diamètre pour une profondeur conservée de 0,15 à 0,20 m. Nous distinguons donc deux modules de poteaux dans cet ensemble.

Les comblements, un limon sableux et argileux gris, sont proches. Les nodules de manganèse et d'argiles rouilles sont présents dans F. 143, F. 148 et F. 149. Le remplissage du fait F. 145 est très intéressant. Il est formé de trois grosses pierres (quartz et granit) posées à plat. Celle du fond est particulièrement bien plantée dans le sol et a certainement servi de base au poteau ou à l'empilement de pierres. En effet, les deux autres sont, soit un calage tombé dans le fond du trou, soit la suite de la base, pour rattraper un éventuel niveau. De cette manière, les poteaux ainsi posés pouvaient n'avoir aucun contact avec la terre.

Cela est moins clair dans le fait F. 150 car les calages sont plus petits et ne reposent pas sur le fond.

La présence de 6 trous de poteau de deux modules distincts peut s'expliquer par une reprise du bâtiment à un moment donné. Le plan a été conservé, le bâtiment légèrement déplacé, expliquant le doublement des trous de poteaux situés au nord-est. Pour les faits 143 et 148, le déplacement plus minime a entraîné l'augmentation du diamètre du premier trou.

La surface varie de 5,16 à 6,47 m^2 en fonction du choix des poteaux porteurs arrières F. 144/F. 149 ou F. 145/F. 150

Structures associées

Les ensembles E5 et E6 sont situés au milieu d'un secteur dense en faits. L'hypothèse de restitution proposée laisse de côté 12 trous de poteau et une petite fosse à fond plat[6].

L'ensemble E4

Les trous de poteau F. 103, F. 104, F. 110, F. 111 constituent l'ensemble E4, localisé au cœur du site, à l'ouest d'une nébuleuse de faits archéologiques (fig. 25). Cet ensemble avait été repéré lors de l'évaluation. Les trous de poteau ont un diamètre de 0,35 à 0,40 m. et leur profondeur conservée varie entre 0,10 et 0,18 m. Seul F. 111 est légèrement plus petit : 0,26 m. de diamètre pour 0,70 m. de profondeur. Leurs remplissages sont identiques : il s'agit d'un limon sableux compact gris. La superficie de ce bâtiment rectangulaire est de 4,60 m^2.

[6] Il s'agit des faits : F. 142, F. 147, F. 151, F. 152, F. 153, F. 154, F. 155, F. 184, F. 185, F. 186, F. 191, F. 194 et de la fosse F. 212 (fig. 23 et 24).

Structures associées, l'ensemble E7

La zone délimitée par l'ancien sondage géologique, le fossé F. 80 et l'ensemble E6 se compose d'une nébuleuse de trous de poteau (fig. 26). Un bon nombre d'entre eux avaient déjà été repérés lors de l'évaluation. Toutefois la fouille a permis d'en éliminer certains[7]. Il n'a pas été possible de reprendre les interprétations de plans de bâtiments évoquées dans le rapport de diagnostic. C'est donc un total de 26 trous de poteau, de dimensions très variables, qui subsistent dans la zone (fig. 27 et 28)[8].

Leur organisation globale laisse apparaître un espace vide de toute structure, formant une bande grossièrement orientée est-ouest[9]. Il est tentant d'y voir un intérieur de bâtiment, mais aucun plan cohérent n'a pu être retrouvé. En l'absence de modules clairement identifiables, il est préférable de ne pas chercher des plans dont l'authenticité serait douteuse.

Toutefois, l'idée avancée d'une palissade fermant l'espace à l'est et au nord semble plausible. Le module d'une grosse demi douzaine de trous de poteau est semblable. Cette palissade, présentée sous le nom d'ensemble E7, regrouperait les trous de poteaux F. 158, F. 157, F. 92, F. 86, F. 85, F. 82, F. 78 et F. 246 (fig. 26). Tous ont des diamètres compris entre 0,30 et 0,40 m, hormis le F. 82 (0,25 m.). Une variante est aussi envisageable avec les poteaux F. 158, F. 157, F. 92, F. 86, F. 87, F. 88 et F. 246. La palissade séparerait alors la zone du bâtiment E2 de la partie nord du secteur à vocation de stockage (greniers E5 et E6), de la partie sud et son grand bâtiment E3 et du secteur est.

L'ensemble E3

Ce grand bâtiment est constitué des trous de poteau F. 19, F. 56, F. 75 et F. 76 (fig. 29). L'ensemble est correctement ancré au sol puisque les diamètres varient de 0,47 à 0,63 m. et des profondeurs conservées de 0,22 m. (en contrebas) à 0,41 m. Ces trous ne sont pas assez importants pour permettre la mise en place d'un plancher ou d'un étage, mais suffisamment pour définir un module rectangulaire de 4,1 X 4,5 m., soit une superficie de 18,40 m^2. Cela correspond, par exemple, au gabarit des trous des poteaux cormiers et de la superficie de certains bâtiments (E12) du site voisin des Natteries (Maguer 2000 : 80).

---

[7] Dans ce secteur, huit indices de faits se sont avérés des leurres (F. 83, F. 99, F. 100, F. 109, F. 112, F. 113, F. 159, F. 219).

[8] Il s'agit des faits : F. 78, F. 79, F. 81, F. 82, F. 83, F. 85, F. 87, F. 88, F. 89, F. 90, F. 91, F. 92, F. 93, F. 94, F. 95, F. 96, F. 97, F. 98, F. 101, F. 106, F. 107, F. 108, F. 156, F. 157, F. 158, F. 246.

[9] Cet espace est délimité par les faits , F. 82, F. 83, F. 87, F. 88, F. 89, F. 90, F. 91, F. 92, F. 94, F. 95 et F. 96.

Deux autres trous de poteau ovales, F. 10 et F. 63, sont présents en avant de ce module et pourraient fonctionner avec les quatre précédents, et ce, en dépit d'un diamètre assez important (respectivement 0,55 et 0,70 m.). Deux restitutions peuvent être alors envisagées :

- Dans le premier cas, la paroi est armée sur la structure porteuse, définissant un espace interne de 18,40 m^2. Les trous de poteau placés en avant matérialisent un porche utilisé soit comme auvent, soit comme vestibule. Les fondations semblent trop puissantes pour un simple auvent alors qu'un vestibule en nécessite de plus puissantes. Pourtant, un auvent semble peu plausible en l'absence d'un second couple de trous de poteau qui permettrait de renforcer la structure au niveau de la paroi. C'est par exemple le cas sur les grands bâtiments du site de La Boirie (Guérin 1999) et du site de Kéralio dans le Finistère (Hinguant et Le Goff 1998 : 83) ou pour les bâtiments circulaires de La Gaudine et la pièce de Bildoux (Maguer *et alii* 2003 : 216).
- Dans le second cas, peut-être plus vraisemblable compte tenu de la taille des poteaux, la paroi vient s'appuyer directement contre les montants de la porte, comme l'a proposé P. Maguer pour le site des Natteries. Ce principe a déjà été mis en évidence par d'autres auteurs pour des édifices de plans rectangulaire et circulaire. Cette solution offre l'avantage de multiplier par deux l'emprise du bâtiment au sol (39 m^2). La présence d'un module porteur grossièrement carré laisse supposer que le toit, à quatre pans, ne possédait pas de faîtière. Des exemples de ce type de bâtiment existent sur le site des Natteries et la Chauvelière Neuve, près de Cholet (Maguer 2005 : 335-336), mais à une plus grande échelle, et a été confirmé par les découvertes exceptionnelles de Lorraine (Brenon *et alii.* 1996 : 257).

Structures associées

L'ensemble E3 se situe en contre-haut d'un nuage de trou de poteau de taille très variable (fig. 30 et 32). Le diamètre de ces 20 faits varie de 0,10 m. (F. 70) à 0,89 m. (F. 140), pour des profondeurs conservées assez faibles, de 0,06 m. (F. 60) à 0,53 m. (F. 79)[10]. Nous pouvons y ajouter le fait F. 7 qui est une petite fosse très arasée ayant fourni un peu de mobilier céramique.

Au sud-ouest de l'ensemble E3 se situe le fait F. 59 comprenant les faits F. 239, F. 240, F. 241, F. 242, F. 243 et F. 244 (fig. 31). Il s'agit d'un agglomérat de petits creusements remplis d'un sédiment limoneux, d'aspect assez pâteux, mélangé à un sable grossier et à de nombreuses inclusions de manganèse. Les quartz, de taille moyenne (0,05 à 0,10 m.), y sont nombreux. Les faits mesurent

[10] Il s'agit des faits F. 8, F. 9, F. 11, F. 12, F. 13, F. 15, F. 55, F. 57, F. 58, F. 60, F. 61, F. 66, F. 67, F. 68, F. 69, F. 70, F. 74, F. 77, F. 79 et F. 140 (cliché 13 pour le fait F. 9).

de 0,30 à 0,40 m d'épaisseur au maximum pour un diamètre de 0,50 m. environ. Cette structure fait penser à la tranchée d'arrachement d'une haie, mais le mobilier céramique recueilli nous a fait conserver son enregistrement.

Les petits bâtiments ont un très faible écartement qui rend possible la mise en place d'un plancher surélevé. L'interprétation de la grande majorité de ces bâtiments comme grenier de stockage ne doit pas faire oublier d'autres possibilités. La simplicité de ce plan permet d'autres fonctions : stockage de fourrage, d'outils, voire utilisation comme tour de garde ou comme plate-forme mortuaire pour exposer les défunts (Haselgrove et Lowther 2000).

Certains des bâtiments, plus légèrement ancrés dans le sol, et donc moins aptes à supporter de lourdes charges, peuvent être apparentés à des poulaillers ou des petits édicules cultuels destinés à placer des offrandes où des représentations des ancêtres et de dieux. Toutefois, l'interprétation comme stockage semble plus plausible. L'un des arguments est la rareté du mobilier dans les trous de poteaux et dans les structures proches.

Tous les bâtiments ont grossièrement la même orientation, induite par la pente. Seul le bâtiment E3 est décalé dans une zone moins pentue.

6- Le secteur ouest

Malgré une épaisseur de terre arable dépassant parfois 0,8 m., le secteur ouest n'a que très peu de faits archéologiques conservés. La zone est truffée de chablis qui n'en ont pas facilité la lecture et moins d'une dizaine de faits archéologiques avérés ont été repérés.

A- Le fossé F. 171

Le creusement du fait F. 171 se caractérise par un profil à fond plat (fig. 33). Large de 1,50 m. environ, sa profondeur ne dépasse pas 0,25 m. Le remplissage est particulièrement organique ; la terre noire, sableuse, laisse penser que ce creusement est récent. Tout indique qu'il pourrait s'agir d'un fossé de parcellaire. Toutefois, le cadastre actuel et le cadastre napoléonien n'ont pas permis de trouver trace d'une ancienne limite de parcelle dans cette zone.

B- Les autres structures

Si l'on exclut les chablis, qui ont parfois fourni quelques tessons, les autres faits archéologiques du secteur ouest ne sont que des trous de poteaux, six au

total (fig. 34). Hormis le fait F. 172, ils sont tous en bordure du secteur central et mesurent entre 0,22 et 0,65 m. de diamètre, pour une profondeur conservée allant de 0,11 à 0,34 m. Il n'est guère possible d'utiliser des données si diffuses.

III- Le mobilier

Le nombre total d'artefacts recueillis sur le site s'élève à 1807 (annexe 1)[11]. Ces objets se répartissent en 1456 tessons de céramique (80,5%), 313 fragments de terre cuite (17%), 27 fragments d'amphores (1,5%), 8 meules ou fragments de meules, 1 outil lithique et 2 fragments d'un même objet en fer. On notera l'absence totale de restes de faune, phénomène lié à l'acidité du sous-sol.

Dans la majorité des cas, le mobilier est issu de structures simples, les objets sont alors identifiés par un numéro (de 1 à n) précédé du numéro de Fait. Pour les structures complexes (stratifiées et/ou de grande dimension), l'enregistrement tient compte des numéros de sondage et d'unité stratigraphique.

Une analyse macroscopique a été engagée par Olivier Morzadec sur la céramique du site. Cette étude fera l'objet d'un rapport complémentaire.

1- La céramique (G. Landreau)

A- Méthodes de quantification, données générales

Le volume de matériel à traiter, inférieur à 1500 fragments, ne nécessite pas un recours à l'échantillonnage, tous les ensembles seront donc retenus dans l'étude.

La détermination du ***Nombre de Restes***[12] ***(NR)*** a été obtenue en comptabilisant la totalité des tessons par US, par sondage ou par Fait avant toute tentative de recollage. Ce nombre, s'il permet d'estimer rapidement la quantité de mobilier présent dans chaque ensemble, ne rend pas compte du degré de fractionnement de la céramique (Raux 1998 : 13).

Le calcul du poids de tessons corrige la première estimation donnée par le Nombre de Restes. Dans la présente étude, le pesage entend informer avant tout sur la fragmentation différentielle d'une structure à une autre et, par là, renseigner sur les processus de comblement.

L'estimation du nombre de vases est donnée par le calcul du ***Nombre Minimum d'Individus (NMI)***. Ce dernier est obtenu en additionnant les éléments les plus caractéristiques du point de vue typologique, ici les lèvres, après avoir recherché tous les recollages possibles.

---

[11] Dans un souci d'exhaustivité et de cohérence des résultats, l'étude associe le matériel provenant de la phase de diagnostic à celui de la fouille proprement dite.

[12] Nous suivrons autant que possible les préconisations du protocole sur la quantification des céramiques établi lors de la table-ronde du Mont-Beuvray en 1998 (Arcelin, Tuffreau-Libre 1998).

Lorsque la quantité de céramique est relativement restreinte, un autre mode de calcul est parfois utilisé. Il consiste à additionner, au sein d'une même structure, tous les éléments caractéristiques provenant manifestement d'individus différents (lèvres, fonds, décors...). Cette méthode n'est valable que si les rapprochements morphologiques ont été recherchés pour toutes les structures afin de réduire les redondances. Ce nombre est donné à titre indicatif, il est noté nmi' pour ne pas créer de confusion avec le NMI.

A Gabard, l'intervention archéologique a livré 1456 tessons de céramique pour une masse totale de 24,5 kg (annexe 2). Ce lot révèle un nombre minimum de 90 vases rejetés dont 55 sont typologiquement identifiés. Dans un premier temps, la faiblesse numérique du corpus doit inciter à la prudence quant à l'interprétation statistique des résultats. Néanmoins, deux éléments sont à prendre en considération :

- La fouille d'établissements ruraux de l'âge du Fer, c'est un fait généralement constaté, ne livre que rarement des ensembles céramiques volumineux.

- L'intervention, limitée ici à l'emprise routière, n'a que partiellement touché le site et notamment les fossés d'enclos qui recèlent habituellement la majorité du mobilier.

Le tableau ci-dessous illustre la situation en replaçant le site parmi d'autres exemples régionaux.

Tableau 1 : Volume de mobilier céramique de Gabard et de quelques établissements ruraux régionaux

Site	NR	NMI	vases ident.	Fouille exhaustive
Chemillé - "La Boirie I" (49)	1217	86	n.c.	non
Cholet - "La Bleure" (49)	1622	66	n.c.	oui
Nueil-sur-Argent - "Gabard" (79)	**1456**	**90**	**53**	**non**
Glenay - "Les Varennes" (79)	732	72	39	non
La Crèche - "Les Ignolles" (79)	608	28	n.c.	oui

B- Analyse technologique

L'examen macroscopique des fragments de céramique peut aider à identifier certaines traces de la technique de montage des vases et à définir les caractéristiques des pâtes. De plus, l'étude de la couleur des tessons et des revêtements éventuels renseigne sur le mode de cuisson utilisé. L'observation successive de tous ces éléments permet ainsi d'effectuer une classification

préliminaire des céramiques selon des groupes techniques homogènes (Desbat, Schmitt 2003 : 49-53).

Qu'ils résultent de contraintes ou de choix délibérés, ces groupes techniques lorsqu'ils sont croisés aux critères morphologiques et esthétiques permettent souvent de formuler des hypothèses d'ordre chronologique, économique ou socio-culturelle.

Le séjour prolongé dans un sous-sol granitique a fortement altéré le mobilier céramique de Gabard. Pour l'approche technologique, une sélection des éléments les mieux conservés parmi chaque structure a donc été opérée. L'analyse porte sur un lot de 65 vases ou parties de vases morphologiquement identifiés et représentatifs de l'ensemble du corpus. Un tableau (annexe 3) recense, pour chaque individu, la présence ou l'absence (1 ou 0) de chacun des critères techniques. Les caractères décrits sont ceux qui permettent l'identification du type de pâte à l'oeil nu (coloration générale, nature, taille et abondance des inclusions minérales visibles) ainsi que les principales catégories de macrotraces (Pierret 2000 : 32).

Le montage

La grande majorité des vases est produite sans le recours au mouvement rotatif (52 individus soit 80% du corpus, cliché 14). Quelques récipients, réalisés à la plaque ou au colombin ont sans doute été repris au tour lent (6 individus soit 9%). Cette reprise concerne avant tout le col et la lèvre des vases (n° 14, pl. 3 ; n° 54, pl. 7). Enfin, 7 vases (soit 11%) ont manifestement été montés au tour rapide (n° 7 et 8, pl. 2 ; n° 62, pl. 9).

Tableau 2 : Répartition des types de montages

	NMI	% NMI
non tourné	52	80
montage mixte	6	9
tourné	7	11
total	65	100

s groupes de pâtes

La plupart des vases présentent une certaine affinité dans la texture des pâtes trahissant une origine locale probable des argiles. L'observation à l'œil nu des tessons a toutefois permis de définir cinq groupes techniques distincts[13] :

[13] Ces observations sont indicatives et n'entendent pas se substituer à une analyse microscopique sous lames minces.

- Groupe 1 : pâte à matrice siliceuse comportant en grand nombre des inclusions de feldspath et de mica souvent de grande taille (1 mm. à plus de 5 mm.).

- Groupe 2 : pâte à matrice siliceuse comportant majoritairement des inclusions de feldspath, parfois de grande taille (1 à 2 mm.) en association avec du quartz et du mica en moindre quantité et de plus petit module (1 mm. ou moins).

- Groupe 3 : pâte à matrice siliceuse comportant de nombreuses inclusions de feldspath, parfois de grande taille (1 à 2 mm.) en association avec du quartz et du mica en faible quantité et de très petit module.

- Groupe 4 : pâte à matrice siliceuse comportant principalement des inclusions de quartz et, dans une moindre mesure, de feldspath. La taille moyenne des grains est inférieure au millimètre (rares inclusions de plus de 1 mm.). On note la présence de mica à l'état de traces.

- Groupe 5 : ensemble hétérogène comprenant les "autres types de pâtes". Il s'agit de pâtes à matrice sableuse fine à très fine. Le dégraissant, plus ou moins abondant, reste visible à l'œil nu.

Tableau 3 : Répartition des différents groupes de pâtes

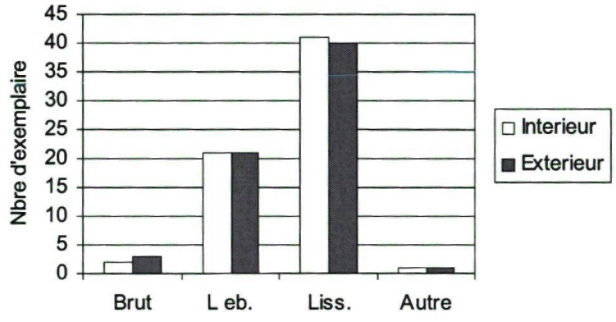
	NMI	% NMI
Groupe 1	7	11
Groupe 2	37	57
Groupe 3	17	26
Groupe 4	2	3
Groupe 5	2	3
total	65	100

On constate que les groupes 2 et 3 avec respectivement 37 et 17 individus rassemblent plus de 80% du corpus. Ces deux groupes sont en réalité très proches dans leur composition et il est parfois délicat de les distinguer. On notera que les pâtes *a priori* exogènes (groupes 4 et 5) ne représentent que 6% du corpus.

Le traitement des surfaces

Le graphique ci-dessus présente les occurrences cumulées des quatre grands types de surfaçage reconnus. On constate que les quatre traitements (surface brute, lissage ébauché, lissage, autres traitements) se répartissent équitablement entre l'intérieur et l'extérieur. Il n'existe donc pas, *a priori*, de traitement spécifique à l'intérieur ou à l'extérieur des vases. Le lissage, ébauché ou soigné, est de loin le mode de traitement privilégié. Les surfaces sont généralement douces au toucher tout en présentant souvent des irrégularités (bavures, griffures...).

Tableau 4 : Distribution des différents traitements des surfaces



La cuisson

Près de 50% des vases sont cuits en atmosphère oxydante. Il s'agit souvent de cuissons homogènes présentant néanmoins quelques "coups de feu". Les fragments issus de cuissons réductrices maîtrisées présentent parois une tranche zonée traduisant, sans doute, un court passage en mode oxydant précédant une post-cuisson réductrice. Enfin, seulement 23% de la céramique (15 individus) auraient subi une cuisson en atmosphère non contrôlée.

Tableau 5 : Répartition des modes de cuisson

	NMI	% NMI
cuisson oxydante	32	49
cuisson réductrice	18	28
cuisson primitive	15	23
Total	65	100

L'ornementation

Le répertoire ornemental de la céramique de Gabard est assez peu varié.

Deux vases ouverts, à panse arrondie, présentent une série de digitations sur le haut de la lèvre (n° 12, pl. 3 et n° 49, pl. 7). Quelques épaules sont également soulignées par un décor d'impressions digitées horizontales (n° 5, pl. 1 et n° 46, pl. 6).

Les décors incisés concernent avant tout les épaulements des vases fermés. Ils se présentent sous la forme de courtes incisions, verticales ou obliques (n° 33, pl. 5), parfois encadrées entre deux lignes horizontales formant registre (n° 14, pl. 3 et n° 32, pl. 5). On notera l'existence d'un décor de bande horizontale ondée, réalisée par incision à l'aide d'un peigne fin, et se développant sur le col d'un vase fermé (n° 43, pl. 6).

Certains cols de vases à la réalisation soignée possèdent un ou plusieurs cordons évoquant un décor mouluré (n° 59, pl. 8 et n° 62, pl. 9).

Enfin, le décor par enduction de graphite est attesté sur la partie haute d'une écuelle à profil sinueux (n° 7, pl. 2).

Relations entre critères techniques

L'analyse croisée de toutes ces observations révèle-t-elle une distribution aléatoire des différents critères ou, au contraire, permet-elle d'entrevoir une corrélation, notamment entre techniques de montage, groupes de pâtes et modes de cuisson ? Dans l'affirmative, quelles informations peut-on déduire de ces associations ?

En comparant techniques de montage et groupes de pâtes, on observe qu'aucun vase du groupe 1 (pâte grossière) n'a été monté au tour rapide alors que la technique est attestée pour les groupes 2 et 3 (pâtes grossières à demi-fines). En outre, on constate l'absence de vase tourné parmi les productions des groupes 4 et 5 (pâtes "fines"). La faible représentation statistique de ces deux groupes en est peut-être la cause principale, mais d'autres raisons, notamment d'ordre chronologique, peuvent être invoquées.

La confrontation entre montage et cuisson est plus délicate à interpréter. On mentionnera toutefois que tous les vases tournés ont été cuits en atmosphère maîtrisée.

Le croisement entre pâtes et cuisson amène deux constats qui restent difficiles à interpréter à ce niveau de l'étude. On observe simplement que la cuisson réductrice (maîtrisée ou primitive) est majoritaire parmi les productions du groupe 1 tandis que la cuisson en atmosphère oxydante est le seul mode employé au sein des groupes de pâtes fines (groupes 4 et 5).

C- Typologie (planche 11)

Le classement typologique de la céramique de Gabard distingue simplement les formes basses des formes hautes par l'emploi de lettres (A et B) suivies d'indices chiffrés.

Les formes basses (jattes, écuelles)

Les vases à panse tronconique (Forme A1) :

- à paroi rectiligne (type A 1.1 : 12 exemplaires, cliché 14).
- à paroi arrondie (type A 1.2 : 12 exemplaires).

Les vases à profil sinueux (Forme A2) :

- écuelle à profil en "S", à épaule marquée et lèvre éversée (type A 2.1 : 4 exemplaires).
- écuelle à profil en "S", à épaule haute et lèvre éversée épaissie (type A2.2 : 2 exemplaires).
- écuelle à profil en "S", à épaule basse, col mouluré et lèvre éversée (type A2.3).

Les vases à panse arrondie (Forme A3) :

- à lèvre droite légèrement éversée (type A 3.1 : 3 exemplaires).
- à lèvre éversée en bourrelet arrondi (type A3.2 : 2 exemplaires).
- à lèvre éversée et col mouluré (type A3.3 : 1 exemplaire).

Les formes hautes (pots)

Les pots ovoïdes à profil sinueux (Forme B1) :

- et lèvre courte et ouverture large (type B 1.1 : 2 exemplaires).
- et lèvre éversée arrondie (type A 1.2 : 6 exemplaires).

Les pots ovoïdes à col rentrant (Forme B2) :

- et lèvre éversée ou aplatie (type B 2.1 : 6 exemplaires).
- mouluré, épaulement haut et lèvre en bourrelet arrondi (type B 2.2 : 1 exemplaire).
- et lèvre verticale (type B 2.3 : 3 exemplaires).

Croisement des données technologiques et typologiques (annexe 4)

Une première observation d'ordre général montre l'importance des formes basses sur les formes hautes, dans un rapport de deux tiers/un tiers.

Tableau 6 : Distribution des critères techniques suivant les types de vases

			Montage			Groupe de pâtes					Cuisson		
Typologie	NMI	% NMI	NT	M	T	1	2	3	4	5	A	B	B'
A1.1	12	21,8	**11**	1	0	**4**	**5**	**2**	1	0	4	4	4
A1.2	12	21,8	**11**	1	0	1	**8**	**2**	1	0	4	5	3
A2.1	4	7,3	**4**	0	0	**1**	**1**	**2**	0	0	1	1	2
A2.2	2	3,6	0	0	**2**	0	0	**2**	0	0	**2**	0	0
A2.3	1	1,8	0	0	**1**	0	0	**1**	0	0	**1**	0	0
A3.1	3	5,5	**3**	0	0	0	**2**	0	0	1	**2**	0	1
A3.2	2	3,6	**2**	0	0	0	**1**	**1**	0	0	1	0	1
A3.3	1	1,8	0	0	**1**	0	**1**	0	0	0	0	**1**	0
B1.1	2	3,6	**2**	0	0	0	**1**	**1**	0	0	1	0	1
B1.2	6	10,9	**5**	1	0	0	**2**	**4**	0	0	4	2	0
B2.1	6	10,9	**4**	2	0	1	**5**	0	0	0	4	2	0
B2.2	1	1,8	0	0	**1**	0	0	**3**	0	0	0	**1**	0
B2.3	3	5,5	**2**	1	0	0	**3**	0	0	0	1	0	2
Total	**55**	**100**											

Parmi les formes basses, les écuelles et jattes à panse tronconique (formes A1) sont largement représentées (NMI = 24 et %NMI = 43,6%). Elles sont produites sans l'usage du tour, majoritairement dans des pâtes des groupes 1 à 3. La répartition des cuissons ne fait apparaître aucun mode privilégié. Les lèvres sont en général simplement aplaties ou parfois arrondies. Un exemplaire du type A1.1, réalisé en pâte du groupe 4, présente une lèvre verticale amincie (n° 70, pl. 10). On constate, en outre, que les lèvres rentrantes sont très rares. Les diamètres à l'ouverture mesurable (15 vases) sont compris entre 18 et 32 cm. avec un premier regroupement autour de 18-22 cm. (5 vases) et un second autour de 27-32 cm. (7 vases). Deux récipients de petites dimensions (diamètre à l'ouverture d'environ 10 cm.), l'un à panse rectiligne (n° 29, pl. 5), l'autre arrondie (n° 56, pl. 8) appartiennent également à la forme A1.

Les vases à profil sinueux, avec un taux de représentativité proche de 13%, constituent le deuxième groupe des formes basses devançant, de peu il est vrai, le groupe des vases à panse arrondie (11%).

L'écuelle à profil en S et épaule marquée (type A2.1) compte quatre exemplaires. Strictement non tournée, elle est produite dans des pâtes des groupes 1 à 3 et cuite préférentiellement en atmosphère réductrice. Son diamètre à l'ouverture est compris entre 16 et 19 cm.

Contrastant avec le modèle précédent, les écuelles des types A2.2 et A2.3 (respectivement 2 et 1 exemplaires) sont montées au tour rapide, dans des pâtes demi-fines, avant de subir une cuisson en atmosphère oxydante. Leur surface est

particulièrement bien lissée. On notera sur le col de l'unique exemplaire du type A2.3, un décor réalisé par enduction de graphite (n° 7, pl. 2).

Enfin, l'observation du groupe des vases à panse arrondie fait apparaître certaines affinités entre les types A3.1 et A3.2. Ces récipients, modelés dans des pâtes grossières à demi-fines[14] (groupes 2 et 3), concentrent, en effet, la plupart des décors à caractère "archaïsant" : lèvres digitées pour A3.1 (n° 12, pl. 3 et n° 49, pl. 7), impressions digitées sur la panse pour A3.2 (n° 5, pl. 1). L'écuelle du type A3.3 (n° 59, pl. 8) se démarque du groupe par un montage au tour rapide permettant la réalisation d'un décor mouluré et par une cuisson réductrice maîtrisée lui conférant une couleur noire uniforme.

Le répertoire des formes hautes est caractérisé par un nombre important de vases différents représentés chaque fois par seulement quelques individus. La typologie proposée ici, tout comme la valeur statistique des observations techniques, s'en trouve donc fragilisée.

Les pots du type B1.1 possèdent un profil sinueux et une ouverture large[15] permettant de les définir comme des vases ouverts. Hormis un montage sans tournage, aucun critère technique n'apparaît prédominant. Le groupe des pots ovoïdes à lèvre éversée arrondie (type B1.2) est bien pourvu avec 6 exemplaires (%NMI = 11%). Les vases, modelés dans des pâtes grossières à demi-fines (groupes 2 et 3), ont subi une cuisson en atmosphère maîtrisée (oxydante ou réductrice). Les diamètres à l'ouverture varient entre 18 et 22 cm. Le seul exemplaire orné montre sur l'épaule une série de courtes incisions obliques encadrées entre deux lignes horizontales formant registre (n° 14, pl. 3). Ce décor, d'exécution maladroite, pourrait reproduire un prototype tourné.

La série des pots à col rentrant et lèvre éversé (type B2.1) livre également 6 individus même si elle reste, de loin, la plus hétérogène sur le plan morphologique. Réalisés en pâtes grossières, ces vases sont parfois repris au tour lent au niveau de l'encolure et de la lèvre (par exemple n° 15, pl. 3). L'important diamètre à l'ouverture, compris entre 29 et 33 cm., suggère de gros récipients destinés au stockage des denrées. L'unique exemplaire du type B2.2 (n° 62, pl. 9) est aussi la seule forme haute tournée morphologiquement identifiée au sein du corpus céramique de Gabard[16]. Ses caractéristiques technologiques et esthétiques montrent d'évidentes affinités avec l'écuelle à panse arrondie type A3.3.

Le type B2.3, regroupant les vases à col rentrant et lèvre verticale ne recense que trois exemplaires. Ces pots, modelés dans une pâte grossière, pourraient être destinés à la cuisson.

---

[14] A l'exception d'un unique exemplaire du type A3.1 produit dans une pâte à matrice très fine contenant quelques grosses inclusions.

[15] Notion donnée par le rapport diamètre d'ouverture/diamètre maximum de la panse.

[16] Le fond d'un autre vase haut assurément tourné a été identifié, mais sa détermination typologique est impossible.

D- Eléments de comparaison chronologique et culturel

L'analyse techno typologique de la céramique de Gabard suggère une première attribution de l'ensemble au second âge du Fer, en général. Ces observations doivent maintenant être affinées par une comparaison avec le mobilier des autres sites régionaux. Dans un premier temps, la comparaison sera menée de façon globale, dans l'ordre de la typologie, sans préjuger de la provenance des vases ou des diverses associations. Dans un second temps, l'analyse tentera de définir s'il existe des différences d'ordre chronologique entre les structures en replaçant la céramique dans son contexte stratigraphique.

Approche chrono-culturelle globale

La jatte tronconique (forme A1 de Gabard) est très répandue dans l'Ouest de la France durant toute la Protohistoire.

Au niveau régional, et pour le second âge du Fer, le modèle à paroi rectiligne (type A1.1) se rencontre dans le choletais, sur le site des Natteries (sous-types 201.1 et 202.1), de la phase II récente à la phase IV, soit de la fin du III^{e} au début du I^{er} siècle av. J.-C. (Coffineau, Maguer 2000), et sur le gisement de La Bleure (type 1a) daté de La Tène D1, soit du milieu du II^{e} au début du I^{er} siècle av. J.-C. (Sandoz 1999). Le type à paroi arrondie (A1.2) apparaît aussi dans le mobilier de ces deux sites (sous-types 201.2 et 202.2 aux Natteries, types 1b et 1c à La Bleure).

Vers le Nord-ouest, ce vase est reconnu dans le Maine-et-Loire, entre-autres à La Flèche, commune de Trémentines au III^{e} siècle av. J.-C. (types 2.1.0.1.0 et 2.2.0.1.0) (Le Boulaire 2001, 15) et à Chemillé, "La Boirie I" (pour le type A1.1), établissement rural daté de La Tène C2/D1, soit le II^{e} et le début du I^{er} siècle av. J.-C. (Guérin 1999). Au delà, vers la basse vallée de la Loire et la Bretagne, la jatte tronconique constitue un type dominant dans les assemblages céramiques de La Tène finale (Daire 1992, Le Goff 2004).

Plus au sud, la forme est moins courante. Attestée à Bressuire, l'Archeneau vers le III^{e} siècle av. J.-C.[17] (Baigl 1994 : n° 5, fig. 7) et à Glenay, Les Varennes au II^{e} siècle av. J.-C. (type A11, Baigl 2000 : 24, fig.13), elle est absente du site de La Plaine du Breuil, à Tessonière, attribué à La Tène D2 (à partir du 2^{e} tiers du Ier siècle av. J.-C., Pétorin 1998). Dans le Sud Vendée, elle se rencontre encore sur quelques-uns des nombreux établissements ruraux de La Tène C2/D1 mis au jour entre Fontenay-le-Comte et Niort (Nillesse 2003 : 294), mais devient ensuite très rare parmi les assemblages céramiques des Charentes (Landreau, en cours).

[17] A la lumière des dernières découvertes, il est possible que la datation de cet ensemble puisse être "remontée" dans le IIe siècle av. J-C..

Sur le plan régional, l'écuelle carénée ou à profil en "S" est également une forme récurrente pour la période concernée.

Le type A2.1, à épaule marquée et lèvre éversée, est présent à Bressuire, l'Archeneau (n° 3, fig. 6) et, sous des variantes proches, sur le site des Natteries à la fin du III^{e} siècle av. J.-C. (sous-types 101.5/101.6 et 102.1). L'écuelle carénée à épaule haute (type A2.2), de facture soignée, est attestée sur un nombre restreint de gisements. Elle peut être rapprochée du sous-type 101.2 des Natteries (notamment les lots 115/269, pl. 33 ou 183, pl. 37) lequel est associé aux phases II et III couvrant le III^{e} siècle et la première moitié de II^{e} siècle av. J.-C.

L'écuelle à col mouluré (type A2.3) trouve une équivalence sur le site des Natteries avec le type 101.4, et plus particulièrement avec les lots 458, pl. 7, 106, pl. 23 et 84 pl. 63, datés du III^{e} siècle au début du II^{e} siècle av. J.-C. Le col de ce vase, rappelons-le, est couvert d'une enduction de graphite. Ce mode d'ornementation, s'il est extrêmement rare en Poitou-Charentes à la fin de l'âge du Fer, constitue une pratique souvent observée en Pays de Loire et Bretagne à La Tène moyenne et au début de La Tène finale. Localement, on le rencontre dans des contextes datés du III^{e} siècle av. J.-C. (à Cholet, les Natteries en phase II ou à Trémentines, La Flèche, par exemple). Dans la basse vallée de la Loire et dans la partie orientale du massif armoricain, sa présence est avérée au sein d'ensembles attribués aux II^{e} et I^{er} siècles av. J.-C. tels les contextes tardifs du site de Clouet, à Carquefou ou celui des Jeusseries à Retiers (Le Goff 2004).

Les écuelles à panse arrondie du type A3.1 se rencontrent principalement dans les contextes centrés sur le III^{e} siècle av. J.-C. La version à lèvre digitée est attestée à plusieurs exemplaires sur le site de La Flèche à Trémentines (Le Boulaire 2001 : 41), sans décor, le type est présent à Cholet, aux Natteries, en phase II récente (sous-type 101.1). Le type A3.2, en revanche, ne trouve guère d'équivalents à l'échelle régionale. Le décor d'impressions digitées associé à l'un des exemplaires renverrait plutôt à une datation haute.

L'écuelle ou bol A3.3 se distingue par une finition assez soignée (montage au tour) et un col orné de moulures pour lequel les équivalents régionaux semblent faire défaut. Une attribution à La Tène D peut toutefois être proposée sur des critères stylistiques et techniques.

A la différence des écuelles ou des jattes, les pots sont, en règle générale, moins porteurs d'informations chronologiques fines.

Le vase haut à ouverture très large type B1.1 est comparable au type 3 du site de La Bleure, à Cholet (notamment au lot 238, pl. 40). Ce pot est également

présent parmi le mobilier issu du gisement de l'Archeneau, à Bressuire (Baigl 1994, n° 11, figure 7).

Le pot ovoïde à lèvre éversée arrondie (type B1.2) apparaît, semble-t-il, à La Tène moyenne et perdure jusqu'à l'époque romaine. Sous des variantes locales, il est attesté en Nord Deux-Sèvres à Glenay, les Varennes (n° 41, pl. 4), dans le choletais à La Bleure (type 5a) et aux Natteries (type 401), et dans la basse vallée de la Loire, à La Boirie commune de Chemillé ainsi que sur le site de Clouet, à Carquefou (type 3.2). En revanche, ce vase est absent des gisements les plus anciens comme l'Archeneau à Bressuire ou La Flèche à Trémentines. Cet argument pourrait plaider en faveur d'une apparition du type à la fin du III^{e} siècle av. J.-C. au plus tôt. Pour étayer ce sentiment, on ajoutera que l'application de décors incisés sur l'épaule de certains exemplaires de Gabard (par exemple le n° 14, pl. 3 et, peut-être le n° 32, pl. 5) trouve des équivalents sur des pièces mises au jour au Natteries (lots 117, pl. 23 ou 395, pl. 53) à la transition entre les phases II et III, soit le premier quart du II^{e} siècle av. J.-C.

Le type B2.1 de Gabard regroupe des pots aux variantes nombreuses. L'exemplaire à lèvre aplatie (n° 16, pl. 3) est comparable au lot 134 (F390, pl. 44) provenant de la phase III du site des Natteries (2^{e} quart du II^{e} siècle av. J.-C.). Le modèle de grande taille à lèvre courte éversée (n° 54, pl. 7) peut être rapproché d'individus issus de contextes attribuables à La Tène C2/D1 comme Les Varennes à Glenay (n° 1, pl. 1) ou La Podinière à Loublande (Rousseau 2004 : n°1, pl. 1).

Le pot à épaulement haut et col rentrant côtelé (type B2.2) reste sans équivalence typologique régionale, en l'état actuel de notre documentation. Sa finition au tour et le mode décoratif qui en résulte incite à le rattacher à La Tène D, sans plus de précision.

Contrairement au modèle précédent, le vase ovoïde à lèvre verticale (type B2.3) est très répandu à la fin de l'âge du Fer. Pour la région, il est attesté à Glenay, les Varennes (n°11, pl. 2), à la Bleure (lot 231, pl. 37) et sur le site des Natteries (type 403).

Propositions de datation pour les principales structures

Parmi les 71 faits ayant livré du mobilier céramique, six structures (soit 8,4%) se démarquent en cumulant, avec 879 tessons, 60,2% du nombre de restes. De plus, avec une masse de 17 kg., ces mêmes structures totalisent 70% de la masse globale du mobilier céramique du site.

Tableau 7 : Distribution du mobilier par faits

n° FAIT	NR	%NR	Poids (gr.)	NMI	%NMI	nmi'	%nmi'
80	258	17,7	4600	22	24,4	29	21,5
17	215	14,7	4220	11	12,2	13	9,6
26	125	8,6	1950	9	10,0	12	8,9
202	103	7,1	3590	9	10,0	21	15,6
52	93	6,4	2250	3	3,3	5	3,7
180	81	5,5	400	3	3,3	6	4,4
16	*54*	*3,7*	*950*	*4*	*4,4*	*5*	*3,7*
39	*53*	*3,6*	*580*	*4*	*4,4*	*5*	*3,7*
79	*32*	*2,2*	*0*	*0*	*0,0*	*1*	*0,7*
18	*28*	*1,9*	*620*	*1*	*1,1*	*3*	*2,2*
19	*28*	*1,9*	*450*	*0*	*0,0*	*1*	*0,7*
181	*28*	*1,9*	*600*	*0*	*0,0*	*3*	*2,2*
240	*27*	*1,8*	*500*	*2*	*2,2*	*2*	*1,5*
59	*22*	*1,5*	*470*	*3*	*3,3*	*5*	*3,7*
137	*22*	*1,5*	*350*	*0*	*0,0*	*1*	*0,7*
214	*21*	*1,4*	*290*	*3*	*3,3*	*5*	*3,7*
31	*21*	*1,4*	*240*	*0*	*0,0*	*0*	*0,0*
autres	*249*	*17,1*	*2370*	*16*	*17,8*	*18*	*13,3*
Total	**1460**	**100**	**24430**	**90**	**100**	**135**	**100**

La fosse F080 (planche 6)

La plupart du mobilier céramique provient de l'US 2, même si une incertitude subsiste quant à la localisation stratigraphique précise du matériel issu du sondage de prospection (Tr 1248, St. 2). Dans l'ensemble, les recollages ou regroupements techno typologiques sont rares et aucune forme complète n'est recensée. On distingue néanmoins parmi une quantité importante de tessons roulés des fragments plus gros, aux surfaces et aux cassures moins érodées. L'assemblage typologique suggère une datation centrée sur le III^{e} siècle et le début du II^{e} siècle av. J.-C. On notera la présence assez surprenante d'un élément de préhension ou de suspension du type anse à œillet (n° 47). Obtenu à partir d'un boudin d'argile recourbé, il est ensuite emmanché au travers de la panse du vase. Ce système, fréquent au Néolithique et à l'âge du Bronze n'est jusqu'à ce jour pas attesté à l'âge du Fer pour le Centre-Ouest. La résidualité de cette pièce semble toutefois exclue aux vues de sa fragmentation et de ses caractéristiques technologiques, compatibles avec le reste du mobilier (pâte, traitement de surface, cuisson...). Dans cette éventualité, la seule comparaison possible pour la fin de l'âge du Fer résiderait dans les pots à deux anses à œillet[18] (les *countersunk handles* des auteurs britanniques), dont la diffusion

[18] L'existence d'un fragment d'une seconde anse similaire dans cette même structure accrédite l'hypothèse d'un pot à deux anses.

concerne essentiellement le littoral breton et le Sud-ouest de l'Angleterre (Daire 1992 : 75-119).

L'utilisation de cette fosse en tant que dépotoir domestique parait peu probable. Son remplissage semble plutôt résulter d'un mélange entre, d'une part, des sédiments provenant des niveaux de circulation environnant et, d'autre part, du matériel détritique probablement issu de dépotoirs de surface.

La fosse F017 (planches 2 et 3)

Le fond de cette structure recèle plusieurs parties de vases écrasés sur place (entre autres les n° 7, 8 et 9), l'un d'eux étant pratiquement complet. Le remplissage de la fosse contient ensuite un matériel relativement homogène avec des fragments aux cassures souvent nettes, des surfaces peu érodées et une quantité importante de recollages. Ces observations pourraient indiquer que la structure F017 a été comblée avec du mobilier détritique dans un laps de temps assez court. Ce comblement pourrait se situer au tournant des III^{e} et II^{e} siècles av. J.-C.

La fosse F026 (planche 4)

Bien que le remplissage de la structure F026 soit apparu stratifiée, l'étude de la céramique ne révèle aucune particularité d'ordre taphonomique entre les couches. Dans l'ensemble, le mobilier est relativement fragmenté, les cassures comme les surfaces sont érodées. En outre, il y a peu de recollages, la plupart résultant de fractures liées à la fouille.

Le comblement, dont l'origine anthropique ne peut être assurée, est attribuable à la période La Tène moyenne-finale, sans plus de précision.

La fosse F052 (planche 5)

A la fouille, la fosse F052 n'a pas montré de stratigraphie particulière. Son remplissage livre une céramique aux caractères techno morphologiques homogènes, avec un nombre élevé de gros fragments. Deux formes archéologiquement complètes ont pu être remontées (les vases tronconiques du type A1.1 n° 29 et 30). Elles sont associées à une autre jatte tronconique (n° 31) à laquelle il faut ajouter plusieurs tessons connexes de deux grands fonds plats (non représentés).

Le comblement de cette fosse, directement comme dépotoir ou au moyen d'un matériel détritique provenant d'un dépotoir de surface paraît envisageable. Ce geste peut être daté de la fin du III^{e} siècle ou du II^{e} siècle av. J.-C., sans plus de précision.

La fosse F180 (planche 7)

Cette structure contient un matériel majoritairement fragmenté et plutôt disparate. Les recollages ou rapprochements morphologiques sont rares. On note la présence d'un peson, indice probable d'une activité de tissage. L'utilisation de cette fosse en tant que dépotoir domestique semble à exclure. Son comblement, plus sûrement lié à des phénomènes naturels qu'anthropiques, pourrait être daté du III^{e} siècle av. J.-C.

Le fossé F202 (planches 8 et 9)

La stratigraphie de remplissage du fossé F202 est connue grâce à six coupes transversales. La répartition de la céramique apparaît plutôt homogène, sur le plan du nombre de restes, entre l'US1 et l'US2 (US1 : NR = 52, US2 : NR = 40). En revanche, en terme de masse de matériel, celle-ci met en évidence une forte distorsion (US1 : 970 g, US2 : 2130 g). Ces observations traduisent sans doute une différence sensible dans les processus de déposition.

L'US2 contient majoritairement de gros fragments aux surfaces peu altérées, les recollages ou rapprochements morphologiques y sont nombreux. L'US1 recèle quant à elle un matériel plus disparate et érodé. En outre, la distribution spatiale de la céramique au sein de l'US2 montre nettement que les rejets, de nature détritique, ont été opérés à partir de structures émettrices localisées. Le remplissage de l'US1 semble moins organisé et résulte vraisemblablement de l'accumulation de sédiments provenant des niveaux de circulation environnant.

Du point de vue chronologique, la structure F202 livre un matériel au caractère plutôt "tardif" en comparaison de l'ensemble du corpus. Plusieurs vases sont ainsi montés et/ou décorés au tour rapide (n° 59, pl. 8 ; n° 62 et 64, pl. 9). En outre les cuissons en atmosphère maîtrisée sont majoritaires. Le comblement définitif de ce fossé pourrait donc dater de la fin du II^{e} ou du début du I^{er} siècles av. J.-C.

2- Les amphores (G. Landreau)

Seulement 27 tessons d'amphores ont été mis au jour sur l'ensemble de l'opération(planche 10). Ils proviennent exclusivement de la fouille de deux structures situées dans le secteur Nord, les fossés F202 et F214[19]. Tous les fragments recueillis sont d'origine italique et appartiennent au groupe des amphores italiques républicaines (Gréco-italique et Dressel 1).

[19] Ces fossés matérialisent le côté sud d'un enclos qui se développe vers le Nord, hors de l'emprise.

Tableau 8 : Répartition des fragments d'amphores au sein des structures F202 et F214.

Fait	Sd.	U.S	NR	%NR	Masse (g)	NMI	nmi'	Commentaire
202	1000	1	1	3,7	150			
	1003	2	1	3,7	1020		1	pied
	1012	2	17	63,0	3600		1	fond et panse
	1014	1	1	3,7				
	1016	?	2	7,4	100			
	1021	2	2	7,4	100	1	1	lèvre
214	1007	?	1	3,7				
	1022	?	2	7,4	300			
	Total		27	100	5270	1	2	

D'une manière générale, les tessons sont extrêmement dégradés par l'action du sous-sol et la proximité de la nappe phréatique. Gorgés d'eau, les fragments subissent un fort traumatisme lors de la fouille et une partie de leur épiderme tend à disparaître, rendant l'interprétation des données morphométriques très délicate. Ce phénomène a également été observé sur le site voisin des Natteries, à Cholet (Lemaître 2000 : 118).

Les éléments caractéristiques sont peu nombreux : on recense un seul bord et un pied. Aucun fragment d'anse ou d'épaulement n'a été retrouvé.

Dans la détermination typo-chronologique des amphores italiques républicaines, la morphologie des lèvres est considérée par un grand nombre de chercheurs comme un critère majeur (Poux 1998, Maza 1998, Loughton 2000). Les mesures prises en compte sont la hauteur de la lèvre (HL), son épaisseur (EL), son inclinaison et le diamètre à l'embouchure.

La lèvre issue de F202 (n° 66, pl. 10) mesure 31 mm. de hauteur pour 18 mm. de largeur[20], elle permet de restituer un diamètre à l'ouverture égal à 145 mm. Localement, ce fragment de col trouverait tout à fait sa place dans le lot d'amphores issue de l'enclos 3 du site des Natteries, à Cholet (Lemaître 2000 : 128-133)[21].

Ces valeurs, avec une réserve concernant l'épaisseur, renvoient l'image d'une amphore de type gréco-italique "de transition" dont la période de circulation correspond approximativement au troisième quart du II[e] siècle av. J.-C.[22].

[20] La largeur de 18 mm. est sujette à caution en raison de l'usure du tesson.

[21] L'enclos 3 a livré 99 cols d'amphores dont les mesures, effectuées sur près de 80 individus sont les suivantes (Lemaître 2000 : 129) :

- hauteurs de lèvres comprises entre 15 et 51 mm. (mais 57% des hauteurs comprises entre 25 et 34 mm.)
- diamètres à l'embouchure compris entre 110 et 180 mm. (mais 73% des diamètres compris entre 130 et 150 mm.).

[22] Cette attribution chronologique repose principalement sur la morphologie de la cargaison de l'épave de Punta-Scaletta (amphores de transition), dont le naufrage est daté de 140-130 a.C. par comparaison avec le matériel des sites de Carthage et Numance (Maza 1998 : 20, n.22).

L'examen du pied provenant de la même structure F202 (n° 67, pl. 10) n'apporte pas de précision supplémentaire. Sa finesse relative conforte cependant une datation au IIe siècle av. J.-C.

La présence de matériel amphorique sur le site de Gabard, si elle illustre la circulation de conteneurs d'origine méditerranéenne jusque dans les établissements ruraux modestes de la Gaule de l'Ouest, ne permet pas de conclure de façon objective quant à la consommation régulière de vin sur place. L'hypothèse d'une réutilisation d'emballages "consommés" dans un environnement proche (sur un autre site ?) doit également être envisagée. A ce titre les stigmates observés sur le pied n° 67[23] et, plus encore, sur le lot n°65 (pl. 10) paraissent significatifs. On constate, en effet, sur cette pièce, constituée de 17 tessons permettant de restituer les trois-quarts de l'objet, plusieurs "gestes" délibérés. Le pied a été brisé et la cassure soigneusement poncée tandis que la partie supérieure de la panse était régularisée de façon plus ou moins horizontale. La vasque ainsi obtenue devait avoir une capacité d'environ dix litres.

Le remploi manifeste des amphores à des fins domestique, artisanale ou agricole n'est pas sans conséquences sur la chronologie des niveaux dont elles proviennent, leur potentiel datant s'en trouve donc fortement déprécié[24].

3- *Le mobilier en terre cuite* (G. Landreau)

313 fragments d'argile cuite représentant une masse de 10,3 kg. ont été mis au jour sur le site. Parmi ces objets on distingue une grande quantité de fragments de plaques et quelques éléments divers.

A- Les fragments de plaques

273 fragments proviennent de plaques en argile cuite dont l'épaisseur varie entre 23 et 36 mm. (planche 12). Un lissage régulier est visible sur les tranches et sur l'une ou les deux faces. Aucun décor n'a été observé à l'exception d'une bande lissée soulignant l'angle d'un fragment (n° 4). Le mode de fragmentation montre que certaines de ces plaques ont été assemblées à partir de boudins d'argile (n° 7, par exemple). L'examen des cassures révèle en outre une cuisson régulière et, seuls quelques éléments possèdent une coloration de surface plus foncée (tirant sur le brun-noir) ou encore gris clair.

---

[23] Ce pied, anormalement conique et court a peut-être été retravaillé. Nous signalerons néanmoins qu'il existe des exemplaires semblables dans des sites proches, notamment aux Natteries (n° 807, pl. 5) et à Chemillé, La Boirie I (n° 6, pl. 48).

[24] La durée de cette seconde vie est difficilement appréciable, mais peut dépasser plusieurs décennies.

D'un point de vue fonctionnel, il convient de distinguer les fragments de plaques possédant une seule surface régularisée de ceux disposant d'un lissage sur les deux faces.

Les premiers peuvent être interprétés comme des éléments de plaques-foyers fixes tels qu'on en rencontre couramment sur les sites de l'âge du Fer. La face supérieure qui reçoit le foyer est lissée tandis que la face inférieure, très irrégulière, doit reposer sur un radier ou à même le sol (n° 3 et 4, par exemple).

La fonction des seconds (n°1, 2 et 5 à 8) reste plus problématique, alors que leur présence sur les habitats de La Tène finale de l'Ouest de la France est récurrente. On signale par exemple ce type de plaques sur les établissements ruraux de La Bleure et des Natteries, à Cholet en Maine-et-Loire (Sandoz 1999 : 52 ; Maguer 2000 : 173), sur le site de Clouet, à Carquefou en Loire-Atlantique ou encore aux Jeusseries, à Retiers en Ille-et-Vilaine (Le Goff 2004 : 111-113).

A Gabard, l'utilisation de ces objets à des fins domestiques, pour la préparation ou la consommation des aliments (Maguer 2000 : 173), ou comme plaques de cuisson mobiles (Le Goff 2004 : 112) paraît recevable sans que l'une ou l'autre des hypothèses ne puisse prévaloir.

Récemment, la présence conjointe de plaques de cuisson mobiles et de jattes tronconiques a été utilisée comme une "*caractéristique commune récurrente*" permettant de définir un faciès culturel centré sur les départements de la Loire-Atlantique, de l'Ille-et-Vilaine, de la Mayenne et de la Sarthe (Le Goff 2004). Sans préjuger de la valeur heuristique de ces critères pour la construction du modèle proposé, la mise en évidence des mêmes assemblages dans le Nord Deux-Sèvres à Gabard, mais aussi à 27 km. au sud-est, sur l'établissement rural des Varennes, à Glenay (Baigl 2000 : 25 et 38) mérite toutefois d'être signalée.

B- Les autres objets

Outre les fragments de plaques, le site a livré quelques objets en terre cuite répartis dans trois structures différentes.

La structure F019 contenait une fusaïole (ou une perle ?) d'un diamètre de 3 cm. (n°10, pl. 13) ainsi qu'un fragment de plaque circulaire en céramique d'un diamètre estimé à 18 cm. pour une épaisseur de 2 cm. (n° 9, pl. 13). Munie de nombreuses perforations réalisées avant cuisson, cette pièce peut être interprétée comme un fragment de la sole d'un four à usage culinaire ou artisanal. La fusaïole est très classique dans sa forme (Menez 1996 : 139) et l'on retrouve un peson proche sur le site de Bel Air, à Cholet (Olliveau 2000 : pl. 9).

Deux objets massifs, de forme pyramidale tronquée, proviennent de F137 (n°11 et 12, pl. 13). L'un d'entre eux possède un empâtement à la base destiné,

sans doute, à assurer son assise. Ces pièces peuvent être interprétées comme des éléments de chenets à l'image de ceux découverts sur le site des Natteries, à Cholet (Maguer 2000 : 174) ou sur l'habitat fortifié des Humelles, commune de Mûrs-Erigné, au sud d'Angers (Le Goff 2000 : 63). A titre d'hypothèse, leur utilisation en support de plaques de cuisson mobiles peut également être envisagée.

On signalera enfin la présence d'un peson dans la structure F180 (n° 51, pl. 7). L'objet, de forme para cylindrique, mesure 14 cm. de hauteur, pour une masse de 600 g.

4- Le mobilier métallique

L'unique objet métallique retrouvé à Gabard provient du comblement de la fosse F. 26. Il s'agit d'une pièce cassée en deux, comportant à une extrémité un possible emmanchement. D'après Olivier Nilesse, il pourrait s'agir d'un lingot de fer. Plusieurs éléments de ce type ont été découverts aux Genats[25].

La rareté du mobilier métallique sur le site de Gabard ne doit pas étonner. François Malrain répétait, il y a encore peu de temps, que le mobilier métallique était quasiment absent des fermes indigènes (Malrain 2000 : 32). Toutefois des socs d'araires ont été découverts à Sermoise dans l'Aisne (Malrain 2000 : 32). Nous pouvons supposer que la valeur du métal conduit soit à sa transformation physique (rebattage), soit à sa transformation fonctionnelle (réutilisation à d'autres fins)

5- Le mobilier lithique

Le mobilier lithique se compose principalement de 7 fragments de meules en granit et d'une hache néolithique.

A- La hache néolithique

La hache polie (F. 21) a été trouvée au décapage, en dehors de toute structure archéologique. Plantée dans le substrat, tête en bas, elle mesure 20,5 cm. de long, sur 6,5 cm. de large. Elle est fabriquée dans une roche dite verte, une dolérite, légèrement cristallisée. Sa surface a été polie, puis rebouchardé. Ce

[25] Information orale Olivier Nilesse.

type de hache n'est pas datable avec précision, nous en trouvons au néolithique moyen et final[26].

B- Les meules

Les meules rotatives apparaissent au IV^e^ siècle av. J.-C. dans la péninsule ibérique, puis se répandent petit à petit dans toute la Gaule (Boyer et Buchsenschutz 1998 : 199). Elles semblent largement répandues dès le II^e^ siècle av. J.-C. Toutefois, la date d'apparition de cette machine sur les sites du sud-ouest de la Loire n'est pas encore bien déterminée. Dans le cas de Gabard, les datations proposées remontent à la fin du III^e^ ou au début du II^e^ siècle av. J.-C.

Le tableau 9 regroupe les caractéristiques des éléments de meules rotatives de Gabard et de la Grande Pelaine à Mauléon, indice de site découvert lors de l'évaluation préalable aux travaux de la R.N. 149 (fig. 39). Plusieurs axes s'en dégagent.

Les diamètres des meules varient de 36 à 44 cm. pour des épaisseurs maximales comprises entre 3,5 et 14 cm. Les contextes de découverte et la chronologie du site ne permettent pas de suivre une tendance évolutive par rapport aux dimensions. L'absence de meule de grand diamètre (supérieur à 46-47 cm.), ainsi que l'inclinaison des flancs, confirment le contexte celtique (*meta* n° 53-01)[27].

La majorité des pièces retrouvées sont des parties de meules rotatives : les *metae* sont plus fréquentes et notablement mieux conservées (n° 20-01 et 53-01). L'unique fragment de *catillus* (n° 17-13) n'a pas fourni d'encoche pour le bras de rotation, habituellement en position latérale. Il semble que l'on puisse distinguer la présence d'un réceptacle à grain sur sa face supérieure en dépit d'un état général fortement dégradé.

A Gabard, la forme de l'œil est circulaire, dans les quatre cas ou ce dernier est visible. En revanche, l'un des deux fragments (n° 8) trouvés à la Grande Pelaine est doté d'un œil quadrangulaire. D'autres *catilli* en provenance du site gallo-romain de Mazières-en-Mauges tout proche sont dotés d'œil à section de plan quadrangulaire. Le second fragment (n° 9) en provenance du même site est plus épais. Il rappelle l'une des meules en granit, dite « gallo-romaine », provenant de Rorthais (Mauléon) conservée au Musée du B.R.H.A.M. (à Mauléon), peut-être à rapprocher des meules rotatives hautes, définies par M. Py (Py 1992 : 227). Elles ont un aspect réellement plus trapu. Celle du musée de Mauléon est complète. D'un diamètre de 38 cm., la hauteur de la *meta* et du *catillus* superposé atteint 36 cm. Les deux autres *metae* complètes du Musée,

[26] Je remercie Pierrick Fouéré pour son aide et les informations qu'il m'a transmis.

[27] A Mazière-en-Mauges, les deux meules, dites de tradition celtique, mesurent 42 et 42,5 cm. (n° 51 et 80) (Boyer et Buchsenschutz, 2000 : 182-84).

découvertes aussi à Rorthais, sont plus classiques, d'un diamètre de 42 cm. et d'une épaisseur maximale de 12 à 16 cm.[28].

Tableau 9 : Dimensions et caractéristiques des éléments de meules rotatives recueillis à Gabard et à La Grande Pelaine (Mauléon)
Frag. : fragmentation, Mesures en centimètres, H. : hauteur, D. : diamètre, ●○ : œil fermé ou ouvert à section circulaire, ■□ : œil fermé ou ouvert à section rectangulaire. S.A. surface active

n°	Objet	Frag.	Position	Diam.	H. Int.	H. Ext.	D. œil	Œil	Pente S.A.	Usure	Observations
12-01	?	0,05	F. 12	?	?	?		?			Granit clair, grain fin
17-12	*Meta*	0,4	F. 17	44 ?	11,5	9	4 ?	●○ ?	5°	Lustrage sur toute la surface	Granit rose à grain fin
17-13	*Catillus*	0,3	F. 17	42	< 8	8,5/9	4,5/5	○		Lustrage en couronne	Granit clair, petits grains de mica
20-01	*Meta*	1	F. 20	36,5	12	3,5<x<9,5	3,7	○	10°-13°	Piqueté et usé	Granit rose, gros grains de micas (3-4 mm.)
53-01	*Meta*	1	F. 53, US 1	36	11,5	12	3	○	(-7°)-23°	Couronne lustrée, piquetage et forte usure différentielle	Granit clair, petits grains de mica.
26-08	?	0,25	F. 26	38		6,5	6	?	0° ?	Usure sur l'ensemble des deux faces et la périphérie	Diorite
18-04	?	0,05	F. 18	?		6	5,5 ?	?	0° ?	Usure sur l'ensemble des deux faces et la périphérie	Diorite
Fragments de meules trouvées lors de l'évaluation sur l'indice de site de la Grande Pelaine (Mauléon)[29]											
8	*Catillus*	0,25	Sd. 906, St. 2	36 ?	6 min.	9	3 X 5 min.	□ ?		Forte usure autour de l'œil	Granit rose, mica noir
9	*Meta ?*	0,15	Sd. 906, St. 2	Au moins 42	Au moins 15	?	?	?		Surface de travail lustrée	Granit rose, mica noir

[28] Je tiens ici à remercier chaleureusement Y. Maudet, responsable du Musée, pour m'avoir informé sur la localisation des trouvailles.
[29] Les fragments de meules ont été fournis par Jérôme Rousseau, je le remercie ici de son aide. Les informations ont issues du rapport de diagnostic (Rousseau *et alii*, 2003 : 30 et planche 7).

Tous les fragments de Gabard sont en granit d'origine locale, à grain plus ou moins fin et de couleur variable. Aucune meule en grès ou en basalte n'a été découverte, alors que ces matériaux sont présents dans les corpus des meules du site des Natteries et de Mazières-en-Mauges (Maguer 2003 : 176-183 ; Boyer et Buchsenschutz 2000 : 179-181).

L'étude des surfaces de travail a permis de remarquer la présence d'une usure limitée à la couronne distale, parfois associée à un méplat périphérique (n° 17-13 et 53-01). Ces caractères ont été retenus par F. Boyer et O. Buschsenschutz comme étant significatifs des meules céréalières (Boyer et Buchsenschutz 2000 : 179-181). A l'inverse, les *metae* n° 17-12 et 18-04 sont dotées d'une usure et d'un lustrage généralisés sur toute la surface, ce qui serait totalement incompatible avec une mouture céréalière. En revanche, aucune strie concentrique et aucune usure proximale (autour de l'œil central), marques, caractéristiques d'un broyage de substances minérales, n'ont été remarquées. Néanmoins, la *meta* n° 2 pourrait avoir été utilisée dans ce cadre.

L'étude des pentes de la surface active des meules est riche d'enseignements. Nous ne connaissons que les pentes originelles des *metae* n° 17-12 et 20-01 et de l'unique *catillus*. Celle de la meule n° 17-12 est faible, à peine 5°, tout comme le *catillus* n° 17-13, alors que la pente de la *meta* n° 20-01 est de 10°. Cette dernière se rapproche fortement des pentes les plus fréquentes des meules du site de Mazière-en-Mauges, environ 14-15°, pour la période gallo-romaine (Boyer et Buchsenschutz 2000 : 172). Aucune expérimentation n'a encore permis de montrer que cette pente était la plus efficace. Nous pouvons noter sur la *meta* n° 4, que la pente de la surface active varie d'un secteur à l'autre, de 10° à 13°, soit une usure différentielle relativement faible, de l'ordre de 3°.

La *meta* n° 53-01 présente une très importante usure dissymétrique. A l'origine, l'épaisseur de la *meta* était de 11,5 cm. ; elle est passé sur l'un des côtés à seulement 3,5 cm. Si la pente la plus importante est de 25°, ce qui est déjà considérable, la zone la moins usée a vu sa pente s'inverser. Effectivement, la pente (7°) n'entraîne plus le grain vers l'extérieur mais vers l'intérieur, en direction de l'œil. L'usure de cette meule est tellement importante que la pente de la surface active s'est inversée, comme en témoigne la forme coudée de l'œil. Son axe s'est ovalisé du côté de l'usure, suivant ainsi l'inclinaison progressive du *catillus*. Nous nous retrouvons ainsi dans l'impossibilité de restituer la pente d'origine. A en juger par son état général, cette usure différentielle (18°) n'a pas empêché l'utilisation de cette *meta* sur une très longue période, en repiquetant la surface active.

D'autres exemples d'usure différentielle importante sur les meules rotatives sont connus. Quatre *meta* en basalte, de meule rotative basse du type B2, découvertes sur le site de Lattes sont dans ce cas (Py 1992 : 200-202). Ces fortes usures ovalisent le trou de l'axe du côté de l'usure.

Si ces exemples ne sont pas rares, l'importance de l'usure sur la meule de Gabard est plutôt inhabituelle. Cela signifie que la meule en question a été utilisée pendant une très longue période, sans être changée. Il faut croire que l'inclinaison importante du *catillus* n'a pas gêné outre mesure les utilisateurs. On imagine mal comment une telle *meta* aurait pu être utilisée dans un mouvement rotatif complet. Cet exemple semble alimenter la théorie d'une utilisation par mouvement alternatif (Petres 1996), même si celui-ci est moins productif que le mouvement rotatif complet.

Ajoutons enfin à la description des *metae* de Gabard que l'axe de rotation est probablement solidaire du *catillus*. En effet, les perforations des *metae*, qui sont totales, sont usées par les frottements de l'axe. Nous serions donc ici en présence d'un système différent de celui constaté par C. Pommepuy dans la vallée de l'Aisne et expérimenté par F. Boyer et O. Buchsenschtuz au Mont-Beuvray (Pommepuy 2003 : 381 ; Boyer et Buchsenschutz 1998).

Les deux fragments n° 26-08 et 18-04, qui semblent provenir d'une seule et même meule, sont en diorite, une roche métamorphique que l'on trouve localement. Le matériau n'est pas l'unique point de différence entre ces deux fragments de meule et le reste du corpus. En effet, toutes leurs faces sont usées, y compris l'extérieur, alors qu'elles sont seulement dégrossies sur les *catillus* en granit. Aucune pente n'est visible : elles sont planes. Nous n'avons pas retrouvé, à l'heure actuelle, d'autres exemples de ce type dans la bibliographie et il n'est pas possible de lier ces choix (matériaux, type d'usure, structure) à un usage particulier. Les *metae* à surface plane sont connues ailleurs en France mais parfois dans d'autres matériaux. C'est le cas dans les vallées de l'Aisne et de l'Oise, à Lattes, en Bretagne, en Grande-Bretagne (Pommepuy 2003 : 380, Cunliffe 1984, Gast *et al.* 1985, Py 1992 : 195)

Sur les sites de l'ouest de la France, comme dans le sud, on utilise successivement, ou voire en même temps, des meules à surface plane et à forme conique ou bombée, ce qui peut être considéré, d'après les études d'archéologie expérimentale, comme une évolution technique.

Si la taille de notre corpus ne pouvait que limiter les conclusions de cette étude, une recherche plus approfondie des meules sur les terrains primaires du Bressuirais et des Mauges est tout à fait envisageable. La carte de localisation de l'ensemble de celles que nous avons pu repérer lors de cette petite étude atteste du nombre important des meules retrouvées (environ 10 NMI, nombre minimum d'individus). Les découvertes, très récentes, sont essentiellement issues des fouilles préventives et la carte est en forte corrélation avec les tracés des axes de circulation (A87, RN 149), mais d'autres découvertes plus fortuites viennent alimenter la base. Elles couvrent les périodes gauloise et gallo-romaine et permettraient de mieux cerner d'éventuelles évolutions

technologiques à l'image de ce qui a été fait pour la vallée de l'Aisne (Pommepuy 2003 : 375-383).

*

Le comblement des fosses est rarement stratifié et constitué de colluvions ayant fourni un mobilier peu abondant. Elles ont pu servir à l'extraction du substrat (arène granitique) et non pas servi de dépotoir.

Du mobilier en terre cuite a été retrouvé sur tout le site, mais ce sont les fosses et fossés qui en ont fourni le volume le plus important. Si les découvertes de céramique et de plaques de terres cuites couvrent toute la surface du site, il faut signaler l'absence d'amphores hors des fossés 202 et 214. Par ailleurs, sur la petite portion du fossé qui a été fouillé, il a été possible de repérer une zone de rejet préférentielle et une structure émettrice, le grenier E1, comme sur d'autres sites de ce type (Gansar *et alii.* 1997).

La répartition spatiale du mobilier non céramique n'est pas très parlante. Nous pouvons signaler leur absence, à l'inverse des amphores, dans toute la partie nord du site, y compris le nord des secteurs est et central. Ils se concentrent au sud-est du site autour du bâtiment E2 et de cet espace relativement peu fourni en structures archéologiques. Ces restes sont quasiment absents (à l'exception de la meule du fait F. 12) des trous de poteaux, qui constituent l'immense majorité des faits.

Les éléments liés au travail du textile, restes ultimes d'un métier à tisser, ont été trouvés uniquement dans des gros trous de poteaux et non dans les grosses fosses du sud-est du site.

IV- Etude anthracologique (P. Poirier[30] en collaboration avec A. Ali[31])

1- Introduction

Dans le cadre de la fouille de Gabard sur la commune de Nueil-les Aubiers (79), l'intérêt d'une étude anthracologique est double :

- à l'échelle du site : étudier la végétation arborescente des environs et mesurer l'impact des activités humaines à l'époque (IIIe-IIe s. av. J.-C.),
- à l'échelle du Centre-Ouest de la France: compléter la matrice déficitaire en données pour le nord du Poitou-Charentes et la Protohistoire sur l'ensemble de la région Poitou-Charentes (fig. 40, 41). Ceci a pour objectifs de contribuer à des aspects quantitatifs liés à l'étude paléoenvironnementale diachronique du secteur en rééquilibrant le corpus anthracologique analysé par le biais des analyses multivariées (AFC et ACC) et pour des aspects qualitatifs liés à la paléobotanique (histoire des plantes) en complétant les donnée sur le carte de végétation potentielle du hêtre avant la période historique, ainsi que celle du châtaignier (échanges-commercialisation[32] et/ou présence ponctuelle antérieure à la romanisation) ?

2- Esquisse du cadre naturel du site

Nueil-les-Aubiers est situé sur les derniers contreforts du Massif armoricain. La pluviométrie est importante pour la région (> à 800 mm. d'eau/an). Les reliefs sont vallonnés et peu accentués. Les sols bruns acides issus de la roche en place (granite, gneiss, schistes) sont propices à la régénération forestière (CRPF 1973).

Appartenant à la région biogéographique atlantique (secteur phytogéographique ligéro-séquanien - Ozenda 1994), la végétation est de type chênaies acidiphiles collinéennes atlantiques pour les plateaux (chênes sessile - Quercus petraea, pédonculé - Q. pedunculata, hêtre - Fagus sylvatica) . Il existe de landes humides atlantiques tempérées à Erica tetralix et E. ciliaris. Pour les végétations hygrophiles, les ripisylves sont composées principalement d'aulnes

[30] CDD INRAP.
[31] ATER EPHE à l'UMR 5059 CNRS/UM II/EPHE – Centre d'Ecologie et de Bio-archéologie (Montpellier)
[32] La présence de charbons de châtaignier dans un dépôt funéraire de l'Age du Bronze (Taillet 1955) près de Poitiers soulève cet aspect du problème.

glutineux (Alnus glutinosa) et de frênes communs (Fraxinus excelsior). En outre, il faut noter aussi la présence de zones humides temporaires à eaux stagnantes l'hiver (les noues).

Des bois et des prairies d'élevage correspondent à la principale mise en valeur actuelle des sols. Le paysage est de type bocager.

3- Matériel et méthodes

A partir de volumes variables n'excédant pas les 2 l. de sédiments provenant de structures excavées, 24 prélèvements de même période ont été tamisés (2 et 0,5 mm.). Aucune paléosemence n'a été identifiée.

Les identifications taxinomiques des charbons de bois ont été réalisées à l'aide d'un microscope optique à réflexion par A. Ali à l'UMR 5059 du CNRS (Centre d'Ecologie et de Bio-archéologie à l'Institut de Botanique de Montpellier) selon les critères de la xylologie définis dans des atlas de référence (ex. : Schweingruber 1990).

Les résultats sont exprimés en nombre de fragments identifiés (N) par taxon (fig. 43). Cette unité d'expression permet les comparaisons avec l'ensemble des résultats régionaux (Thiébault 1992 ; Poirier 1999 ; Dabas et al. 2002 ; Fabre in Laporte et Picq 2002 ; Poirier et Ali 2003).

4- Résultats, commentaire et analyse

Les volumes prélevés expliquent le faible effectif par structure étudiée (de 1 à 50 charbons de bois) et une richesse spécifique (ou taxinomique) allant de 1 à 4 taxons. Ceci implique un raisonnement l'ensemble des résultats (total de fig. 43) exception faite de 121. En effet, pour ce dernier cas, il doit s'agir d'un comblement rapide correspondant à un dépôt de quelques masses importantes d'un même taxon (chênes caducifoliés). Il y a donc eu un arrêt de détermination en raison de l'effort-rendement.

A- Commentaire sur l'ensemble des résultats

8 taxons ont été recensés. Compte tenu des spécificités de la stratégie de prélèvement, le site de Gabard est conforme à ce qui peut être observé pour l'ensemble de l'Arc atlantique (Marguerie 1992 ; Poirier 1999). 10 à 15 taxons en moyenne sont identifiés par site.

Cette liste est conforme aux potentialités du secteur étudié. Le cas de l'if sera discuté ci-dessous. La contribution majoritaire des chênes caducifoliés (Quercus sp. FC) s'explique, entre autres, comme pour l'ensemble des sites du

Centre-Ouest de la France, par la contribution majoritaire de ces chênes aux végétations atlantiques (donc disponibilité importante) et par leurs qualités universelles (à la fois bois de construction, combustible présent en grande quantité et de régénération facile). En termes de récurrence d'identification, on note que le hêtre (Fagus) n'est pas anecdotique (3 structures sur 24), item pour le noisetier (Corylus) et les Papilionacées auxquelles appartiennent les genêts et les ajoncs. Ces derniers définissent les landes acidiphiles de la zone géographique étudiée. Les indicateurs de végétation hygrophile, tels que l'aulne (Alnus) et les saules (Salix) sont eux aussi présents.

Nature du territoire d'approvisionnement et éléments sur l'environnement végétal arborescent du site :

Les charbons permettent d'apporter des informations sur le territoire d'approvisionnement du site. En effet, d'après l'analyse archéologique, un colluvionnement postérieur à la période semble exclu. Les environs du site apparaissent comme une mosaïque :

- de milieux fermés (en raison du hêtre rencontré de manière non anecdotique et qui témoigne de la présence de formations boisées dans le Centre-Ouest et les plaines de l'Aquitaine pour la chronozone palynologique du Subatlantique - Couteaux 1970 ; Comps 1972 ; Baron 1996 ; Dabas et al. 2002)
- d'espaces ouverts et/ou transformés (cf. Papilionacées et noisetier - Corylus).

On note une faible présence sur l'ensemble des structures étudiées des Prunoïdées (Prunus) alors qu'ils se développement les sites gaulois du Nord de la France (Pernaud 1997) et du Centre-Ouest de la France (Poirier 1999 et Poirier 2001). Ainsi, c'est probablement une ouverture réelle mais n'ayant pas abouti à une transformation complète des formations boisées comme en témoignent la présence régulière du hêtre, les indicateurs de végétation hygrophile (saules et aulnes) et la faible fréquence d'identification des Papilionacées (et l'absence des bruyères arborescentes) qui caractérisent les landes acidiphiles du secteur. Elles auraient pu correspondre à la mise en place de séries de végétation « régressives » pouvant témoigner de la présence d'un *saltus*.

B- Echelle régionale

Les données du site de Gabard sont similaires à ce qui peut être observé dans un spectre ouverture pour la période historique dans le nord des Deux-Sèvres (cf. résultats d'Airvault - Poirier 1999). Ceci conforte l'hypothèse d'une action prédominante des facteurs liés aux actions humaines dans la structuration des assemblages anthracologiques au détriment d'un gradient temporel sur les 2500

dernières années. La figure 41 illustre le plan factoriel d'une analyse multivariée (AFC) de l'ensemble des résultats de la matrice du Centre-Ouest de la France (résultat inédit). Elle montre l'absence de gradient temporel, et donc du climat, sur les variations des pourcentages des taxons sur l'ensemble des dépôts archéologiques (relevés ou individus ou assemblages anthracologiques) analysés. On arrive à cette conclusion car le corpus est essentiellement composé de sites historiques pour le moment.

En effet, la végétation potentielle héritée des débuts du Subatlantique n'évolue pas en termes de définition fondamentalement dans des zones écologiquement « stables » (plaines et plateaux) de la façade atlantique par opposition aux milieux pour lesquels les péjorations climatiques provoquent des ruptures rapides des équilibres (ex. : marais littoraux) liés aux transgressions et régressions maritimes ou à l'érosion des sols sur forte pente. Les faibles reliefs limitant l'érosion rapide des sols associés à des facteurs tels que l'homostatie des formations boisées et la durée limitée dans le temps des péjorations climatiques et la proximité de l'océan Atlantique (effet tampon des variations climatiques) expliquent très certainement, en grande partie, ce constat.

C- Paléobotanique

Cas de l'If (Taxus baccata) :

La fosse F17 a permis de recenser l'If. C'est la première fois, à notre connaissance, que ce taxon est identifié en zone Centre-Ouest. Actuellement, il est présent comme arbre d'ornement. Espèce aux qualités nombreuses, il est recherché pour l'ébénisterie et la charpente (Rameau et al. 1989). Utilisé pour les armes (ex. : arc), on le retrouve dès le Néolithique en France (Noël et Bocquet 1987).

Ce résultat ne permet pas de conclure à sa présence en tant qu'arbre (ornement, complanté ou autre) présent dans les alentours du site. En effet, cette présence concerne seulement la fosse 17. Cette observation peut être due à une autre cause : un objet importé brûlé sur place.

Ne disposant pas d'informations paléoenvironnementales locales issues d'autres disciplines (palynologie, carpologie), il faudra attendre un maillage plus fin des données paléoenvironnementales sur la zone nord des Deux-Sèvres pour savoir s'il pouvait être présent à cette époque. La fréquence d'identification croisée à l'analyse chrono-stratigraphique des dépôts permettra de trancher. Il est à noter que les études anthracologiques menées en Bretagne sur les fermes gauloises n'ont pas permis de recenser l'If (Marguerie 1992).

Cas du Hêtre (Fagus sylvatica) :

La présence du hêtre est importante pour restituer la carte des végétations potentielles avant la période historique. Il est donc présent dans ce secteur avant la romanisation. Son maintien est ainsi attesté au cours de la période gauloise dans le nord du Centre-Ouest de la France.

Cas du Châtaignier (Castanea sativa) :

Le site de Gabard confirme une fois de plus que le châtaignier connaît son développement à la période historique. L'ensemble des résultats de la zone Centre-Ouest-Limousin-nord Aquitaine (fig. 42) s'inscrit dans la synthèse couvrant l'Europe du Nord et le Bassin méditerranéen (Conedera *et al.* 2004).

5- Conclusion

L'étude du site de Gabard a permis de compléter la matrice anthracologique de la zone Centre-Ouest-Limousin-Nord Aquitaine à double titre :

- pour une période sous-représentée par rapport à la période historique,
- pour un secteur déficitaire en données se situant dans une zone de transition entre les Pays de La Loire et les limites des bassins sédimentaires aquitain et parisien (fig. 40 et 42).

A l'échelle du site, et au-delà de la remarque générale d'une ouverture du milieu (évidente à la vue de la nature du site), on constate que les informations permettent d'émettre l'hypothèse d'un environnement ouvert non dégradé formé par une mosaïque de bois et d'espaces ouverts. Ceci est argumenté par la présence du hêtre (taxon forestier dans le Centre-Ouest de la France), et la faible récurrence des taxons indicateurs des formations de type landes acidiphiles.

D'un point de vue régional, ces données anthracologiques s'inscrivent dans les dynamiques de transformation des milieux en pays acides. Elles confortent l'analyse de la structuration des assemblages anthracologiques (relevés ou US formé d'un ensemble de variables les taxons) dus essentiellement aux actions humaines pour les 2500 dernières années.

La présence du hêtre est à souligner et complète les connaissances sur la construction d'une carte des végétations potentielles du Centre-Ouest avant la romanisation. L'absence du châtaignier vient appuyer ce qui est actuellement connu pour sa distribution et sa répartition. La présence de l'If est à noter. C'est la première en anthracologie que ce taxon est découvert. Au-delà de la nécessité de confirmer ce résultat, il est faut noter l'importance de ce genre de données

pour le milieu des restitutions archéologiques (ex. : Association des Gaulois d'Esse en Charente).

Glossaire

Autoécologie : étude des réactions des espèces considérées individuellement vis-à-vis des facteurs externes (Chabal 1997).

Héliophile : Se dit d'un taxon ou d'un groupement dont la présence est liée à un ensoleillement notable (Da Lage et Métaillé, 2000).

Hygrophile : se dit d'une espèce végétale ayant besoin de grandes quantités d'eau tout au long de son développement (Rameau et al. 1989).

Mésophile :

Ripisylve (ou ripisilve) : Se dit d'espèces, de communautés ou de formations végétales localisées au bord des cours d'eau

Remarque : Notion de forêts ripicoles et de végétation du bords des eaux (distinctions) : Ozenda (1994 : 79 et 80) : La végétation bordant les cours d'eau est parfois nommée ripicole (terme qui a l'inconvénient d'introduire une confusion avec la végétation des rochers ou rupicole).

Comme elle est souvent formée de bois ou de fourrés, on l'appelle couramment forêts riveraines, ripisilves, et dans les ouvrages en allemand, Auwälder.

Série de végétation : ensemble des groupements végétaux qui se succèdent dans un même lieu depuis le sol nu jusqu'au climax.

Taxon : Elément d'une classification systématique, considéré sans préjuger du rang qu'il y occupe. Notes : Un taxon peut correspondre aussi bien à une espèce, une sous-espèce ou une variété qu'à un genre, une famille, un ordre, une classe, un embranchement, etc. (Da Lage et Métaillé, 2000).

Pour l'anthracologie, un taxon valise regroupe un ensemble d'espèces appartenant à des genres différents appartenant à une tribu par exemple. Ce regroupement est dû à l'impossibilité de distinguer anatomiquement à l'échelle du genre. Les critères d'identification sont définis par International Association of Wood Anatomy (IAWA).

Conclusion

Nous sommes en présence d'un site qui n'a été que partiellement fouillé. Comme l'immense majorité des sites protohistoriques, aucun niveau de sol ne nous est parvenu et seules les excavations (fossés, fosses, trous de poteau) creusées dans le substrat ont été conservées. La principale conséquence de cet état est la déconnexion stratigraphique des faits. La stratigraphie relative, perceptible par les recoupements de structures, est peu fréquente, pour ne pas dire anecdotique. Habituellement, le travail sur un réseau de fossés permet d'établir une première évolution chronologique du site. A Gabard, le très faible nombre de ces structures interdit toute velléité dans cette direction, et l'unique secteur disposant d'une chronologie relative a subit un labourage en règle par les tombereaux, avant la fouille dans des conditions d'humidité déplorables. La mise en phase, fort restreinte, se limite au secteur des fossés nord (F. 202 et F. 214) et aux informations fournies par le mobilier.

Néanmoins, cette occupation du 2^{e} âge du fer se divise en deux zones distinctes, méridionale et septentrionale :

- au sud, dans la partie centrale, et en contrebas, le site se compose d'une série de nuages de fosses et de trous de poteau. Rien ne permet d'affirmer, à l'heure actuelle, que la zone d'occupation ne se poursuive pas plus vers le sud, hors emprise. La densité des structures le laisse présager.
- au nord-est, et en contre-haut, non loin de la crête de la colline, un grand fossé délimite une zone majoritairement hors emprise, et à l'intérieur de laquelle, un grenier a été reconnu.

La relative rareté des fossés est surprenante, il ne subsiste quasiment aucun fossé de parcellaire. La superficie du décapage est restreinte sur l'axe nord/sud, ce qui peut expliquer cette absence, en revanche, cela est plus surprenant sur l'axe est/ouest.

La nébuleuse de structures du secteur central, pouvant s'étendre hors de l'emprise, apparaît comme une occupation ouverte. Seul le petit fossé F 171 pourrait éventuellement être raccordé à cette occupation, mais il n'a fourni aucun mobilier et il est fortement arasé. Nous serions donc sur une occupation ouverte. Des exemples de ce type sont connus par exemple sur le site de Terre qui Fume et de La Prèverie[33].

Nous pouvons parler d'une structure de production agricole. En effet, l'occupation est importante puisqu'elle comprend un grand bâtiment quadrangulaire, n'ayant pas une fonction de stockage, mais plutôt d'habitatation.

[33] Au Terre qui fume (Buxerolles, 86) (Maguer 2004), à La Préverie (Cholet, 49) (Le Meur 1994).

Plus au nord, il est possible de reconnaître une aire vouée plus au stockage par la présence de quatre petits bâtiments sur poteaux, pouvant s'apparenter à des greniers. Une palissade, dont plusieurs états sont envisageables, pourrait structurer cet espace. On peut y voir une zone de stockage plus regroupée et dense, distincte de l'aire d'habitat, et sans silo[34]. Cet établissement regroupe ainsi les caractères des établissements ruraux du début de La Tène, à savoir une organisation spatiale lâche,peu rigoureuse, sans limites physiques.

Le mobilier lié aux activités agricole, artisanale et domestique, permet d'entrevoir une partie des productions de l'établissement rural de Gabard. Les fosses de l'occupation méridionale ont fourni la majeure partie du mobilier. Toutes les meules en proviennent témoignant de la transformation sur place des matières premières stockées sur le site. Les fragments permettent de distinguer au moins 6 meules rotatives manuelles en roche locale. Les usures très importantes constatées sur certaines *metae* témoigneraient d'une utilisation intensive et sur une longue durée de chaque élément de la meule. Les activités domestiques sont aussi représentées par la présence d'éléments de chenets et par les plaques de foyer (si leur fonction est confirmée).

Une autre activité de transformation d'une matière première, très classique dans les fermes gauloises, à été reconnue : le travail des fibres végétales ou animales. La fusaïole témoigne du filage et le peson de tissage. Les deux principales phases du travail des fibres ont donc eu lieu sur le site de Gabard. Nous retrouvons ces objets en terre cuite ou en pierre sur d'autres sites de la région (Guillaumet et Nillesse 2000 : 259 ; Nilesse 2003b : 165).

La répartition des objets en lien avec l'activité de la ferme indique une forte concentration dans le secteur est, non loin des faits F. 29, F. 31, F. 231, et F. 232, dont la fonction demeure inconnue (fig. 35 et 36). Il est toutefois difficile de faire de ce secteur une zone de travail privilégiée dans la mesure ou les fosses F. 17 et F. 26 regroupent à elles seules une grosse partie du mobilier, toutes familles confondues.

Le mobilier de la ferme basse de Gabard témoigne donc d'un établissement modeste. Les décors et l'assemblage des différentes formes céramiques corroborent cette position. Cet établissement a été en activité autour de la fin du III^{e} ou du début du II^{e} siècle av. J.-C. Il fait ensuite place à une implantation plus méconnue, au nord, installée dans un enclos.

Ce dernier n'a été qu'effleuré par la fouille. Il semble délimiter une aire de vie et de stockage (grenier E1), comprenant au moins une petite porte vers le sud. Idéalement positionné sur le versant sud d'une colline, quasiment à son sommet, l'établissement était en excellente position pour surveiller tout le val de l'Argent.

[34] C'est aussi le cas des Petits Clairons à Barbezieux (Baigl 1990).

Il se situe aussi en bordure d'une ligne de crête où passait encore à l'époque moderne, l'ancienne route de Bressuire à Cholet.

L'enclos de Gabard comporte, pour ce que l'on en connaît, au moins un angle droit et une autre partie curviligne. Cette forme d'enclos se retrouve dans la phase II des Natteries, mais aussi dans la ferme de Saint-Symphorien. Mais les comparaisons s'arrêtent là.

En effet, le mobilier découvert et la portion de fossé fouillé n'ont rien en commun avec un site de la nature de ceux mentionnés précédemment. Bien qu'une infime partie de l'enclos a été fouillée, le volume de terres cuites, sans être négligeable, n'a rien d'exceptionnel, ce qui pourrait confirmer le caractère modeste du site.

Le mobilier est réparti sur la quasi totalité de la longueur du fossé, avec tout de même une zone de rejet préférentielle sous le seul bâtiment (E1) reconnu dans l'enclos (fig. 36). C'est ici que la présence d'amphores est attestée, bien que modeste. Outre le faible nombre d'individus, plusieurs fragments ont fait l'objet de gestes délibérés, témoignant d'une réutilisation à d'autres fin que du transport de vin. Ajoutons que parmi la céramique du fossé 202, nous trouvons un fond de vase entièrement tourné à la cuisson maîtrisé, ainsi que plusieurs vases dont le col et la lèvre ont été repris au tour rapide. Toutes ces indications témoignent d'un comblement du fossé 202, autour de la fin du II^{e} siècle ou du début du 1er siècle av. J.-C.[35], donc plus tardif que l'occupation de la partie sud du site.

Il est regrettable que la nature du substrat n'ait pas permis la conservation de faune et de pollens. Les analyses anthracologiques ont permis de mieux cerner l'environnement des fermes de Gabard. Il est conforme aux autres résultats de l'arc Atlantique. Les bois sont encore fortement présents, comme en témoigne la présence du hêtre, mais ils côtoient des landes moins nombreuses (genêts et ajoncs) et des espaces ouverts. Il faut cependant noter l'exceptionnelle présence de 2 taxons d'if mais cet échantillonnage est trop faible pour conclure sur la présence d'un arbre ou d'un objet brûlé.

Le site de Gabard n'est pas un site isolé. Il alimente la base des sites du 2^{e} âge du fer de la Gâtine et du Choletais qui prend depuis quelques années des proportions tout à fait inattendues (fig. 38). En effet, outre quelques fouilles anciennes, la réalisation des autauroutes A83 et A87 et les travaux de la RN 149 ont considérablement nourri nos connaissances sur les fermes gauloises[36]. Il s'intègre aussi parfaitement, pour sa première phase, dans le groupe des établissements ruraux ouverts (assez rarement fouillé en Centre-Ouest) de La

[35] Aucune amphore typique du 1er siècle av. J.-C. n'a été retrouvé.

[36] Leur carte de répartition se trouve du coup parfaitement superposable à celle du réseau routier actuel (fig. 38).

Tène Moyenne du Centre et de l'Ouest de la France, et pour sa seconde phase dans celui des établissements agricoles fossoyés.

Bibliographie

Allée, Diot 1997 : ALLEE, Ph. et DIOT, M.F.- PCR Archéologie agraire en Limousin, Bilan scientifique 1996, SRA Limousin, Limoges, 56-57.

Arcelin, Tuffreau-Libre 1998 : ARCELIN (P.), TUFFREAU-LIBRE (M.).- *La quantification des céramiques. Conditions et protocoles*, Actes de la table-ronde du Mont-Beuvray, 7-9 Avril 1998, Bibracte 2, Glux-en-Glenne, 1998.

Audouze, Buchsenschutz 1989 : AUDOUZE (F.), BUCHSENSCHUTZ (O.) - Villes, villages et campagnes de l'Europe celtique, Hachette, 1989.

Baigl 1994 : BAIGL (J.-Ph.).- *Déviation de Bressuire - RN 149, l'Archeneau (Deux-Sèvres)*, 79 049 037 AH, D.F.S. de sauvetage urgent, Poitiers : S.R.A. Poitou-Charentes, 1994.

Baigl 1999 : BAIGL (J.-Ph.), GOMEZ DE SOTO (J.), POIRIER (P.), KEROUANTAN (I.), BAYEN (E.)- *Barbezieux, les Petits Clairons (Charente), un établissement rural du premier Age du Fer*, Aquitania, XVI, 31-91.

Baigl 2000 : BAIGL (J.-Ph.).- *Glenay - Les Varennes (Deux-Sèvres)*, 79 134 012 AH, Occupation du second âge du Fer, D.F.S. de sauvetage urgent, Poitiers : S.R.A. Poitou-Charentes, 2000.

Baron 1996 : BARON. Y.- Les plantes sauvages et leurs milieux en Poitou-Charentes - Un guide écologique régional pour l'approche des groupements végétaux, 2e édition, dactylo., Poitiers, 1996, 263 p.

Beaulieu, Pons et Reille 1991 : BEAULIEU (de), J.-L., PONS A. et REILLE M.- La végétation du Massif central depuis 15000 ans (The history of the vegetation in the Massif central for 15000 years), Bull. Assoc. Géogr. Franç, 1999-1, 3-10.

Boyer, Buchsenschutz 1998 : BOYER (F.), BUCHSENSCHUTZ (O.) - Les conditions d'une interprétation fonctionnelle des moulins « celtiques » rotatifs à mains sont-elles réunis ? *RAE*, t. 37, 1998, 197-206.

Boyer, Buchsenschutz 2000 : BOYER (F.), BUCHSENSCHUTZ (O.) - Les meules rotatives manuelles, In : *Mazières-en-Mauges Gallo-romain (Maine-et-Loire). Un quartier d'habitation à vocation artisanale et domestique.* G. Berthaud dir., Angers, 2000, 171-185.

Brenon *et al.* 1996 : BRENON (J.-C.), BUZZI (P.), FAYE (O.), GEBUS (L.), KLAG (TH.), KOENIG (M.-P.), PETITDIDIER (M.-P.), Nouvelles données sur l'habitat de l'âge du fer en Lorraine, In : *Habitats, mobiliers et groupes régionaux à l'âge du* fer (actes du XXe colloque de l'A.F.E.A.F., Colmar-Mittelwihr, 1996), RAE, 2003, 241-273.

Brunie 2005 : BRUNIE (D.).- *Baussais, Les Ignolles à La Crèche (Deux-Sèvres), 79 048 068 AH*, D.F.S. de fouille préventive, Poitiers : S.R.A. Poitou-Charentes, 2005.

Coffineau, Maguer 2000 : COFFINEAU (E.), MAGUER (P.). La céramique indigène. *In* : Maguer 2000, 154-173.

Comps 1972 : COMPS B.- Essai sur le déterminisme écologique du Hêtre (Fagus sylvatica) en Aquitaine, thèse, Université Bordeaux I, 272 p.

Conedera *et al.* 2004 : CONEDERA M., KREBS P., TINNER W., PRADELLA M. and TORRIANI D.- The cultivation of Castanea sativa (Mill.) in Europe, from its origin to its diffusion on a continental scale, Vegetation History and Archaeobotany, 2004, 13, 3, 161-179.

Couteaux 1970 : COUTEAUX M.- Analyses polliniques du remplissage tourbeux de deux dolines du Bergeracois : Beleymas et Lanquais (Dordogne, France), Naturalia monspeliensia, série Botanique, Fasc. 21, Montpellier, 1970, 37-50.

CRPF 1973 : CRPF- Orientation régionale de production pour la propriété forestière privée de Poitou-Charentes, 1973, Smarves (86), 64 p.

Cunliffe 1984 : CUNLIFFE (B.), *Daneburry : an Iron Age hillfort in Hampshire.* Vol. 2 : *The excavations, 1969-1978 : the finds,* Councils fir British Archaeology, 407-426 (Research Report, 52)

Dabas, Dieudonné-Glad Poirier 2002 : DABAS (M.), DIEUDONNE-GLAD (N.), POIRIER (P.)- Caractérisation des structures d'une forge antique : approche archéologique, géophysique et anthracologique , *Revue d'Archéométrie,* 2002, 26, 141-153.

Daire 1992 : DAIRE (M.-Y.).- *Les céramiques armoricaines de la fin de l'âge du Fer,* Travaux du laboratoire d'anthropologie de Rennes, 39, Rennes, 1992.

Da Lage Métaillé 2000 : DA LAGE (A.), METAILLE (G.)- *Dictionnaire de Biogéographie végétale,* Ed. CNRS, 579 p.

Denèfle *et al.* 1980 : DENEFLE (M.), VALADAS (B.), VILKS (A.), LINTZ, (G.)- L'évolution holocène de la végétation en Limousin, *Bull. A.F.E.Q.*, 4, 189-198.

Desbat, Schmitt 2003 : DESBAT (A.), SCHMITT (A.).- Les techniques céramiques. In : Ferdière 2003 : FERDIERE (A.). dir.- *La céramique : la poterie du Néolithique aux temps modernes,* collection Archéologiques, Editions Errance, Paris, 2003, 7-84.

Desbordes 1997 : Desbordes (J.-M.)- *L'archéologie du paysage rural en Limousin,* Ed. Assoc. Antiquités Historiques du Limousin, Limoges, 72 p.

Diot *et al.* 1989 : DIOT (M.-F.), LABORIE (Y.), DIOT (M.-F.), LABORIE (Y.)- Palynologie et histoire urbaine - Essai sur la dynamique du paysage du Ier au XVe siècles autour du site de Bergerac (Dordogne), *Aquitania,* VII, 143-172.

Fredon 1995 : FREDON (J.-J.)- Macrorestes végétaux de sites archéologiques en Limousin, *Travaux d'Archéologie Limousine,* 1995, 5, Limoges, 7-15.

Gast *et al.* 1985 : GAST (M.), SIGAUT (F.), BEUTELER (C.) dir., *Les techniques de conservation des grains à long terme. Leur rôle dans la dynamique des systèmes de culture et des sociétés.* Vol. III, fasc. 2. Paris, CNRS, 1985.

Gansar *et al.* 1997 : GANSAR (F.), MALRAIN (F.), MATTERNE (V.)- Analyse saptiale d'un établissement rural à enclos fossoyéd du début de la Tène Finale : « Jaux, le camp du Roi » (Oise). *In* : *Espaces physiques, espaces sociaux dans l'analyse interne des sites du Néolithique à l'Age du Fer*, 119e congrès CTHS (Amiens, 1994), Paris, CTHS, 1997, 160-181.

Guenet et Reille 1988 : GUENET (P.), REILLE (M.)- Analyse pollinique du lac-tourbière de Chambedaze (Massif Central, France) et datation de l'explosion des plus jeunes volcans d'Auvergne), *Bull. A.F.E.Q.*, 1988-4, 175-194.

Guérin 1999 : GUERIN (F.).- *Chemillé, "La Boirie 1" (Maine-et-Loire)*, 49 092 008 AH, D.F.S. de sauvetage urgent, Nantes, 2000.

Haselgrove et Lowther 2000 : HASELGROVE (C.), LOWTER (P.).- Les installations agricoles de l'âge du Fer en Grande-Bretagne. *In* : MARION (S.), BLANCQUAERT (G.)- les installation agricoles de l'âge du fer en France septentrionale. Paris : ENS, 2000, 475-496 (Etudes d'histoire et d'archéologie ; 6)

Hinguant *et alii.* 1998 : HINGUANT (S.), LE GOFF (E.), GEBHART (A.), GRALL (B), MAGUER (P.), MARGUERIE (D.)- *Une site de l'âge du fer stratifié en milieu rural : l'établissement de Kéralio à Pont-L'Abbé (Finistère).* RAO, 15, 1998, 59-114.

Jahier *et alii*, 2000 : JAHIER (L.), BESNARD-VAUTERIN (C.), LEPAUMIER (H.), PARIS (P.), RANAULT (V.), SAN JUAN (G.), DRON (J.-L.), HINCKER (V.), FORFAIT (N.)- Les bâtiments des habitats de l'âge du fer en Basse-Normandie : panorama des découvertes. *In* : Marion (S.), Blancquaert (G.)- *Les installations agricoles de l'âge du fer en France septentrionale.* Paris : ENS, 2000, 339-357.

Landreau, en cours : LANDREAU (G.).- *Le mobilier céramique de la fin de l'âge du Fer (IIe- Ier siècles avant notre ère) en Saintonge et ses marges : inventaire et perspectives de recherches*, Mémoire de D.E.A. en archéologie, université de Bordeaux III.

Laporte, Picq 2002 : LAPORTE (L.), PICQ (C.)- Les occupations néolithiques du vallon des Ouchettes (Plassay, Charente-Maritime). *In Gallia Préhistoire*, 2002, 44, 1-120.

Le Boulaire 2001 : LE BOULAIRE (Chr.).- Le mobilier gaulois et sa datation. *In* : Valais 2001 : VALAIS (Fr.).- *Trementines, La Flèche (Maine-et-Loire)*, 49 355 010 AH, D.F.S. de sauvetage urgent, Nantes, 2001.

Le Goff 2000 : LE GOFF (E.).- *Mûrs-Erigné "Les Humelles" (Maine-et-Loire)*, 49 223 007 AH, D.F.S. de sauvetage urgent, Nantes, 2000.

Le Goff 2004 : LE GOFF (E.).- "Armorique" et "Bretagne" : réflexions sur l'assimilation de ces concepts pour la fin de l'âge du Fer. *In* : MANDY (B.) et DE SAULCE (A.). dir.- *Les marges de l'Armorique à l'âge du Fer. Archéologie et Histoire : culture matérielle et sources écrites*, actes du XXIIIe colloque de l'A.F.E.A.F, Nantes 1999, supplément n° 10 à la revue archéologique de l'Ouest, Nantes, 2004, pp. 275-288.

Le Meur 1994 : LE MEUR (N.).- *Cholet, La Préverie, rapport de fouille de sauvetage urgent,*SRA Pays de la Loire, 1994.

Lemaître 2000 : LEMAITRE (S.).- Le matériel amphorique. *In* : Maguer 2000, 116-153.

Loughton 2000 : LOUGHTON (M.-E.).- La morphologie des amphores républicaines en Auvergne, *SFECAG, Actes du congrès de Libourne*, Marseille, 2000, 243-256.

Maguer 2000 : MAGUER (P.).- *Cholet "Les Natteries" (Maine-et-Loire,,* 49 099 033 AH, D.F.S. de sauvetage urgent, Nantes, 2000.

Maguer *et alii* 2003 : MAGUER (P.), CHEREL (A.-F.), AUXIETTE (G.), Nouvelles données sur les habitats de l'age du fer dans le nord de la Sarthe (commune de Vivoin, autoroute A28). *In* : *Les marges de l'Armorique à l'Age du Fer. Archéologie et histoire : culture matérielle et sources écrites.* Actes du XXIIIe colloque de l'AFEAF (Nantes 13-16 mai 1999), Dir. B. Mandy, A. de Saulce, RAO, sup. n° 10, 2003, 213-234.

Maguer 2004 : MAGUER (P.), AUXIETTE (G.), Bambagioni (F.), MILOR (F.), MORNAIS (P.), PAUTREAU(J.-P.)- *Buxerolles, Terre qui Fume (Vienne) (86 041 0016)*, DFS, 2004.

Maguer 2005 : MAGUER (P.).- L'architecture des bâtiments de La Tène dans le sud du Maine-et-Loire et en Vendée : études de cas. *In : Architectures protohistoriques et Europe occidentale du néolithique final à l'âge du fer*, 117^{e} congrès CTHS (Nancy, 2002), Paris, CTHS, 2005, 331-345.

Malrain 2000 : MALRAIN (F.), Contribution à l'étude des fermes, *In* : MARION (S.), BLANCQUAERT (G.), *Les installations agricoles de l'Age du fer en France Septentrionale*, Etudes d'histoire et d'archéologie, 6, Paris, 2000, 15-36.

Marchand 1999 : Marchand (G.), Les Chaloignes (Mauzé-sur-Louet) (Maîne-et-Loire), Autoroute A87, Tronçon I, Angers-Mortagne-sur-Sèvres, DFS de fouille, SRA Pays-de-Loire, 1999, 266 p.

Marguerie 1992 : MARGUERIE (D.)- *Evolution de la végétation sous l'impact humain en Armorique du Néolithique aux périodes historiques*, Coll. Trav. Labo. Anthropologie de Rennes, 40, Univ. Rennes, 1992, 313 p.

Massan 2002 : MASSAN (P.), ERNAUX (P.), PIRONNET (C.), DALLE (S.), VEQUAUD (B.), FONDEVILLE (C.)- *La gare routière de la rue Charles Gide - Limoges (Haute Vienne)*, DFS, SRA Limousin, 2002, 158 p.

Maza 1998 : MAZA (G.).- Recherche méthodologique sur les amphores gréco-italiques et Dressel 1 découvertes à Lyon II^{e}-I^{er} siècles avant J.-C., *SFECAG, Actes du congrès d'Istres*, Marseille, 1998, 11-29.

Menez et Arramond 1997 : MENEZ (Y.) et ARRAMOND (J.-C.), L'habitat aristocratique fortifié de Paule (Côtes-d'Armor), *Gallia*, 54, 1997, 119-155.

Menez 1996 : MENEZ (Y.), *Une ferme de l'Armorique gauloise, "La Boisanne" à Plouer-sur-Rance* (Côte-d'Armor). Paris : Edition de la Maison des Sciences de l'Homme, 1996, (DAF ; 58), 266 p.

Nilesse 1993 : NILESSE (O.), *Le Grand Paisilier à Pouillé, Vendée*, DFS, Pays de Loire, 1993.

Nilesse 1997 : NILESSE (O.), *Les Genâts (Fontenay-le-Comte), Vendée*, DFS, Pays de Loire, 1997.

Nillesse 2003a : NILLESSE (O.).- Les établissements ruraux gaulois de la plaine de Luçon (Vendée). *In* : PLOUIN (S.) et JUD (P.). dir.- *Habitats, mobiliers et groupes régionaux à l'âge du Fer*, actes du XXe colloque de l'A.F.E.A.F, 20e supplément à la revue archéologique de l'Est, Colmar, 1996, pp. 275-288.

Nillesse 2003b : NILLESSE (O.), Les établissements ruraux gaulois de Marcé (Maîne-et-Loire) et la hiérarchisation des *aedificia*. *In* : *Les marges de l'Armorique à l'Age du Fer. Archéologie et histoire : culture matérielle et sources écrites*. Actes du XXIIIe colloque de l'AFEAF (Nantes 13-16 mai 1999), Dir. B. Mandy, A. de Saulce, RAO, sup. n° 10, 2003, 149-172

Noël, Bocquet 1987 : NOËL (M.), BOCQUET (A.)- *Les Hommes et le bois : histoire et technologie du bois de la préhistoire à nos jours*, éd Hachette, Paris, 1987, 347 p., ill. (La Mémoire du Temps)

Olliveau 2000 : OLLIVEAU (B.)- *Cholet, Bel Air (Maine-et-Loire,,* 49 099 030 AH, D.F.S. de sauvetage urgent, Nantes, 2000.

Ozenda 1994 : OZENDA (P.)- *Végétation du continent européen*, Ed. Delachaux et Niestlé, Paris, 1994, 271 p.

Pernaud 1997 : PERNAUD (J.-M.)- *Paléoenvironnements végétaux et sociétés à l'Holocène dans le nord du Bassin parisien*, Thèse, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 1997, 178 p.

Pétorin 1998 : PETORIN (N.).- *Tessonière, La Plaine du Breuil, site d'habitat rural gaulois / gallo-romain*, 79 325 006 AH, D.F.S. de sauvetage urgent, Poitiers : S.R.A. Poitou-Charentes, 1998.

Petres 1996 : PETRES (E.), The pre-roman age in Hungary with special references to oppida, in : CUNLIFFE B., ROWLEY T. éd., *Oppida, the Benginnings of the Urbanisation in Barbarian Europe, B.A.R.* 1996 : 51-80.

Pierret 2000 : PIERRET (A.).- Analyse technologique des céramiques gauloises. *In* : BUCHSENSCHUTZ (O.) dir.- *Le village celtique des Arènes à Levroux*, 19ème supplément à la revue archéologique du Centre de la France, FERAC-ADEL, Levroux, 2000, pp.31-51.

Pithon 1999 : PITHON (M.), Trémentines, « Richebourg », Autoroute A87, Tronçon I, Angers-Mortagne-sur-Sèvres, DFS de fouille, SRA Pays-de-Loire, 1999

Poirier 1999 : POIRIER (P.)- *Anthracologie et Environnement de la période gallo-romaine à la période médiévale en Poitou-Charentes*, Thèse Univ. Montpellier II, 1999, 2 vol., 334 p.

Poirier 2003 : POIRIER (P.) en coll. avec Ali (A.)- Approvisionnement et économie du bois dans le quartier des thermes. *In* : A. Bouet (dir.), Thermae Gallicae, *Aquitania, Mémoires*, 11, Ed. Fed. Aquitania, Bordeaux, 523-537.

Pommepuy 2003 : POMMEPUY (Cl.), Le matériel de mouture, un marqueur territorial : les meules rèmes et suessiones. In : *L'apport des habitats et des mobiliers domestiques à la définition des groupes régionaux de l'Age du fer*, Actes du XXe colloque de l'AFEAF de Colmar, RAE, 2003, 375-383)

Poux 1998 : POUX (M.).- Les amphores et la chronologie des sites balois, nouvelles données. In : TUFFREAU-LIBRE (M.), JACQUES (A.).- *La céramique précoce en Gaule Belgique et dans les régions voisines : de la poterie gauloise à la céramique gallo-romaine*, actes de la table ronde d'Arras (14-17 octobre 1996), Nord-Ouest Archéologie n° 9, 1998, 385-416.

Py 1992 : PY (M.), Meules d'époque protohistorique et romaine provenant de Lattes, *Lattara 5*, Lattes, 1992, 183-232.

Ralston et Pope 2002 : RALSTON (I.), POPE (R.), Stone and timber in British later Prehistoric Architecture, *In* : *L'architecture protohistorique en Europe occidentale du Néolithique final à l'Age du Fer*, 127e congrès des sociétés historiques et scientifiques (Nancy, 2002), section pré et protohistoire, CTHS.

Rameau *et al.* 1989 : RAMEAU (J.-C.), MANSION (D.), DUME (G.)- *Flore forestière française - guide écologique illustré - T 1 - plaines et collines*, Ed. IDF, 1989, 1775 p.

Raux 1998 : RAUX (St.).- Méthodes de quantification du mobilier céramique. Etat de la question et pistes de réflexion. *In* : Arcelin, Tuffreau-Libre 1998, 11-16.

Rousseau 2004 : ROUSSEAU (J.).- *RN 149 Cholet-Bressuire*, rapport de diagnostic, Poitiers : S.R.A. Poitou-Charentes, 2004.

Sandoz 1999 : SANDOZ (G.).- *Cholet "La Bleure" (Maine-et-Loire)*, 49 099 040 AH, D.F.S. de sauvetage urgent, Nantes, 1999.

Schweingruber 1990 : SCHWEINGRUBER (F.H.)- *Anatomy of European woods : an atlas for the identification of European trees, shurbs and dwarf shurbs*, WSL FNP, Berne Sttutgart - Haupf, 1990, 800 p.

Taillet 1995 : TAILLET (M.,)- La station protohistorique de La Viaube (Bronze II final), *Congrès Préhistorique de France*, 14e session, Strasbourg, Paris, 607-625. (r.q. : Il y a eu une révision chronologique par J. Gomez de Soto).

Thiébault 1992 : THIEBAULT (S.)- Analyse anthracologique d'un enclos circulaire du second Age du Fer : Croix de Laps II. *In* : Pautreau J.-P., Mataro i Pladelasala M., Villard A., Civaux Valdivienne II - *Les nécropoles protohistoriques et structures néolithiques : enclos, fosses, structures de combustion*, Chauvigny, Association des Publications chauvinoises, Mémoires, 1992, 7, 147-151.

Tixier 2001 : TIXIER (C.)- *Evolution de la végétation durant le Tardi et le Postglaciaire en Dordogne. Etudes palynologiques mises en relation avec les occupations humaines dans les fonds de vallées du bassin moyen de la Dronne*, Mem. EHESS, dactylo., Toulouse, 2001, 91 p.

Vaginay 2003 : VAGINAY (M.), Armorique et Gaule de l'Ouest à l'âge du fer. *In* : *Les marges de l'Armorique à l'Age du Fer. Archéologie et histoire : culture*

matérielle et sources écrites. Actes du XXIIIe colloque de l'AFEAF (Nantes 13-16 mai 1999), Dir. B. Mandy, A. de Saulce, RAO, sup. n° 10, 2003, 13-22.

Valais 2001 : VALAIS (A.), Trémentines, « La Flèche », Autoroute A87, Tronçon I, Angers-Mortagne-sur-Sèvres, DFS de fouille, SRA Pays-de-Loire, 2001.

Viau 1999 : VIAU (Y.), Cholet « La Brosse Marie », Autoroute A87, Tronçon I, Angers-Mortagne-sur-Sèvres, DFS de fouille, SRA Pays-de-Loire, 1999.

ANNEXES

Annexe 1 : Inventaire général du mobilier

Fait	Sond.	U.S.	Désignation	Quantité (NR)	Observations
décap.			céramique	11	
			terre cuite	30	
1			céramique	1	
2		1	terre cuite	15	
3			céramique	1	
4			céramique	5	
5		1	céramique	10	
7		1	céramique	2	
			terre cuite	5	
12			terre cuite	20	
			lithique	2	meule
15			céramique	3	
16			céramique	54	
			terre cuite	12	
17			céramique	215	
			terre cuite	18	
			lithique	2	meules
18		1	céramique	28	
			lithique	1	meule
19			céramique	30	1 fragment de sole perforée, 1 fusaïole
			terre cuite	15	
20			lithique	1	meule
21			lithique	1	hache polie
26			céramique	125	
			terre cuite	2	
			lithique	1	meule ?
			métal	2	fer d'araire ?
27		1	céramique	1	
29			céramique	7	
30			céramique	1	
31		1	céramique	1	
		2	céramique	20	
			terre cuite	4	
37			céramique	1	
39		1	céramique	10	
		2	céramique	43	
			terre cuite	4	
42		1	céramique	1	
43			céramique	4	
44			céramique	14	
45			céramique	1	
			terre cuite	13	
51			céramique	1	
52			céramique	93	
			terre cuite	35	
53		2	céramique	3	
			lithique	1	meule
54			céramique	5	
			terre cuite	9	
59			céramique	22	
			terre cuite	4	
63			céramique	1	

Fait	Sond.	U.S.	Désignation	Quantité (NR)	Observations
76			céramique	2	
77			céramique	16	
79			céramique	32	
			terre cuite	2	
80			céramique	258	
			terre cuite	36	
85		1	céramique	2	
			terre cuite	14	
89		1	céramique	6	
			terre cuite	4	
91			céramique	1	
			terre cuite	4	
97			céramique	3	
			terre cuite	2	
98			céramique	2	
108		1	céramique	1	
112			céramique	7	
115		1	céramique	2	
137			céramique	22	
			terre cuite	15	
138		1	céramique	3	
139		1	céramique	3	
148		1	céramique	4	
152			céramique	1	
153			céramique	4	
163			céramique	7	
180		1	céramique	81	
			terre cuite	5	
181			céramique	28	
182			céramique	2	
183		1	céramique	5	
188		1	céramique	1	
198		1	céramique	4	
200		1	céramique	3	
202	1000	1	céramique	3	
			amphore	1	
	1001	1	céramique	4	
	1003	1	céramique	12	
		2	céramique	28	
			amphore	1	
			terre cuite	1	
	1006		céramique	6	
	1012	1	céramique	6	
		2	céramique	8	
			amphore	17	
	1013	1	céramique	3	
		2	céramique	2	
			terre cuite	4	
	1014	1	céramique	21	
			amphore	1	
			terre cuite	1	
	1015	1	céramique	6	
		2	terre cuite	2	

Fait	Sond.	U.S.	Désignation	Quantité (NR)	Observations
202	1016		céramique	2	
			amphore	2	
	1021	2	céramique	2	
			amphore	2	
209			céramique	1	
212			céramique	3	
			terre cuite	9	
214	1007		céramique	8	
			amphore	1	
	1018	1	céramique	2	
		2	terre cuite	1	
	1019	1	céramique	5	
			terre cuite	4	
	1020	2	céramique	3	
			terre cuite	4	
	1022		céramique	3	
			amphore	2	
215			céramique	17	
216		1	céramique	16	
217			céramique	3	
222		1	céramique	3	
			terre cuite	1	
231			terre cuite	6	
232			céramique	2	
239			céramique	1	
240		1	céramique	27	
			terre cuite	1	
241		1	céramique	7	
			terre cuite	2	
242		1	céramique	2	
243		1	céramique	16	
			terre cuite	4	
244			céramique	20	
			terre cuite	5	

Total céramique	**1456**
Total terre cuite	**313**
Total amphore	**27**
Total lithique	**9**
Total métal	**2**
Total mobilier	**1807**

Annexe 2 : comptage céramique

FAIT	NR	%NR	Poids (gr.)	NMI	%NMI	nmi'	%nmi'	Amph.	terre cuite
1	1	0,07	40	1	1,11	1	0,74		
3	1	0,07			0,00		0,00		
4	5	0,34	340	1	1,11	1	0,74		
5	10	0,68		1	1,11	1	0,74		
7	2	0,14			0,00		0,00		*
15	3	0,21			0,00		0,00		
16	54	3,70	950	4	4,44	5	3,70		*
17	215	14,73	4220	11	12,22	13	9,63		*
18	28	1,92	620	1	1,11	3	2,22		
19	30	1,92	450		0,00	1	0,74		*
26	125	8,56	1950	9	10,00	12	8,89		*
27	1	0,07			0,00		0,00		
29	7	0,48			0,00		0,00		
30	1	0,07			0,00		0,00		
31	21	1,44	240		0,00		0,00		*
37	1	0,07			0,00		0,00		
39	43	3,63	580	4	4,44	5	3,70		*
42	1	0,07			0,00		0,00		
43	4	0,27			0,00		0,00		*
44	14	0,96	130	1	1,11	1	0,74		
45	1	0,07			0,00		0,00		*
51	1	0,07			0,00		0,00		
52	93	6,37	2250	3	3,33	5	3,70		*
53	3	0,21		1	1,11	1	0,74		
54	5	0,34			0,00		0,00		*
59	22	1,51	470	3	3,33	5	3,70		*
63	1	0,07			0,00		0,00		
76	2	0,14			0,00		0,00		
77	16	1,10			0,00		0,00		
79	32	2,19			0,00	1	0,74		*
80	258	17,67	4600	22	24,44	29	21,48		*
85	2	0,14			0,00		0,00		*
89	6	0,41			0,00		0,00		*
91	1	0,07			0,00		0,00		*
97	3	0,21			0,00		0,00		*
98	2	0,14			0,00		0,00		*
108	1	0,07	140	1	1,11	1	0,74		
112	7	0,48	180	1	1,11	1	0,74		
115	2	0,14			0,00		0,00		*
133	0	0,00	0		0,00	0	0,00		
137	22	1,51	350		0,00	1	0,74		*
138	3	0,21		1	1,11		0,00		
139	3	0,21			0,00		0,00		
148	4	0,27			0,00		0,00		
152	1	0,07			0,00		0,00		
153	4	0,27			0,00		0,00		
163	7	0,48			0,00		0,00		
180	81	5,55	400	3	3,33	6	4,44		*
181	28	1,92	600		0,00	3	2,22		
182	2	0,14		1	1,11	1	0,74		
183	5	0,34		1	1,11	1	0,74		
188	1	0,07			0,00		0,00		
198	4	0,27			0,00		0,00		
200	3	0,21			0,00		0,00		
202	103	7,05	3590	9	10,00	21	15,56	*	*
209	1	0,07			0,00		0,00		
212	3	0,21			0,00		0,00		*
214	21	1,44	290	3	3,33	5	3,70	*	*
215	17	1,16	160		0,00		0,00		
216	16	1,10	100		0,00		0,00		
217	3	0,21			0,00		0,00		
222	3	0,21		1	1,11	1	0,74		*
231	6	0,41			0,00		0,00		
232	2	0,14			0,00		0,00		
239	1	0,07			0,00		0,00		
240	27	1,85	500	2	2,22	2	1,48		*
241	7	0,48	200	0	0,00	2	1,48		*
242	2	0,14			0,00		0,00		
243	16	1,10	360	2	2,22	2	1,48		*
244	20	1,37	300	1	1,11	1	0,74		*
autres	11	0,75	420	2	2,22	3	2,22		
Total	**1456**	100	**24430**	**90**	100	**135**	100		

Annexe 3 : Céramique, distribution des critères technologiques

		Montage			Groupe de pâtes					Traitement surfaces								Cuisson			Décor			
		NT	M	T	1	2	3	4	5	B	Leb	L	Au	B	Leb	L	Au	Ox	Ré	Pr	I	D	L	Typologie
1	F001-0000-0-01	1	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	A2.1
2	F004-0000-0-01	1	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	A1.1
3	F016-0000-0-01	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	A2.1
4	F016-0000-0-02	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	A1.1
5	F016-0000-0-03	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	F
6	F016-0000-0-04	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	A3.2
7	F017-0000-0-01	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	B1.2
8	F017-0000-0-02	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	A1.2
9	F017-0000-0-03	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	B1.2
10	F017-0000-0-04	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	B2.1
11	F017-0000-0-05	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	A2.2
12	F017-0000-0-06	1	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	A1.1
13	F017-0000-0-07	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	A3.1
14	F017-0000-0-08	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	A2.3
15	F017-0000-0-09	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0	1	0	0	B1.2
16	F017-0000-0-10	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	A1.2
17	F018-0000-1-01	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	A1.2
18	F018-0000-1-02	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	F
19	F018-0000-1-03	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	A2.2
20	F026-0000-0-01	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	B2.1
21	F026-0000-0-03	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	B1.2
22	F026-0000-0-05	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	B2.1
23	F026-	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	B1.2

	0000-0-06																							
24	F026-0000-2-02	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	B1.2
25	F026-0000-3-04	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	A3.1
26	F039-0000-0-01	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	B2.3
27	F039-0000-0-02	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	A1.2
28	F052-0000-0-01	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	A1.1
29	F052-0000-0-02	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	A1.1
30	F052-0000-0-03	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	A1.1
31	F052-0000-0-04	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	D
32	F052-0000-0-05	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	1	0	0	1	0	0	D
33	F059-0000-1-01	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	A1.2
34	F080-0000-2-01	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	F
35	F080-0000-2-02	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	B2.3
36	F080-0000-2-03	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	A1.1
37	F080-0000-2-04	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	A1.1
38	F080-0000-2-05	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	B2.1
39	F080-0000-2-06	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	A3.2
40	F080-diag-0-07	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	1	0	0	B1.1
41	F080-diag-0-08	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	B1.1
42	F080-diag-0-09	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	A2.1
43	F080-diag-0-10	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	A2.1
44	F080-diag-0-11	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	B2.1
45	F080-diag-0-12	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	0	D
46	F080-diag-0-13	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	œil
47	F108-0000-0-01	1	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	A1.1
48	F138-0000-1-01	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	A1.2

49	F180-0000-0-03	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	A1.2
50	F180-0000-1-01	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1	0	A3.1
51	F182-0000-0-01	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	A1.2
52	F202-0000-0-01	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	A1.2
53	F202-1003-1-04	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	F
54	F202-1003-2-05	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	F
55	F202-1003-2-06	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	A3.3
56	F202-1003-2-07	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	A1.1
57	F202-1003-2-08	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	A
58	F202-1005-0-02	0	1	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	B2.3
59	F202-1014-1-09	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	B2.2
60	F202-1021-1-03	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	A1.2
61	F214-1007-0-01	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	A1.1
62	F214-1018-1-02	1	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	A1.1
63	F214-1020-2-03	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	A1.2
64	F240-0000-0-01	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	B2.1
65	F244-0000-0-01	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	A1.2

Annexe 4 : Céramique, croisement des critères technologiques et typologiques

		Montage			Groupe de pâtes					Traitement surfaces								Cuisson			Décor			
		NT	M	T	1	2	3	4	5	B	Leb	L	Au	B	Leb	L	Au	A	B	B'	I	D	L	Typologie
1	F004-0000-0-01	1	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	A1.1
2	F016-0000-0-02	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	A1.1
3	F017-0000-0-06	1	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	A1.1
4	F052-0000-0-01	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	A1.1
5	F052-0000-0-02	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	A1.1
6	F052-0000-0-03	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	A1.1
7	F080-0000-2-03	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	A1.1
8	F080-0000-2-04	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	A1.1
9	F108-0000-0-01	1	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	A1.1
10	F202-1003-2-07	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	A1.1
11	F214-1007-0-01	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	A1.1
12	F214-1018-1-02	1	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	A1.1
13	F017-0000-0-02	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	A1.2
14	F017-0000-0-10	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	A1.2
15	F018-0000-1-01	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	A1.2
16	F039-0000-0-02	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	A1.2
17	F059-0000-1-01	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	A1.2
18	F138-0000-1-01	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	A1.2
19	F180-0000-0-03	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	A1.2
20	F182-0000-0-01	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	A1.2
21	F202-0000-0-01	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	A1.2
22	F202-1021-1-03	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	A1.2
23	F214-1020-2-03	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	A1.2
24	F244-	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	A1.2

	0000-0-01																							
25	F001-0000-0-01	1	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	A2.1
26	F016-0000-0-01	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	A2.1
27	F080-diag-0-09	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	A2.1
28	F080-diag-0-10	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	A2.1
29	F017-0000-0-05	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	A2.2
30	F018-0000-1-03	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	A2.2
31	F017-0000-0-08	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	A2.3
32	F017-0000-0-07	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	A3.1
33	F026-0000-3-04	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	A3.1
34	F180-0000-1-01	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1	0	A3.1
35	F016-0000-0-04	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	A3.2
36	F080-0000-2-06	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	A3.2
37	F202-1003-2-06	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	A3.3
38	F080-diag-0-07	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	1	0	0	B1.1
39	F080-diag-0-08	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	B1.1
40	F017-0000-0-01	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	B1.2
41	F017-0000-0-03	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	B1.2
42	F017-0000-0-09	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0	1	0	0	B1.2
43	F026-0000-0-03	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	B1.2
44	F026-0000-0-06	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	B1.2
45	F026-0000-2-02	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	B1.2
46	F017-0000-0-04	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	B2.1
47	F026-0000-0-01	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	B2.1
48	F026-0000-0-05	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	B2.1
49	F080-0000-2-05	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	B2.1

50	F080-diag-0-11	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	B2.1
51	F240-0000-0-01	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	B2.1
52	F202-1014-1-09	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	B2.2
53	F039-0000-0-01	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	B2.3
54	F080-0000-2-02	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	B2.3
55	F202-1005-0-02	0	1	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	B2.3

Inventaire des photographies

N° de faits	Type de structure	Sous	Sur	Equivalent
1	Fosse		139	
2	Fosse		178, 179	136, 137
3	Trou de poteau			
4	Fosse			5
5	Fosse			4
6	Négatif			
7	Fosse			
8	Trou de poteau			
9	Trou de poteau			
10	Trou de poteau			
11	Trou de poteau			
12	Fosse			
13	Trou de poteau			
14	Négatif			
15	Trou de poteau			
16	Fosse			52
17	Fosse	18 ?		
18	Fosse		17 ?	
19	Trou de poteau		140	
20	Trou de poteau			
21	Objet isolé (Hache)			
22	Négatif			
23	Négatif			
24	Négatif			
25	Négatif			
26	Fosse			28
27	Trou de poteau			
28	Fosse			26
29	Trou de poteau		31	
30	Négatif			
31	Rigole	29, 231	231	
32	Négatif			
33	Négatif			
34	Fosse			
35	Négatif			
36	Trou de poteau			
37	Fosse ?			
38	Négatif			
39	Rigole			215
40	Trou de poteau			
41	Négatif			
42	Trou de poteau			
43	Trou de poteau			
44	Trou de poteau			
45	Trou de poteau			
46	Trou de poteau			

47	Négatif			
48	Trou de poteau			
49	Trou de poteau			
50	Trou de poteau			
51	Négatif			
52	Fosse			52
53	Trou de poteau			
54	Trou de poteau			
55	Trou de poteau			
56	Trou de poteau			
57	Trou de poteau			
58	Trou de poteau			
59	Fosse			239, 240, 241, 242, 243, 244
60	Trou de poteau			
61	Trou de poteau			
62	Négatif			
63	Trou de poteau			
64	Négatif			
65	Négatif			
66	Trou de poteau			
67	Trou de poteau			
68	Trou de poteau			
69	Trou de poteau			
70	Trou de poteau			
71	Négatif			
72	Négatif			
73	Négatif			
74	Trou de poteau ?			
75	Trou de poteau			
76	Trou de poteau			
77	Trou de poteau			
78	Trou de poteau			
79	Trou de poteau ?			
80	Fossé			
81	Trou de poteau			
82	Trou de poteau			
83	Négatif			
84	Trou de poteau			
85	Trou de poteau			
86	Trou de poteau			
87	Trou de poteau			
88	Trou de poteau			
89	Trou de poteau			
90	Trou de poteau			
91	Trou de poteau			
92	Trou de poteau			
93	Trou de poteau			
94	Trou de poteau			
95	Négatif			
96	Trou de poteau			
97	Trou de poteau ?			
98	Trou de poteau			
99	Négatif			

100	Négatif			
101	Trou de poteau			
102	Négatif			
103	Trou de poteau			
104	Trou de poteau			
105	Trou de poteau			
106	Trou de poteau			
107	Trou de poteau			
108	Trou de poteau			
109	Trou de poteau ?			
110	Trou de poteau			
111	Trou de poteau			
112	Négatif			
113	Négatif			
114	Négatif			
115	Trou de poteau			
116	Négatif			
117	Négatif			
118	Négatif			
119	Négatif			
120	Négatif			
121	Fosse			
122	Négatif			
123	Trou de poteau			
124	Négatif			
125	Négatif			
126	Négatif			
127	Négatif			
128	Négatif			
129	Trou de poteau			
130	Négatif			
131	Trou de poteau			
132	Trou de poteau			
133	Négatif			
134	Trou de poteau			
135	Négatif			
136	Fosse		178	2, 137
137	Trou de poteau			2, 136
138	Fosse		178	
139	Trou de poteau	1		
140	Trou de poteau	19		
141	Négatif			
142	Trou de poteau			
143	Trou de poteau			
144	Trou de poteau			
145	Trou de poteau			
146	Négatif			
147	Trou de poteau			
148	Trou de poteau			
149	Trou de poteau			
150	Trou de poteau			
151	Négatif			
152	Trou de poteau			

153	Trou de poteau			
154	Trou de poteau			
155	Trou de poteau			
156	Trou de poteau			
157	Trou de poteau			
158	Trou de poteau			
159	Négatif			
160	Négatif			
161	Négatif			
162	Négatif			
163	Négatif			
164	Trou de poteau ?			
165	Trou de poteau			
166	Trou de poteau			
167	Négatif			
168	Négatif			
169	Négatif			
170	Négatif			
171	Fossé			
172	Trou de poteau			
173	Négatif			
174	Négatif			
175	Négatif			
176	Négatif			
177	Négatif			
178	Fosse	2, 136, 138		
179	Fosse	2		
180	Fosse			
181	Trou de poteau ?			
182	Négatif			
183	Trou de poteau			
184	Trou de poteau			
185	Trou de poteau			
186	Trou de poteau			
187	Trou de poteau			
188	Trou de poteau			
189	Trou de poteau			
190	Trou de poteau			
191	Trou de poteau			
192	Trou de poteau			
193	Trou de poteau			
194	Trou de poteau ?			
195	Vacant			
196	Trou de poteau ?			
197	Vacant			
198	Trou de poteau			
199	Négatif			
200	Trou de poteau ?			
201	Trou de poteau			
202	Fossé	226, 229		204
203	Négatif			
204	Fossé			202
205	Trou de poteau ?			

206	Trou de poteau			
207	Trou de poteau			
208	Trou de poteau			
209	Trou de poteau			
210	Trou de poteau			
211	Fosse			
212	Fosse			
213	Négatif			
214	Fossé	227		
215	Fosse			39
216	Fosse ?			
217	Fossé/rigole			
218	Trou de poteau			
219	Trou de poteau			
220	Trou de poteau			
221	Trou de poteau			
222	Trou de poteau ?			
223	Trou de poteau			
224	Fosse ?			
225	Négatif			
226	Fosse ?		202	229
227	Fosse ?		214, 230	
228	Trou de poteau			
229	Fosse ?		202	226
230	Trou de poteau	227		
231	Trou de poteau		31	
232	Rigole			
233	Vacant			
234	Négatif			
235	Négatif			
236	Négatif			
237	Négatif			
238	Trou de poteau			
239	Fosse			59, 240, 241, 242, 243, 244
240	Fosse			59, 239, 241, 242, 243, 244
241	Fosse			59, 239, 240, 242, 243, 244
243	Fosse			59, 239, 240, 241, 243, 244
244	Fosse			59, 239, 240, 241, 242, 243
246	Trou de poteau ?			

Inventaire des photographies

PELLICULE DIAPOSITIVE 1				
N°	Auteur	Objet	Orientation	Observations
3	AC	F. 21	Nord	Hache polie néolithique
4	AC	F. 21	Nord	Hache polie néolithique
5	AC	F. 21	Nord	Hache polie néolithique
6	AC	F. 1	Nord	
7	AC	F. 1	Nord	
8	AC	Ambiance (15/12/2004)	Nord-Ouest	Après 6 h. de crachin
9	AC	Ambiance (15/12/2004)		Après 6 h. de crachin
10	AC	Ambiance (20/12/2004)		
11	AC	Ambiance (20/12/2004)		
12	GB	F. 19	Nord	
13	GB	F. 19	Nord	
14	GB	Ornières camions	Ouest	
15	GB	Ornières camions	Ouest	
16	GB	F. 19	Nord	Fouille complète
17	GB	F. 19	Nord	Fouille complète
18	GB	F. 19, F. 140	Nord-Est	
19	GB	F. 137	Nord	Vue générale
20	GB	F. 137	Nord	Vue générale
21	GB	Ambiance (23/12/2004)		
22	GB	Ambiance (23/12/2004)		
23	GB	F. 2,F. 136-138, F. 178-179	Ouest	
24	GB	F. 2,F. 136-138, F. 178-180	Ouest	
25	AC	F. 178, F. 179		
26	AC	F. 178, F. 179		
27	AC	F. 9	Nord	
28	AC	F. 9	Nord	
29	AC	F. 55	Nord	
30	AC	F. 10	Nord	
31	AC	F. 10	Nord	
32	AC	F. 11	Nord	
33	AC	F. 11	Nord	
34	AC	F. 56	Nord	
35	AC	F. 56	Nord	
36	AC	F. 57	Nord	
37	AC	F. 57	Nord	
38	AC	F. 88	Nord	

PELLICULE DIAPOSITIVE 2				
N°	Auteur	Objet	Orientation	Observations
4	AC	F. 89	Nord	
5	AC	F. 89	Nord	
6	AC	F. 75	Nord	
7	AC	F. 75	Nord	
8	AC	F. 15	Nord	
9	AC	F. 15	Nord	
10	AC	F. 76	Nord	
11	AC	F. 76	Nord	
12	AC	F. 91	Nord	
13	AC	F. 91	Nord	
14	AC	F. 87	Nord	
15	AC	F. 87	Nord	
16	AC	F. 86	Nord	
17	AC	F. 86	Nord	
18	J.-L.R	F. 4-5	Sud	
19	J.-L.R	F. 4-5	Sud	
20	IK	F. 104	Nord	
21	IK	F. 104	Nord	
22	IK	F. 108	Nord	
23	IK	F. 108	Nord	
24	IK	F. 107	Nord	
25	IK	F. 107	Nord	
26	IK	F. 106	Nord	
27	IK	F. 106	Nord	
28	IK	F. 103	Sud	
29	IK	F. 103	Sud	
30	IK	F. 101	Sud	
31	IK	F. 101	Sud	
32	AC	F. 183	Ouest	
33	AC	F. 183	Ouest	
34	GB	F. 85	Nord	
35	GB	F. 85	Nord	
36	IK	F. 110	Est	
37	IK	F. 110	Est	
38	IK	F. 63	Nord	
39	IK	F. 63	Nord	

PELLICULE DIAPOSITIVE 3				
N°	Auteur	Objet	Orientation	Observations
1	IK	F. 111	Nord	
2	IK	F. 111	Nord	
3	IK	F. 97	Nord	
4	IK	F. 97	Nord	
5	IK	F. 196	Nord	
6	IK	F. 196	Nord	
7	CS.0.	F. 145	Nord-Est	
8	CS.0.	F. 145	Nord-Est	
9	CS.0.	F. 153	Nord-Est	
10	CS.0.	F. 153	Nord-Est	
11	CS.0.	F. 152	Nord-Est	
12	CS.0.	F. 152	Nord-Est	
13	CS.0.	F. 156	Nord-Est	
14	CS.0.	F. 156	Nord-Est	
15	CS.0.	F. 144	Nord-Est	
16	CS.0.	F. 144, F. 145	Nord-Est	
17	CS.0.	F. 144, F. 145	Nord-Est	
18	CS.0.	F. 143	Nord-Est	
19	CS.0.	F. 143	Nord-Est	
20	CS.0.	F. 143	Vue plongeante	
21	CS.0.	F. 143	Vue plongeante	
22	IK	F. 198	Nord	
23	IK	F. 198	Nord	
24	IK	F. 148	Nord	
25	IK	F. 148	Nord	
26	IK	F. 147	Nord-Ouest	
27	IK	F. 147	Nord-Ouest	
28	IK	F. 123	Nord-Est	
29	IK	F. 123	Nord-Est	
30	CS.0.	F. 80	Ouest	
31	CS.0.	F. 80	Ouest	
32	CS.0.	F. 80	Nord	
33	CS.0.	F. 80	Nord	
34	CS.0.	F. 80	Nord-Ouest	Sondage
35	CS.0.	F. 80	Est	Coupe
36	CS.0.	F. 80	Est	Coupe

PELLICULE DIAPOSITIVE 4				
N°	Auteur	Objet	Orientation	Observations
1	IK	F. 180	Nord	
2	IK	F. 180	Nord	
3	GB	F. 80	Sud	Sondage
4	GB	F. 80	Nord	
5	GB	F. 53	Nord	TP avec meule
6	GB	F. 53	Nord	TP avec meule
7	GB	F. 53	Nord	Demi fouillée
8	GB	F. 53	Nord	Demi fouillée
9	IK	F. 180	Nord	Fouillée
10	IK	F. 180	Nord	Fouillée
11	IK	F. 180	Nord	Fouillée
12	IK	F. 180	Nord	Fouillée
13	GL	F. 202, Sd. 1000		Coupe
14	GL	F. 202, Sd. 1000		Coupe
15	BV	F. 165	Nord	
16	GL	F. 202, Sd. 1001		Coupe
17	GL	F. 202, Sd. 1001		Coupe
18	BV	F. 43	Nord	
19	BV	F. 49	Nord	
20	BV	F. 45	Nord	
21	BV	F. 44	Nord	Détail charbon de bois et torchis
22	GB	F. 53	Nord	
23	GB	F. 53	Nord	
24	GB	F. 53	Est	
25	GB	F. 53	Est	
26	BV	F. 44	Nord	
27	GL	F. 202, Sd. 1003		Coupe
28	GL	F. 202, Sd. 1003		Coupe
29	AC	F. 202, Sd. 1005	Nord	Coupe
30	AC	F. 202, Sd. 1005	Nord	Coupe
31	AC	F. 202, Sd. 1005	Nord	Coupe
32	GB	F. 16, F. 52, F. 50	Nord-Ouest	
33	GB	F. 16, F. 52, F. 50	Ouest	
34	GB	F. 50	Nord-Ouest	
35	GB	F. 52	Nord	
36	GB	F. 52, F. 16	Est	
37	GB	F. 52	Nord	Détail céramique

PELLICULE DIAPOSITIVE 5				
N°	Auteur	Objet	Orientation	Observations
3	BV	F. 20	Ouest	
4	BV	F. 20	Ouest	
5	J.-L.R	Sondage géologique	Nord	
6	AC	F. 202, Sd. 1006	Ouest	
7	AC	F. 202, Sd. 1006	Ouest	
8	GL	F. 202, Sd. 1004	Est	
9	GL	F. 202, Sd. 1004	Est	
10	AC	F. 202, Sd. 1007	Ouest	
11	AC	F. 202, Sd. 1007	Ouest	
12	AC	Sondage géologique	Nord-est	
13	AC	Sondage géologique	Nord-est	
14	GL	F. 202, Sd. 1002	Ouest	
15	GL	F. 202, Sd. 1002	Ouest	
ss N°	AC	F. 124	Ouest	Photo de travail
16	AC	F. 124	Ouest	Photo de travail
17	J.-L.R	F. 121	Ouest	Photo de travail
18	J.-L.R	F. 121	Ouest	Photo de travail
19	GB	F. 52	Nord	Détail céramique
20	GB	F. 52	Nord	Détail céramique
21	GB	F. 52	Sud-Ouest	Détail céramique
22	GB	F. 52	Sud-Ouest	Détail céramique
23	GL	F. 202	Sud	Angle en cours de dégagement
24	CS.-O.	F. 207	Nord-Est	
25	CS.-O.	F. 207	Nord-Est	
26	CS.-O.	F. 208	Nord-Est	
27	CS.-O.	F. 208	Nord-Est	
28	CS.-O.	F. 206	Nord-Est	
29	CS.-O.	F. 206	Nord-Est	
30	CS.-O.	F. 209	Nord-Est	
31	CS.-O.	F. 209	Nord-Est	
32	BV	F. 217, F. 50 et trous de piquet	Nord-Est	
33	BV	F. 50	Nord-Est	
34	BV	F. 217, F. 50 et trous de piquet	Nord-Ouest	
35	BV	F. 16	Nord	
36	BV	F. 52	Nord	
37	BV	F. 16, F. 52	Ouest	Vue générale
38	BV	F. 222	Est	

APPAREIL PHOTOGRAPHIQUE JETABLE				
N°	Auteur	Objet	Orientation	Observations
1	CS.-O.	F. 206, F. 207, F. 208, F. 209	Nord-Est	
2	CS.-O.	F. 206, F. 207, F. 208, F. 209	Nord-Est	
3	CS.-O.	F. 205	Nord-Est	
4	CS.-O.	F. 206, F. 207, F. 208, F. 209	Nord-Est	
5	AC	F. 214, F. 228	Nord	
6	AC	F. 214, F. 228	Nord	
7	CS.-O.	F. 204	Ouest	
8	CS.-O.	F. 204	Ouest	
9	CS.-O.	F. 225	Nord	
10	CS.-O.	F. 225	Nord	
11	CS.-O.		Nord	
12	CS.-O.		Nord	
13	AC	F. 29	Est	
14	AC	F. 29, F. 31	Nord	
15	CS.-O.	F. 206, F. 207, F. 208, F. 209	Nord-Est	
16	CS.-O.	F. 206, F. 207, F. 208, F. 209	Sud-Ouest	
17	BV	F. 52 bis	Nord	
18	BV	F. 52 bis	Nord	
19	BV	F. 52 bis	Nord	
20	BV	F. 52 bis	Ouest	Détail
21	BV	F. 20	Ouest	
22	AC	F. 227	Sud	
23	AC	F. 226	Sud	
24	AC	F. 229	Nord	
25	AC	Ambiance		
26	AC	F. 231, F. 232		
27	AC	F. 231, F. 232		

PELLICULE DIAPOSITIVE 6				
N°	Auteur	Objet	Orientation	Observations
0	CS.-O.	F. 226	Sud-Ouest	
1	CS.-O.	F. 226	Sud-Ouest	
2	CS.-O.	F. 226, F. 227	Sud-Ouest	
3	CS.-O.	F. 227	Sud-Ouest	
4	CS.-O.	F. 226	Sud-Ouest	
5	CS.-O.	F. 226, F. 227	Sud-Ouest	
6	CS.-O.	F. 226	Sud-Ouest	
7	CS.-O.	F. 226	Sud-Ouest	
8	CS.-O.	F. 227	Sud-Ouest	
9	CS.-O.	F. 226, F. 227	Sud-Ouest	
10	AC	F. 231, F. 232	Est	
11	AC	F. 231, F. 232	Nord-Est	
12	AC	F. 231, F. 232	Est	
13	GB	F. 211	Nord	
14	GB	F. 211	Nord	
15	AC	La Croix		
16	J.-L.R	F. 17	Sud	
17	J.-L.R	F. 17	Sud-Ouest	
18	J.-L.R	F. 17	Sud-Est	
19	J.-L.R	F. 17	Sud	
20	CS.-O.	F. 239, F. 242	Sud	
21	CS.-O.	F. 239, F. 242	Sud	
22	CS.-O.	F. 243	Sud-Est	
23	CS.-O.	F. 243	Sud-Est	
24	CS.-O.	F. 243, F. 242, F. 239	Sud-Ouest	
25	CS.-O.	F. 239	Nord	
26	CS.-O.	F. 239	Nord	
27	CS.-O.	F. 226	Ouest	
28	CS.-O.	F. 226	Ouest	
29	CS.-O.	F. 229	Ouest	
30	CS.-O.	F. 229	Ouest	
31	AC	Boudin de terre cuite		F. 17
32	AC	Boudin de terre cuite		F. 17
33	AC	Pièce métallique		F. 26
34	AC	Pièce métallique		F. 26



Cliché 1 : Etat du terrain le 23/12/2004



Cliché 2 : Fossé 202, sondage 1004, coupe est



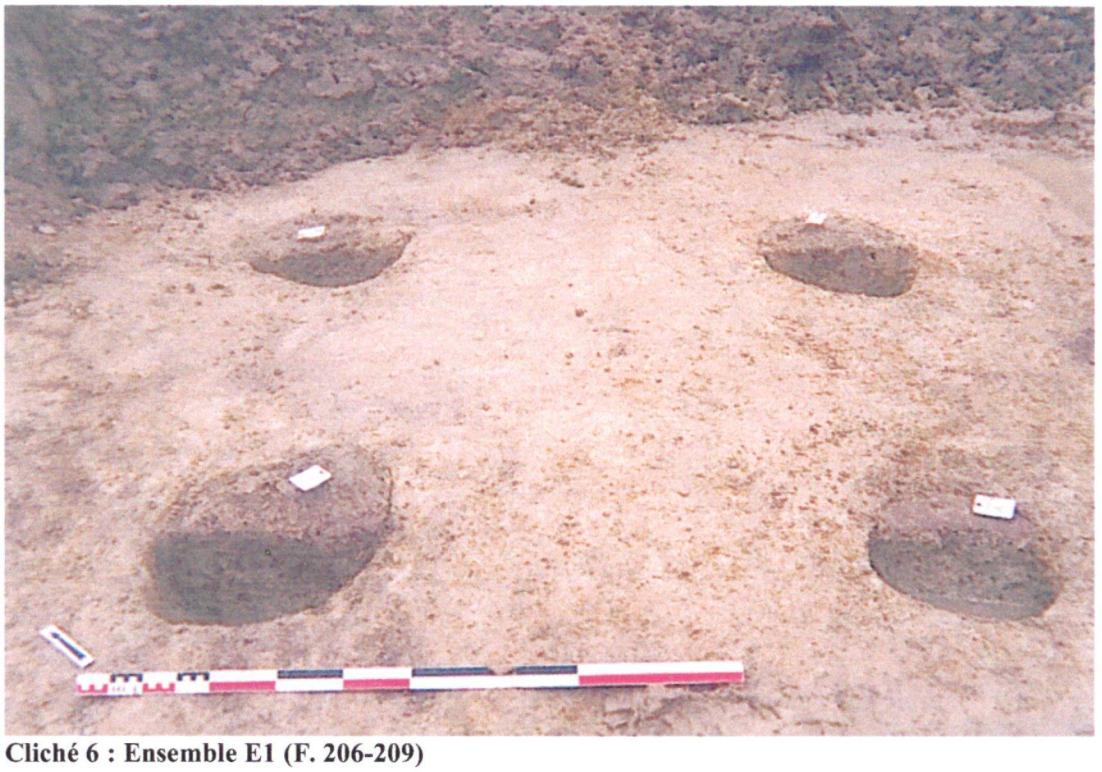
Cliché 3 : Fossé 202, sondage 1002, coupe ouest



Cliché 4 : Fossé 214, sondage 1007, coupe est



Cliché 5 : Fosse 227 et F. 230 (trou de piquet)



Cliché 6 : Ensemble E1 (F. 206-209)



Cliché 7 : Tranchée F. 217, fosse F. 50 et trous de piquets (F. 218, 219, 220 et 221)



Cliché 8 : F. 180 et son fond couvert de pierres



Cliché 9 : F. 20, trou de poteau et l'emprunte de la meule



Cliché 10 : Tranchée F. 31 et F. 29 (trou de poteau)



Cliché 11 : Fosse F. 1



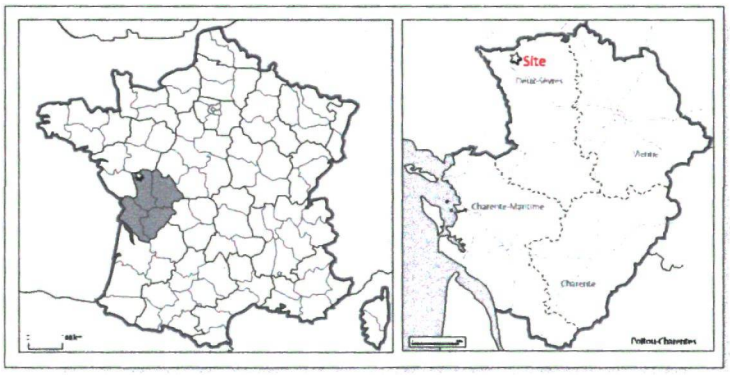
Cliché 12 : Trou de poteau F. 143 de l'ensemble E6

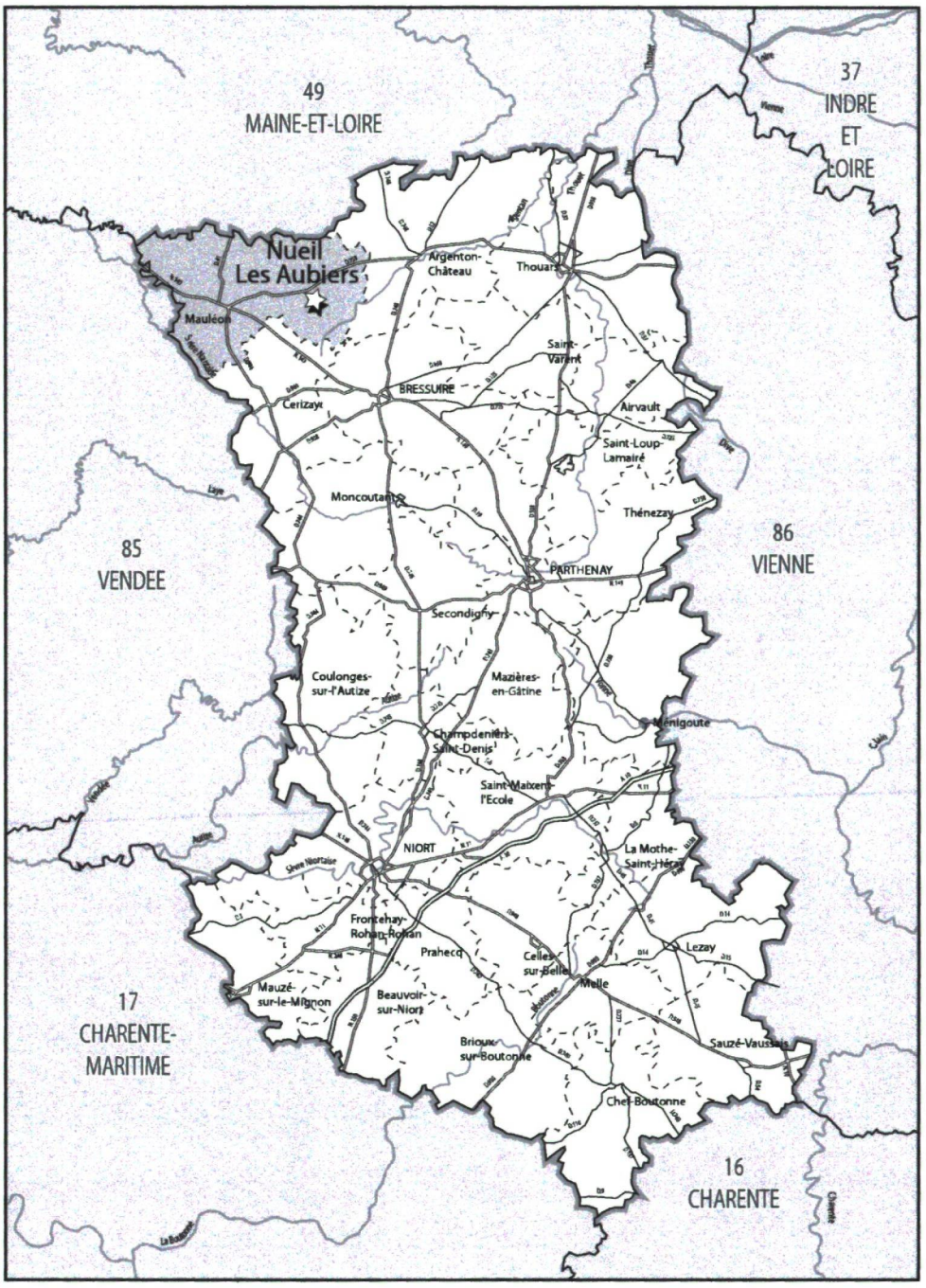


Cliché 13 : Trou de poteau F. 9 et son calage



Cliché 14 : F. 52 (isolat 52-0-01), forme n° 30

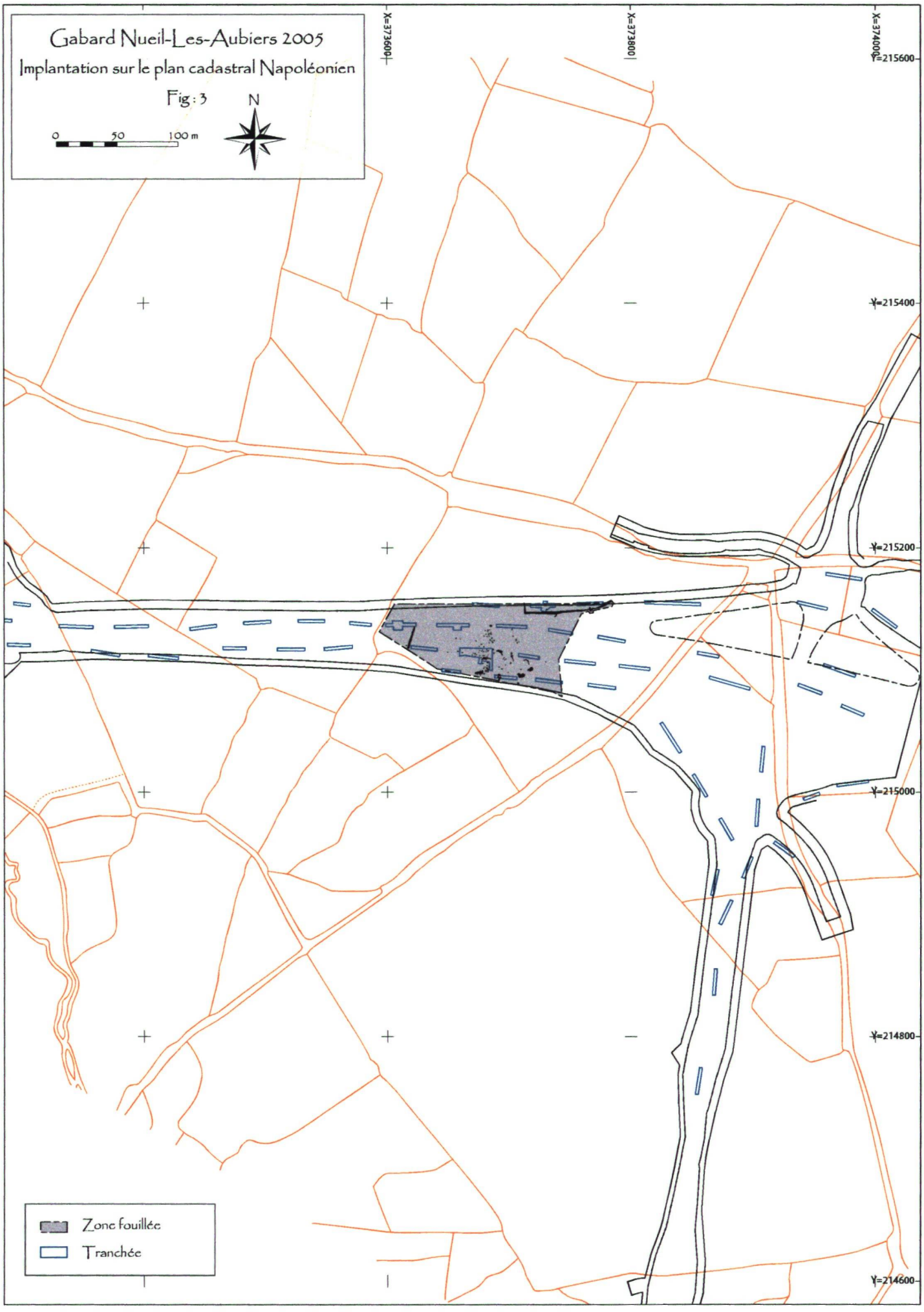


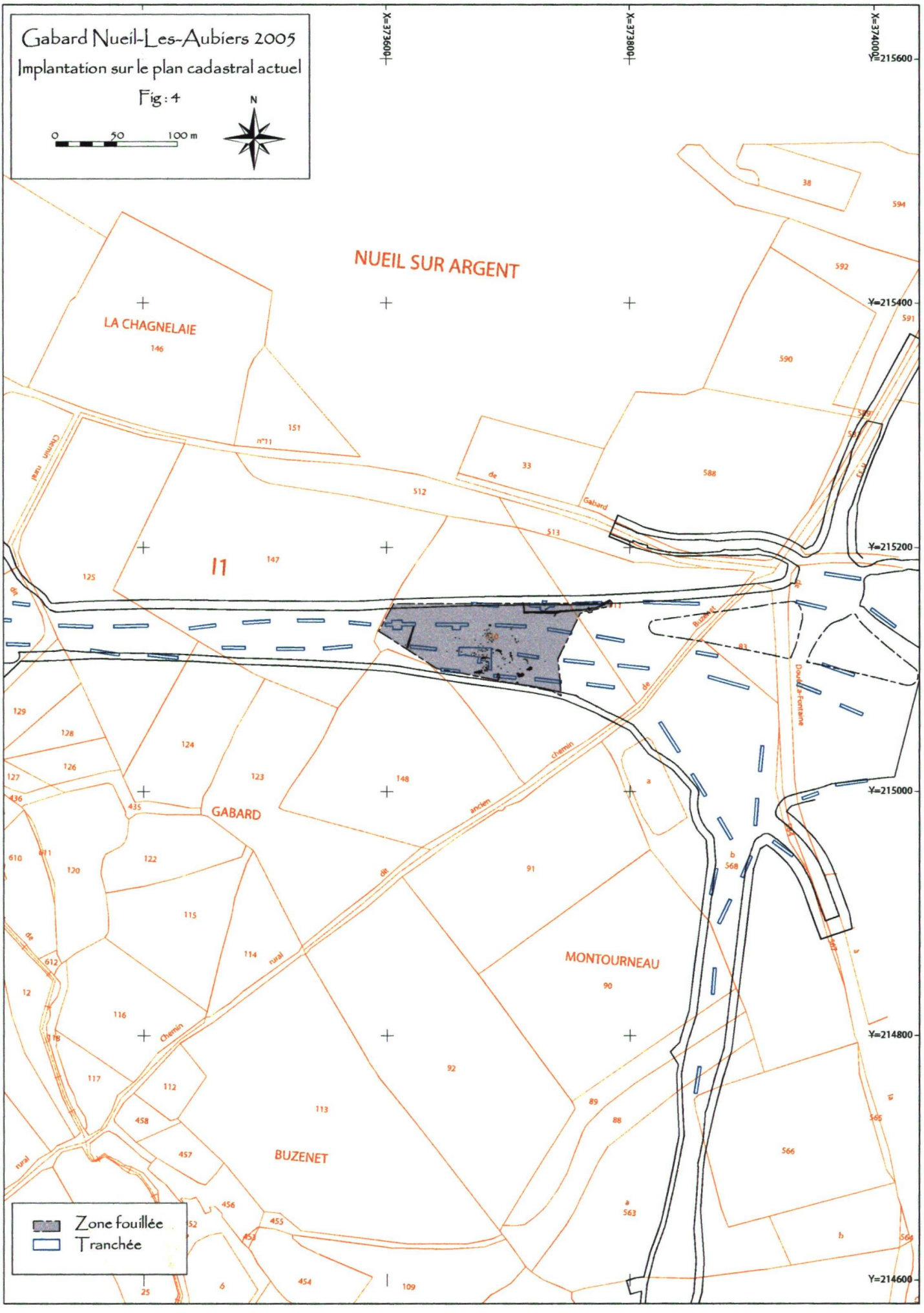


0 20 km

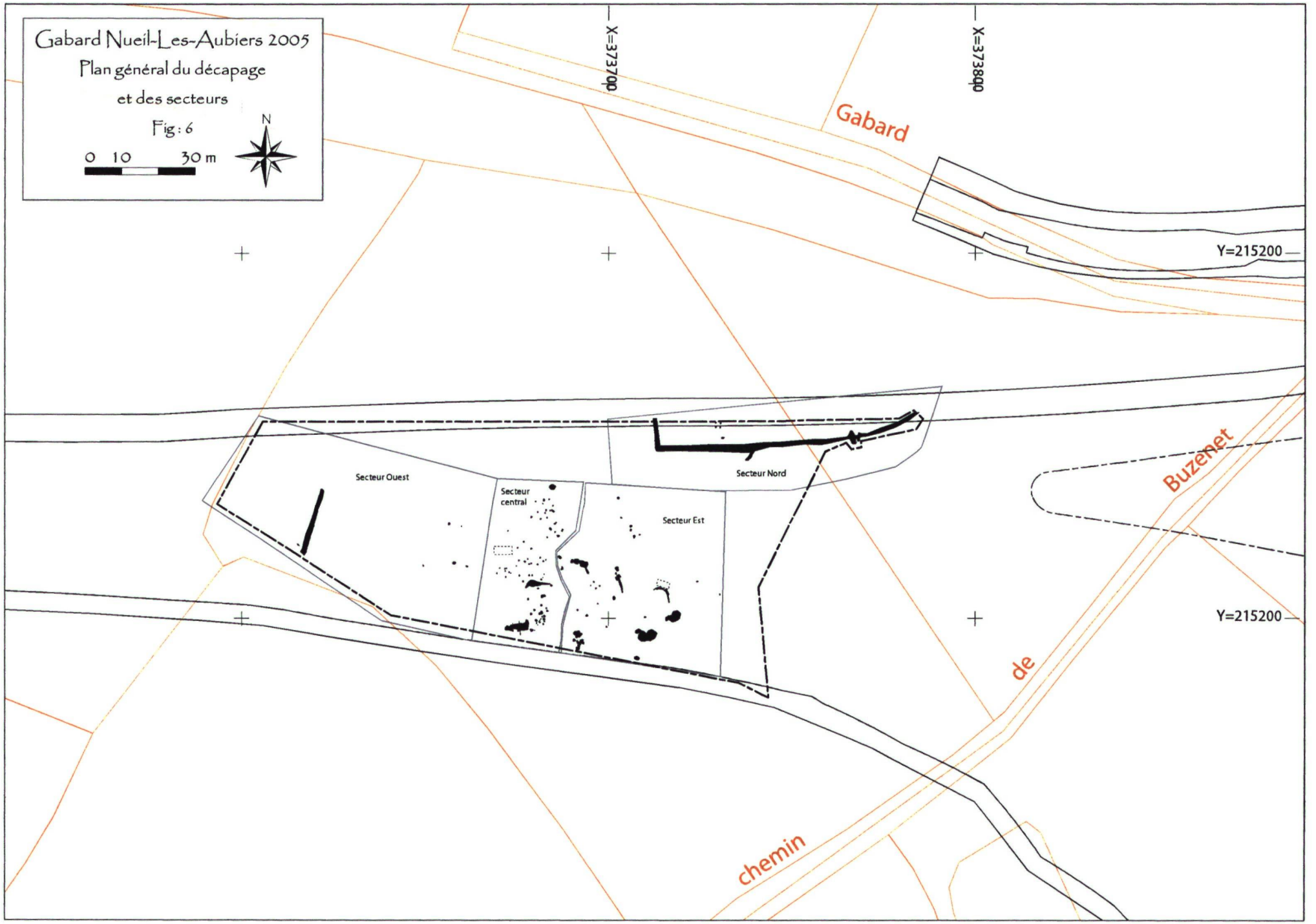
Localisation du tracé du site		commune : Nueil Les Aubiers Deux-Sèvres (79)
Autorisation N :2044-20-0087		
Site N° : 79 195 0027	DAO : M. Coutureau . AFAN	Site : Gabard — Fig.01

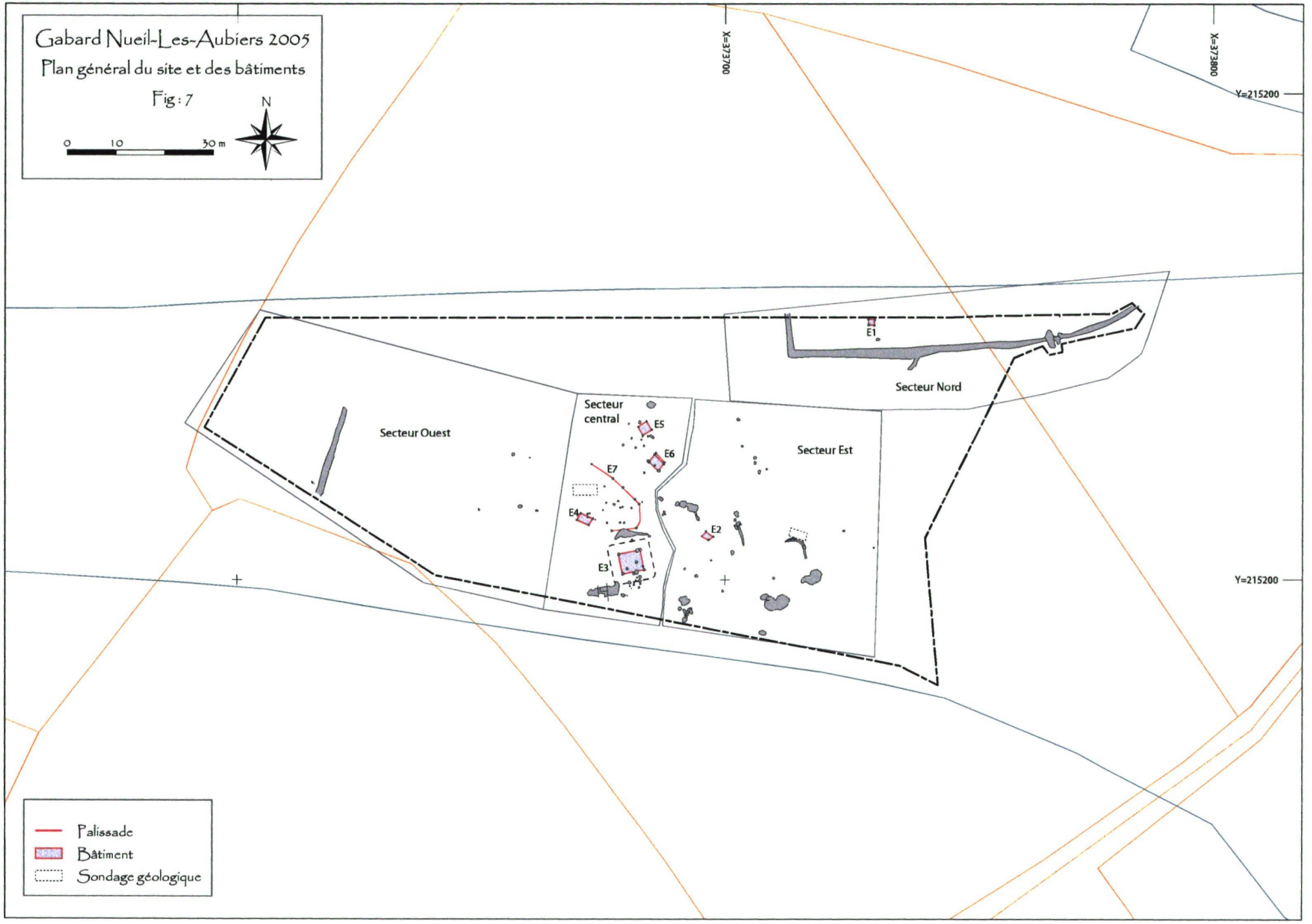

Gabard "Nueil Les Aubiers" 2005
Carte IGN 1/25000
Fig : 2
tracé de la RN 149
Nueil-sur-Argent
Guittard
la Métairie
le Bois d'Ane
la Petite Varenne
la Grande Varenne
Daudon
le Lineau
Digue
la Sorinière
le Grand Tournelais
Moulin de la Sorinière
le Petit Tournelais
le Noyon
la Chatrière
la Verghais Sorin
les Vergnaires
la Sarennière
la Servanterie
l'Argent
la Paulinière
Roquebrune
le Frêne Chabot
le Pas Thibault
la Noue Ronde
la Marquisière
la Marière
la Papelievre
la Chauvinière
le Rocher
Longueville
la Chevrotte
le Haut Féron
le Verghais Bureau
l'Epinay
le Marchais
la Madeleine
Mont-Louis
Croix Rabôt
la Chagnelais
Croix de Bel-Air
Gabard
Ste-Anne
les Esserts
le Bois des Chèvres
le Petit Perray
le Petit Souvigny
le Grand Perray
les Hautes Brardières
la Moulière
la Grande Roche
Buzeriet
Montourneau
la Villagerie
les Basses Brardières
le Bois Entier
la Roche aux
le Bois
Galard
la Favrelière
la Maisonnette
la Frésaie
le Bardon
Petit Bois Galard
Grand Bois Galard
N 149
D 154
D 33
RN


Gabard Nueil-Les-Aubiers 2005
Implantation sur le plan cadastral Napoléonien
Fig : 3
N
0
50
100 m
X=373600
X=373800
X=374000
Y=215600
Y=215400
Y=215200
Y=215000
Y=214800
Y=214600
Zone fouillée
Tranchée

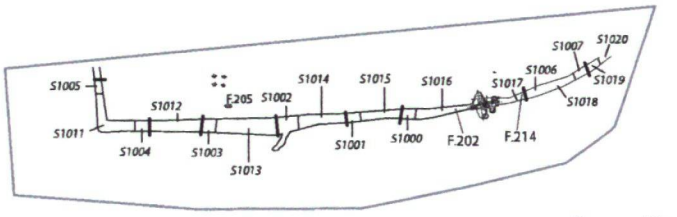

Gabard Nueil-Les-Aubiers 2005
Implantation sur le plan cadastral actuel
Fig : 4
0
50
100 m
N
X=373600
X=373800
X=374000
Y=215600
Y=215400
Y=215200
Y=215000
Y=214800
Y=214600
NUEIL SUR ARGENT
LA CHAGNELAIE
GABARD
MONTOURNEAU
BUZENET
Zone fouillée
Tranchée


Gabard Nueil-Les-Aubiers 2005
Plan général du site
Fig : 5
N
0
10
30 m
X=373700
X=373800
Y=215200
Y=215200
F.202
F.214
F.171
F.80
Sondage géologique

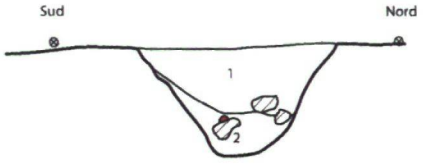

Gabard Nueil-Les-Aubiers 2005
Plan général du décapage
et des secteurs
Fig : 6
0 10 30 m
N
X=373700
X=373800
Gabard
Y=215200
Secteur Ouest
Secteur central
Secteur Est
Secteur Nord
Buzenet
Y=215200
de
chemin


Gabard Nueil-Les-Aubiers 2005
Plan général du site et des bâtiments
Fig : 7
N
0
10
30 m
X=373700
X=373800
Y=215200
Y=215200
Secteur Ouest
Secteur central
Secteur Est
Secteur Nord
E1
E2
E3
E4
E5
E6
E7
Palissade
Bâtiment
Sondage géologique

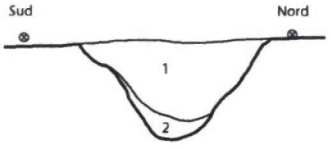
Gabard Nueil-Les-Aubiers 2005
Secteur Nord
Enclos F.202 et 214
Fig : 8



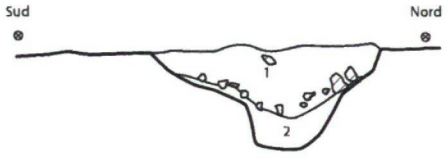
F 202 / Sd 1000



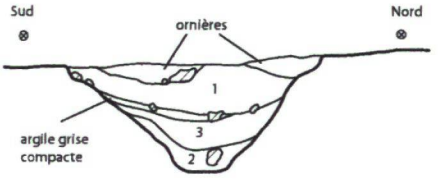
F 202 / Sd 1001



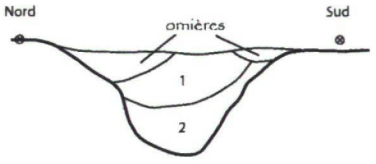
F 202 / Sd 1002



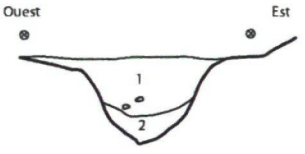
F 202 / Sd 1003



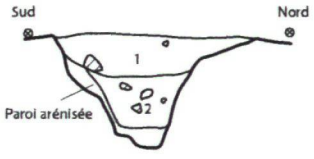
F 202 / Sd 1004



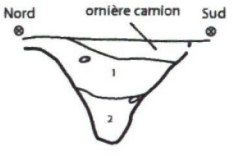
F 202 / Sd 1005



F 214 / Sd 1006



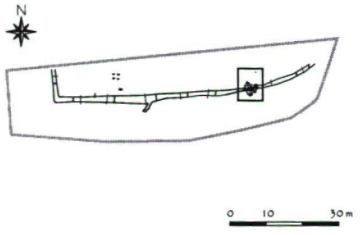
F 214 / Sd 1007

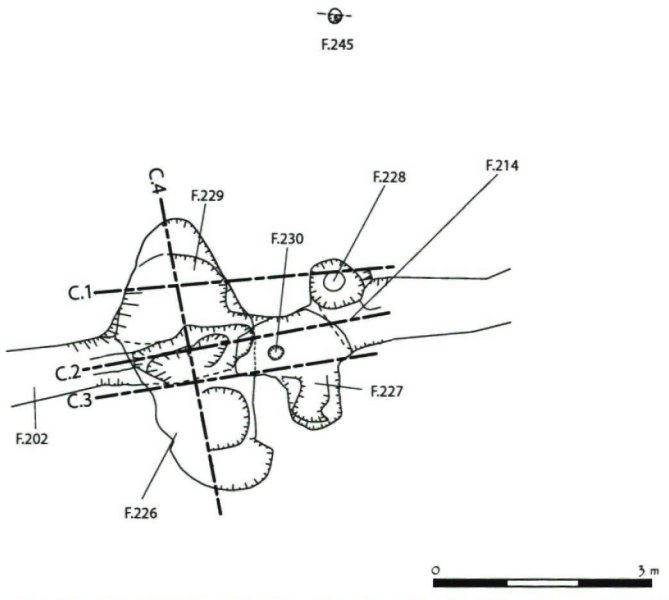


torchis
céramique
pierre

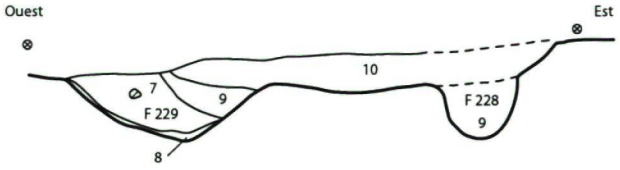
0 1 m

Gabard Nueil-Les-Aubiers 2005
Secteur Nord
Coupes des Fosses 226/229 et 227
Fig : 9

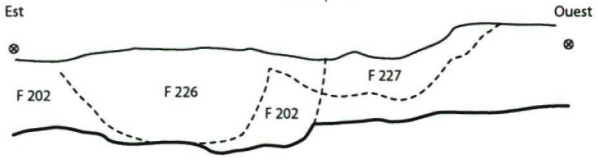




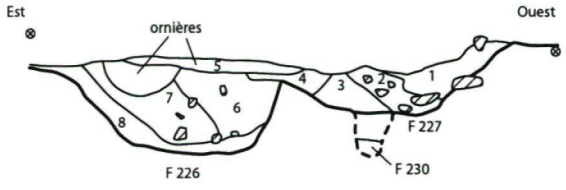
Coupe 1



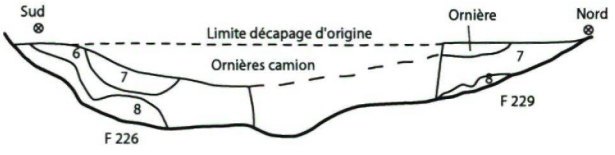
Coupe 2



Coupe 3

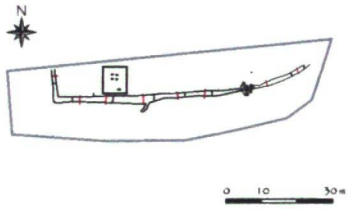


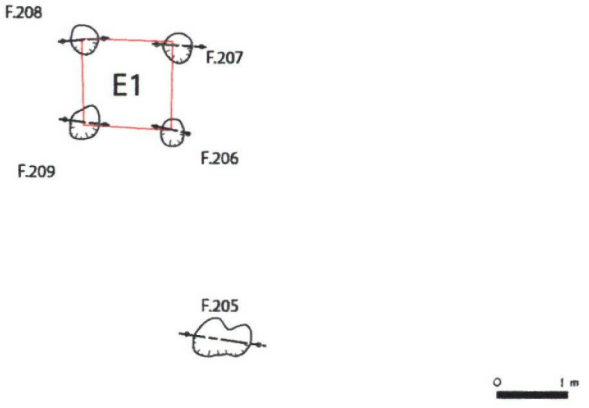
Coupe 4



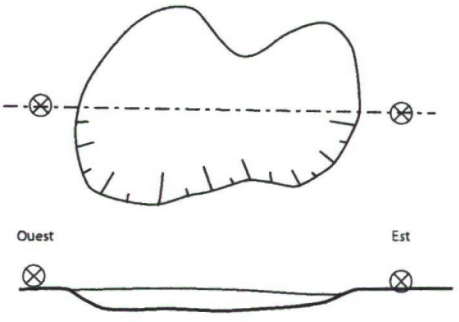
0 1 m

Gabard Nueil-Les-Aubiers 2005
Secteur Nord
Ensemble E1
Fig : 10

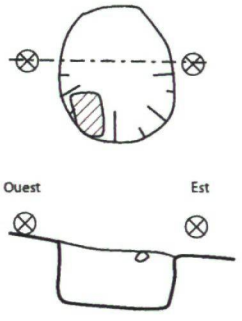




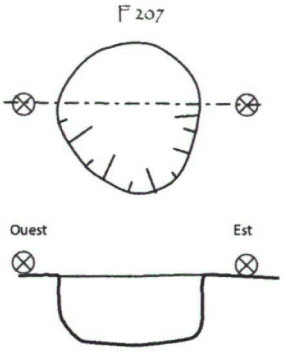
F 205



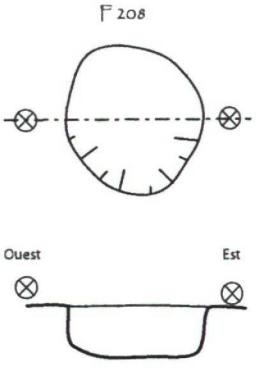
F 206



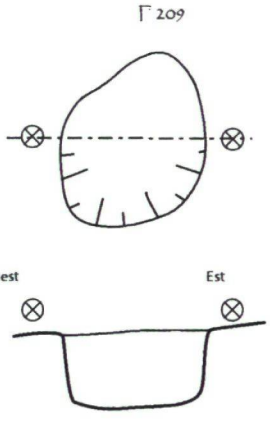
F 207



F 208

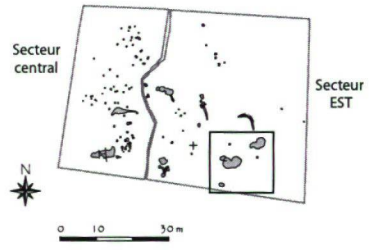


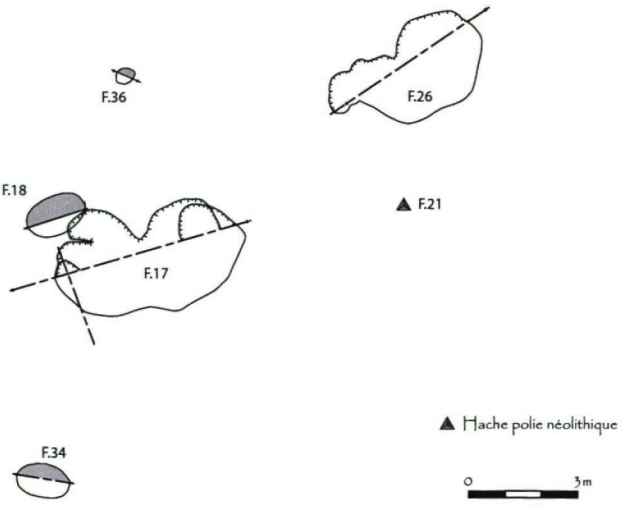
F 209



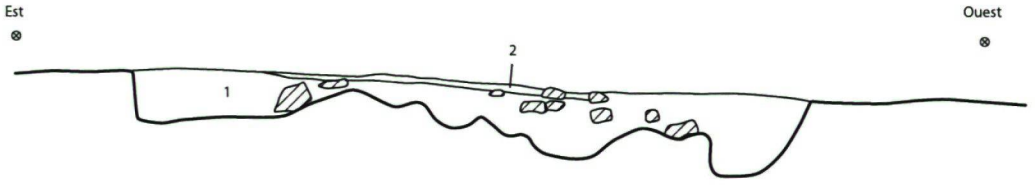


Gabard Nueil-Les-Aubiers 2005
Coupes des Fosses 17 et 18
Fig : 11

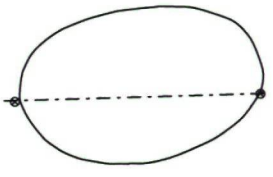




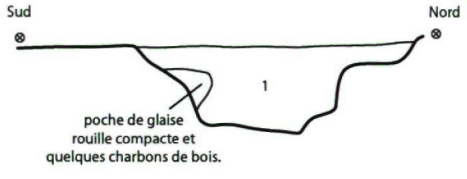
F 17



F 18



F 17





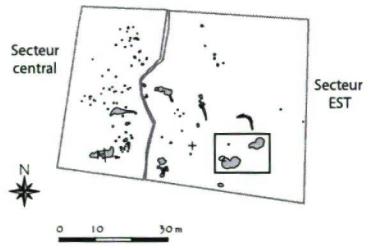
charbon
lithique
céramique
pierre

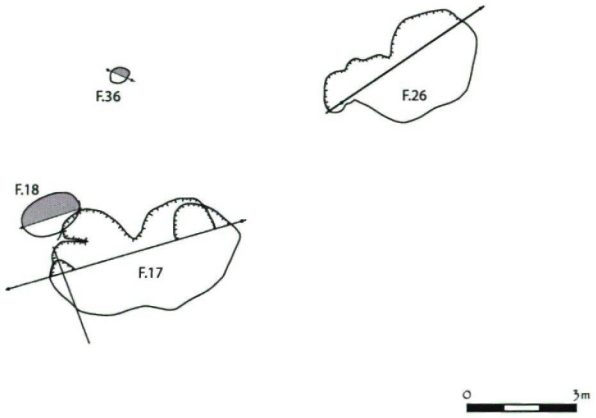
0 1 m

Gabard Nueil-Les-Aubiers 2005

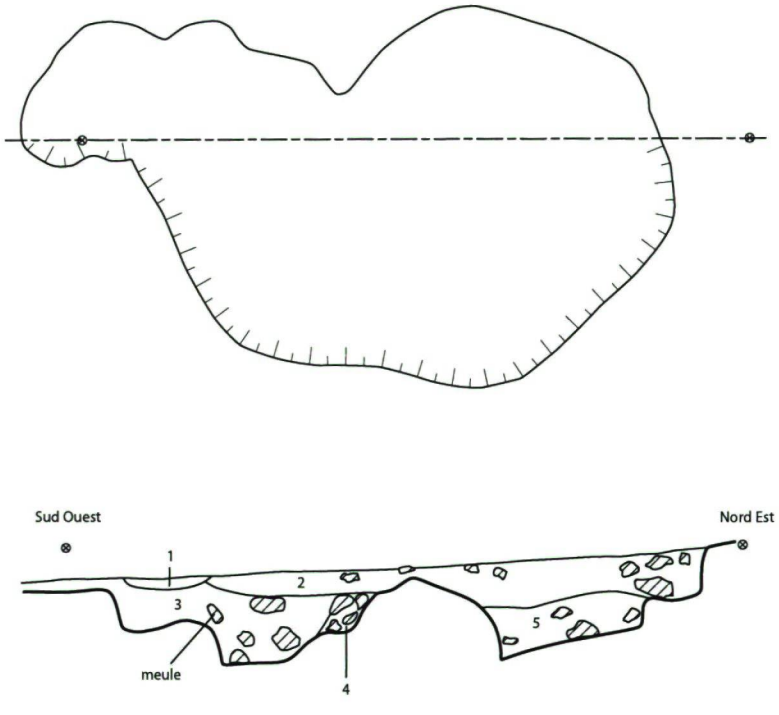
Coupe de la Fosse 26

Fig : 12

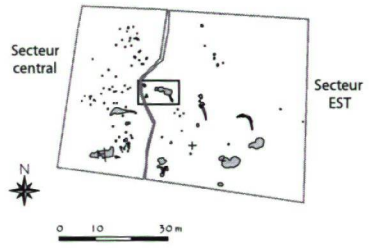


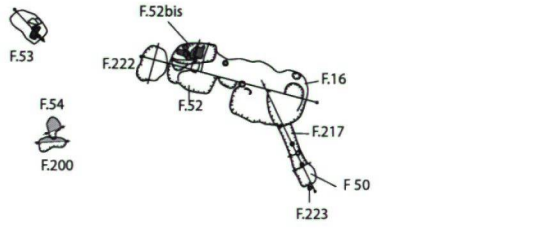


Fait 26

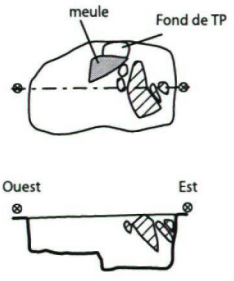


Gabard Nueil-Les-Aubiers 2005
Ensemble F16, 52, 217
Fig : 13

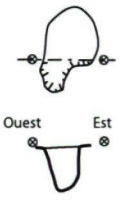




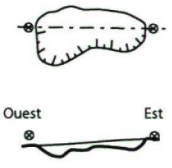
F 53

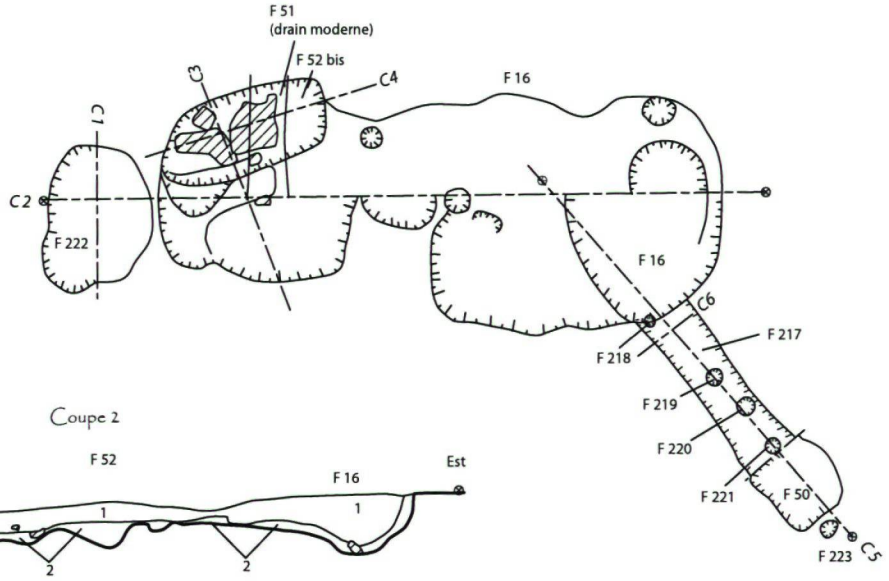


F 54

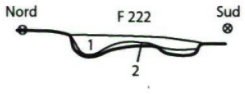


F 200

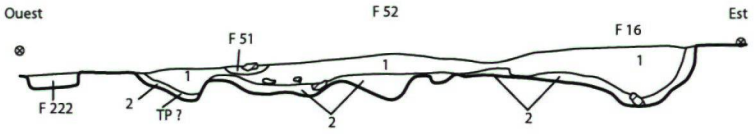




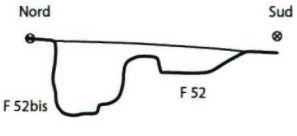
Coupe 1



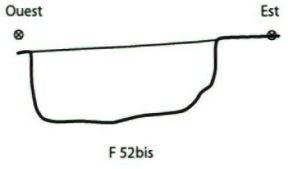
Coupe 2



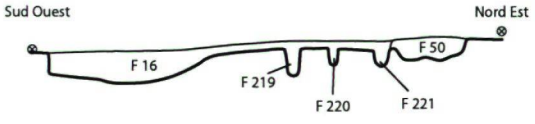
Coupe 3



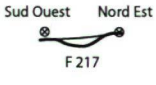
Coupe 4



Coupe 5



Coupe 6

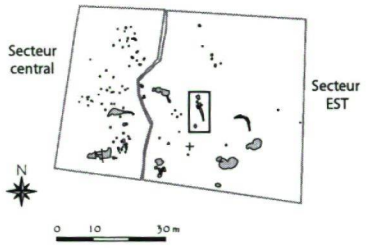


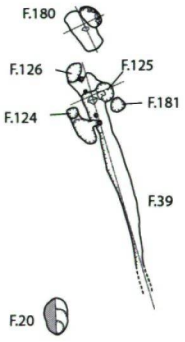


Gabard Nueil-Les-Aubiers 2005

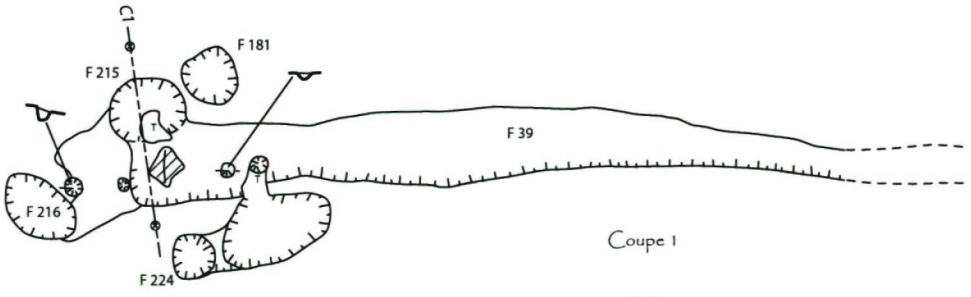
Ensemble F39, 180 et 215

Fig : 14

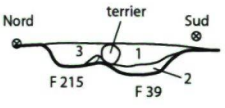




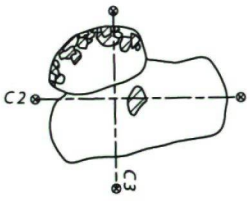
0 3m



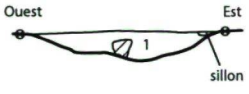
Coupe 1



F 180



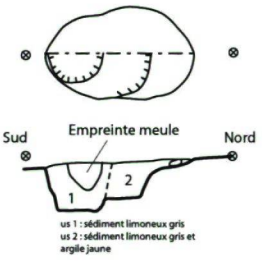
Coupe 2



Coupe 3



F 20

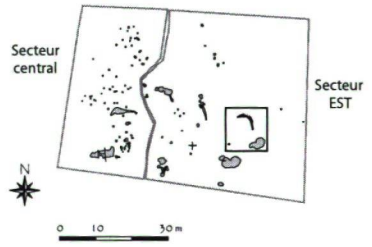


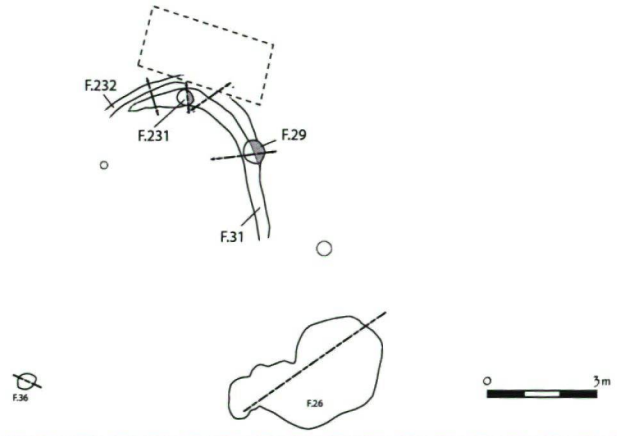
0 1 m

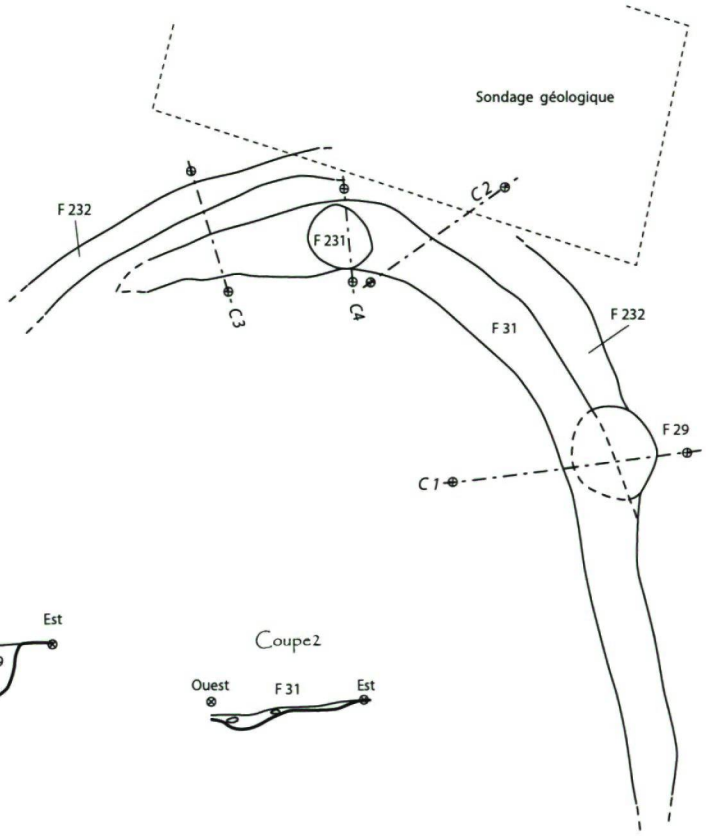
Gabard Nueil-Les-Aubiers 2005

Ensemble F29, 31, 231 et 232

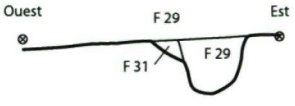
Fig : 15







Coupe 1

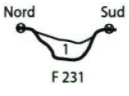


Coupe 2

Coupe 3



Coupe 4

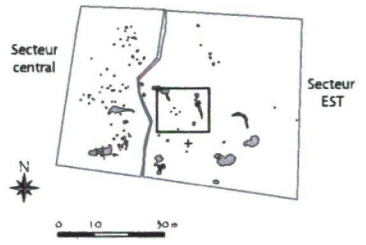


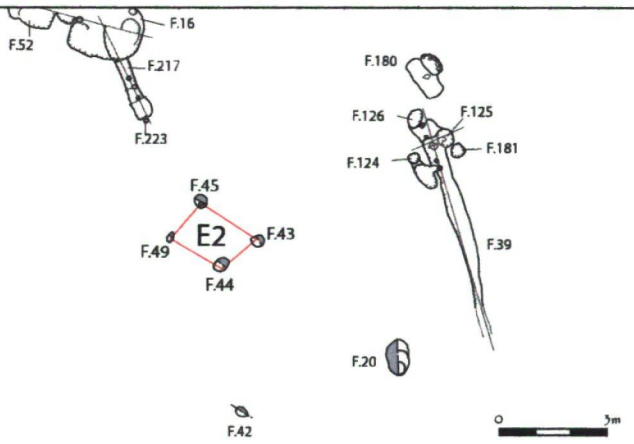


Gabard Nueil-Les-Aubiers 2005

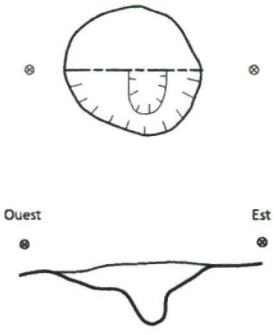
Ensemble E2

Fig : 16

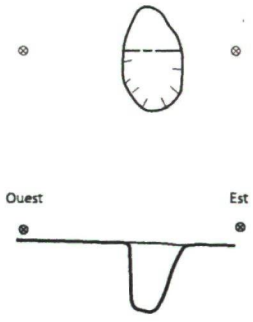




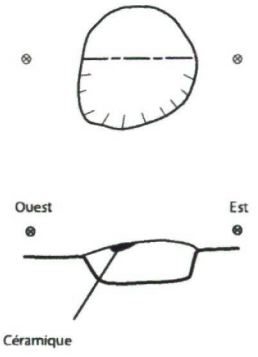
F 45



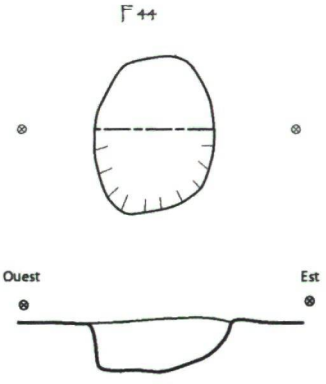
F 49



F.43



F 44

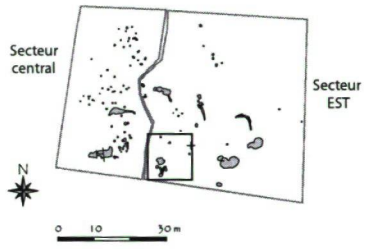


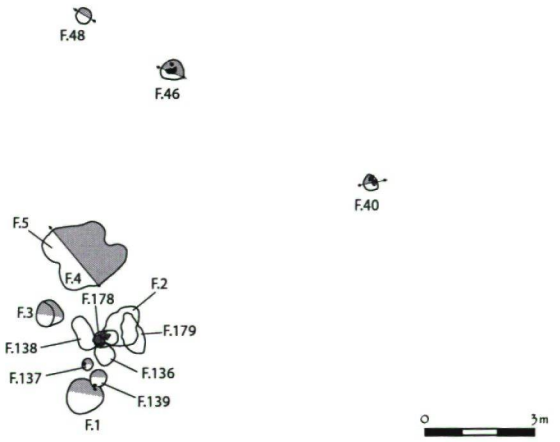


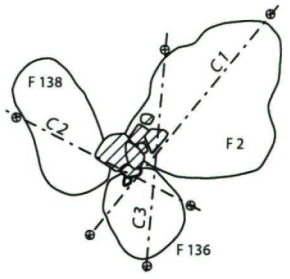
Gabard Nueil-Les-Aubiers 2005

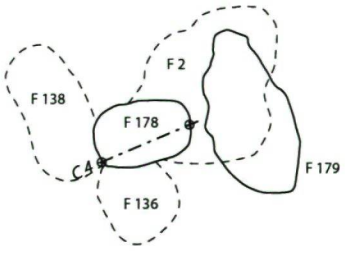
Autres structures secteur Est (1)

Fig : 17





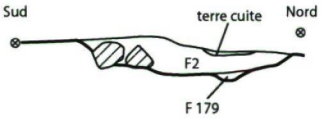




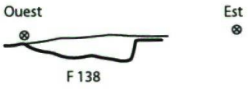
Coupe 4



Coupe 1



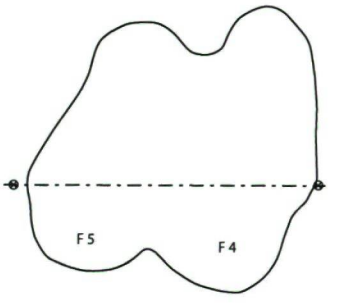
Coupe 2

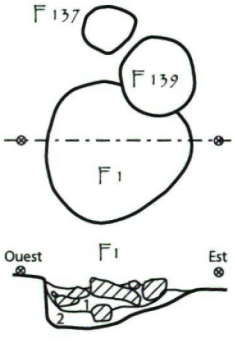


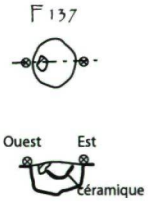
Coupe 3

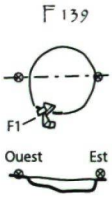


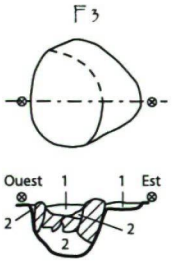
F4 et 5











céramique

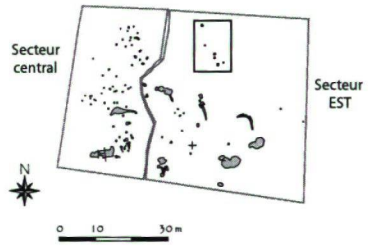
pierre

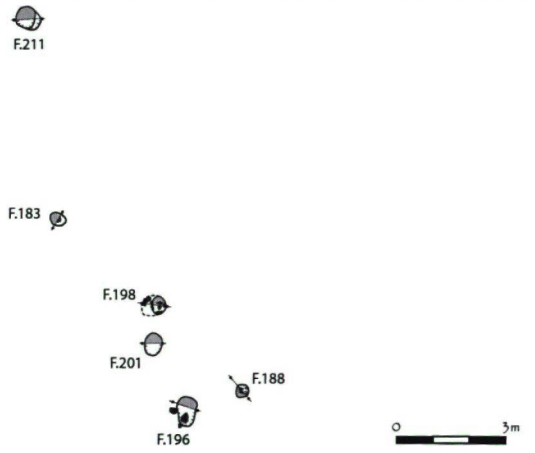
0 1 m

Gabard Nueil-Les-Aubiers 2005

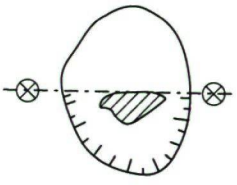
Autres structures secteur Est (2)

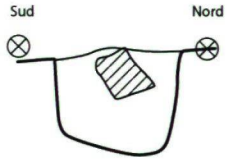
Fig : 18



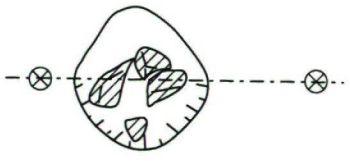


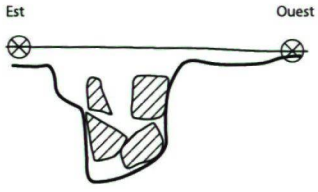
F 183



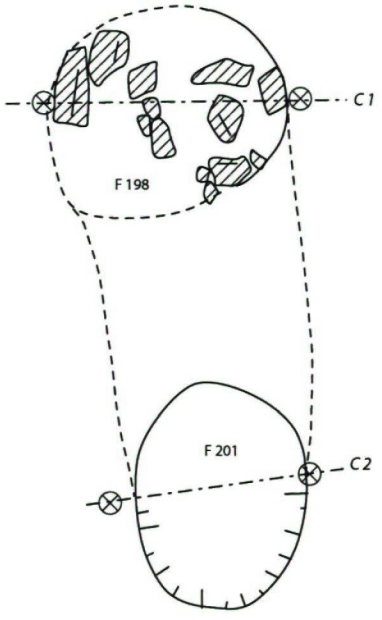


F 188

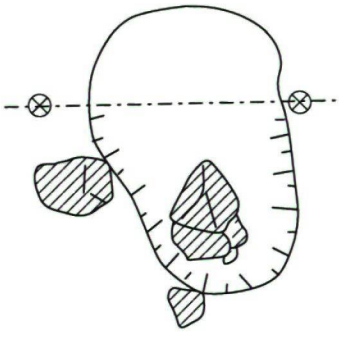


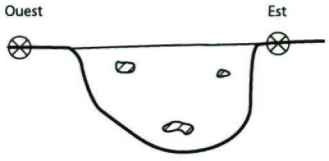


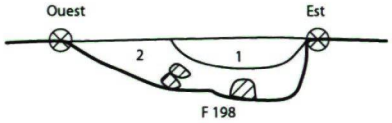
F 198 et 201

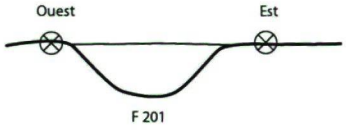


F 196









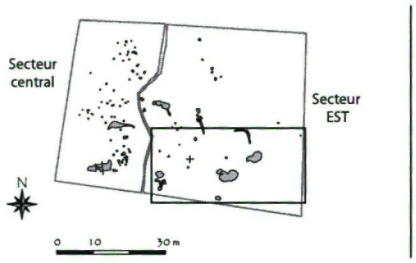
meule
céramique
pierre

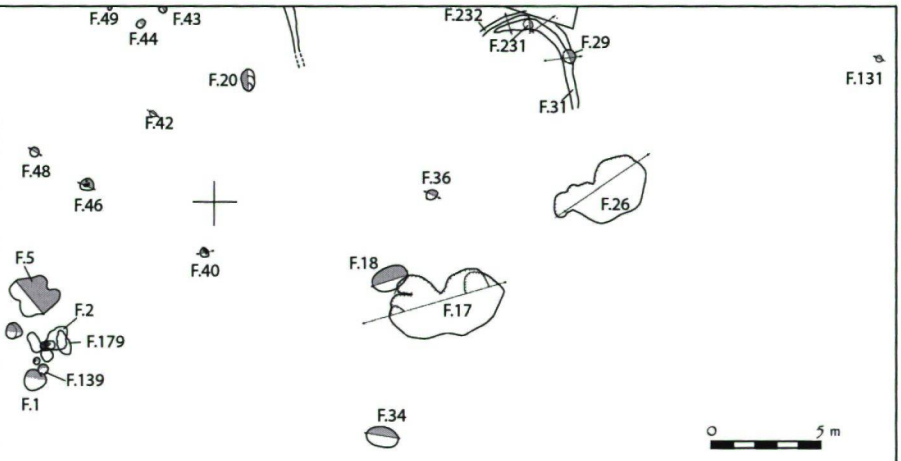
0 0,5 m

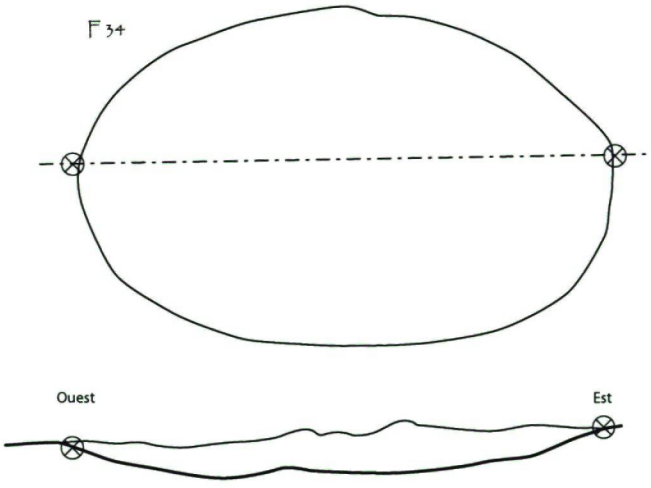
Gabard Nueil-Les-Aubiers 2005

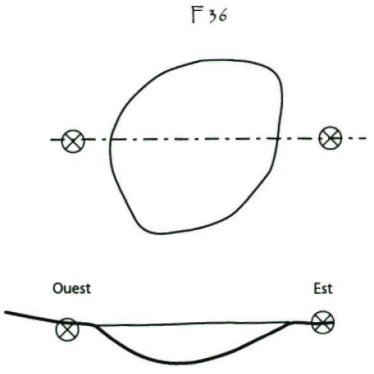
Autres structures secteur Est (3)

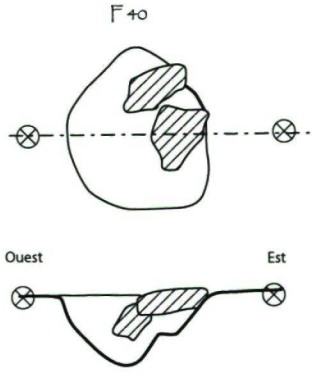
Fig : 19

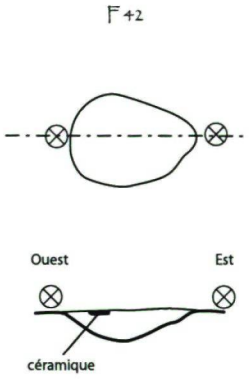


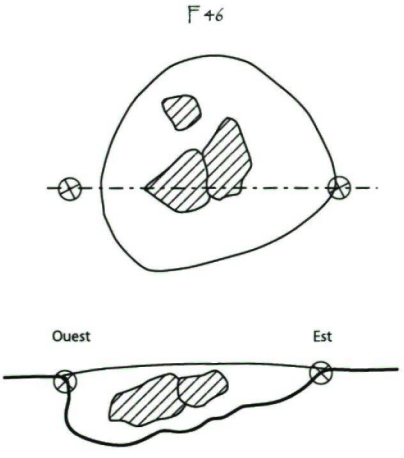


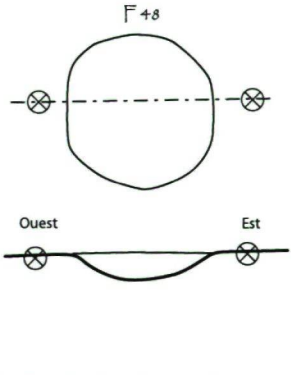


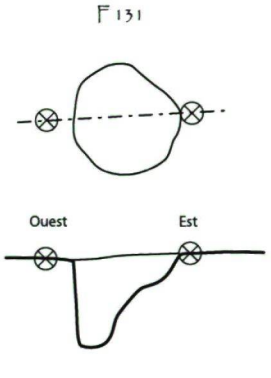












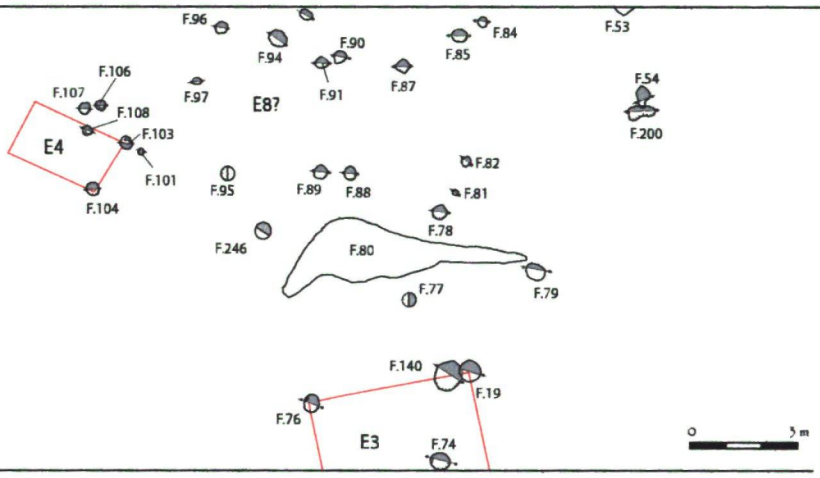


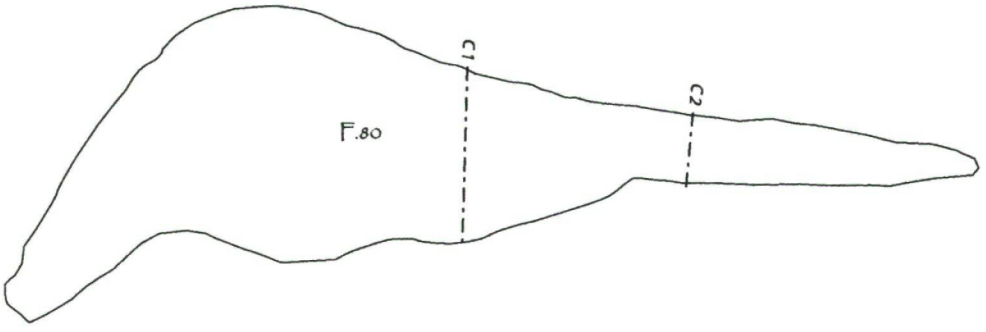
Gabard Nueil-Les-Aubiers 2005

Le fossé F 80

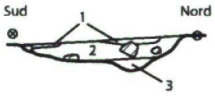
Fig : 20







Coupe 1



Coupe 2

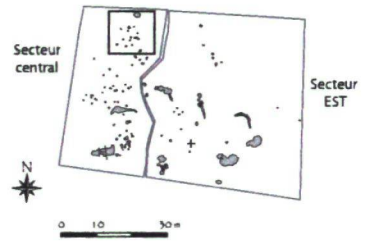


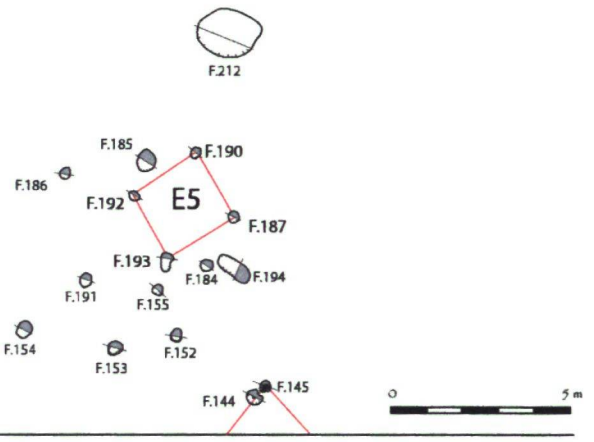


Gabard Nueil-Les-Aubiers 2005

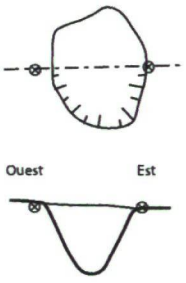
Ensemble E5

Fig : 21

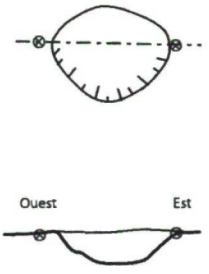




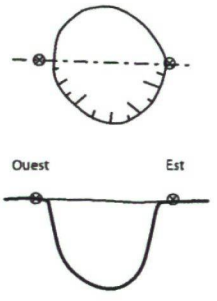
F 190



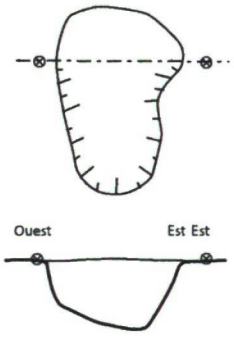
F 192



F 187



F 193

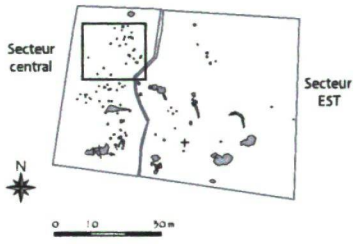


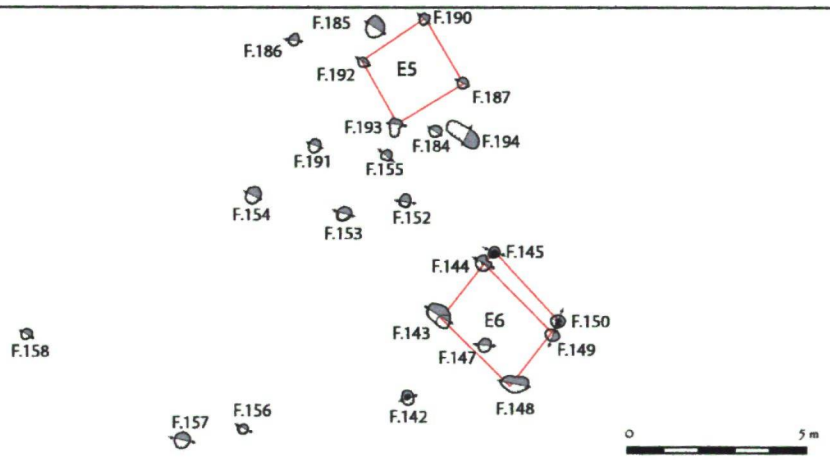


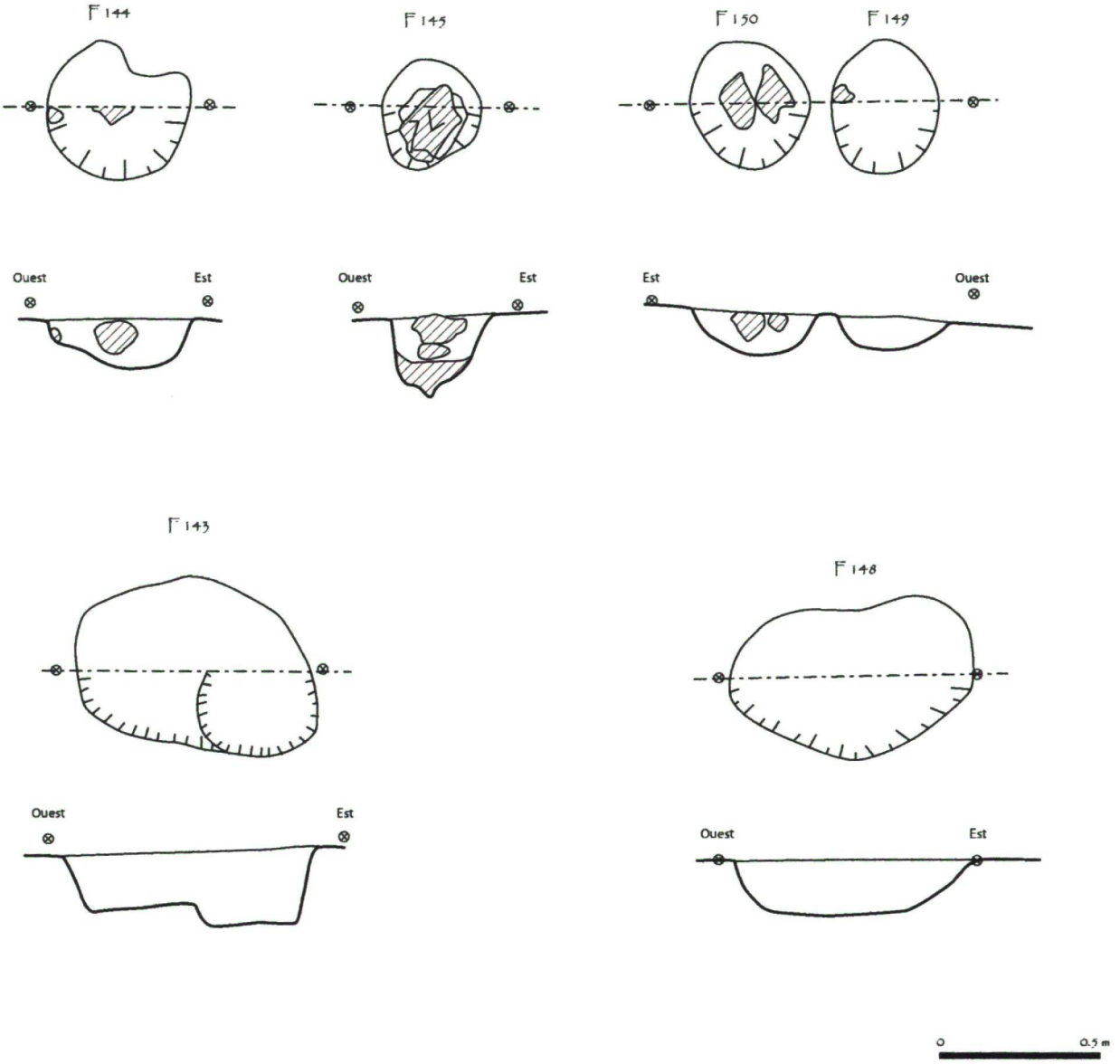
Gabard Nueil-Les-Aubiers 2005

Ensemble E6

Fig : 22



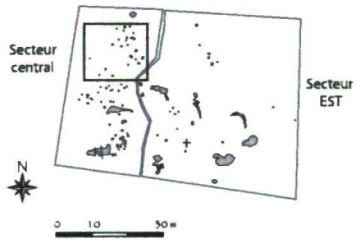


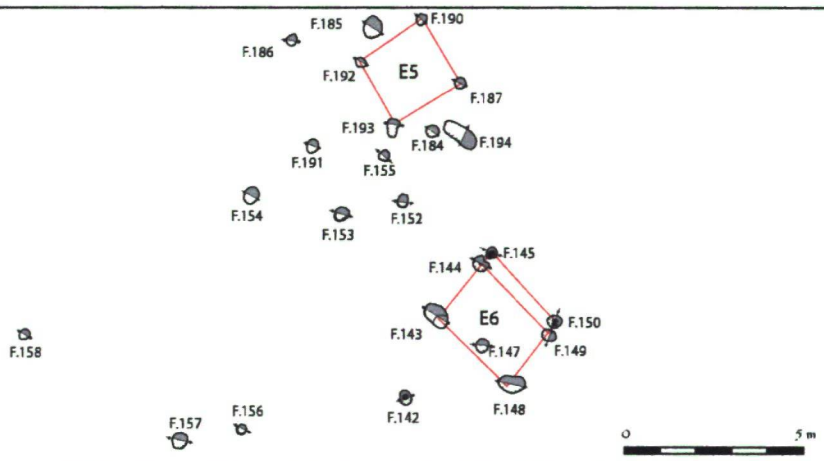


Gabard Nueil-Les-Aubiers 2005

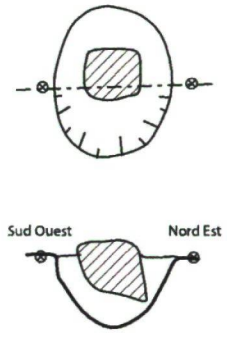
Structures associées à E5 et E6 (1)

Fig : 23

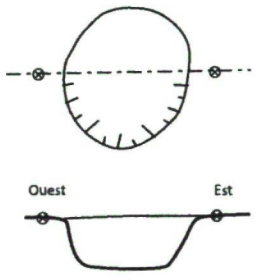




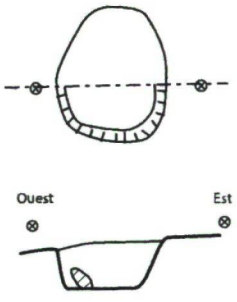
F 142



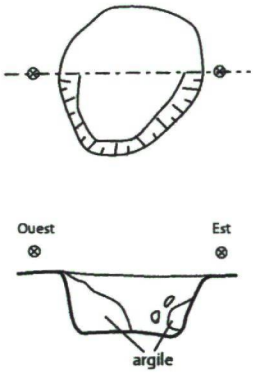
F 147



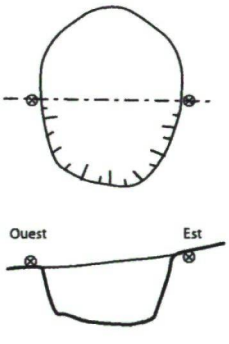
F 152



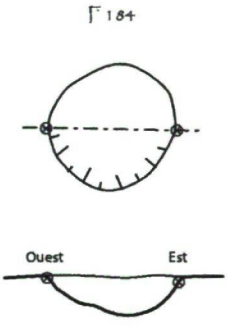
F 153



F 154



F 184

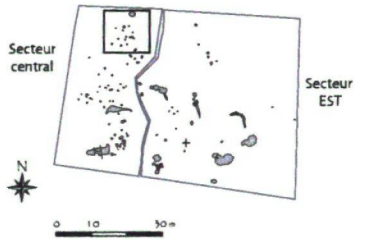


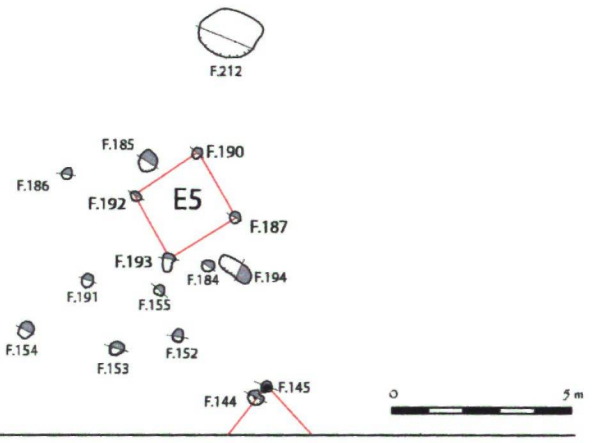
0 0.5 m

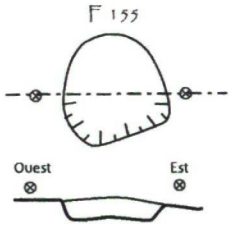
Gabard Nueil-Les-Aubiers 2005

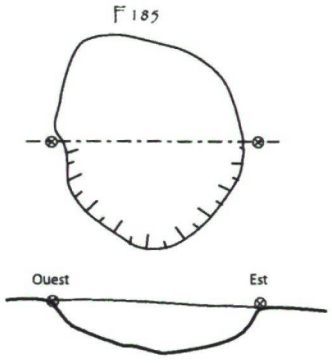
Structures associées à E5 et E6 (2)

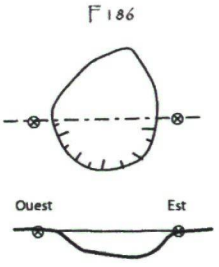
Fig : 24

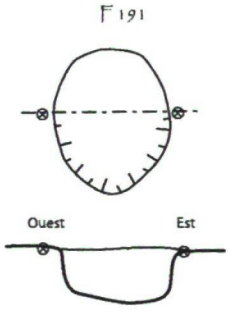


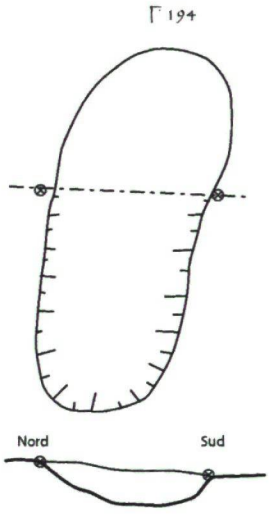


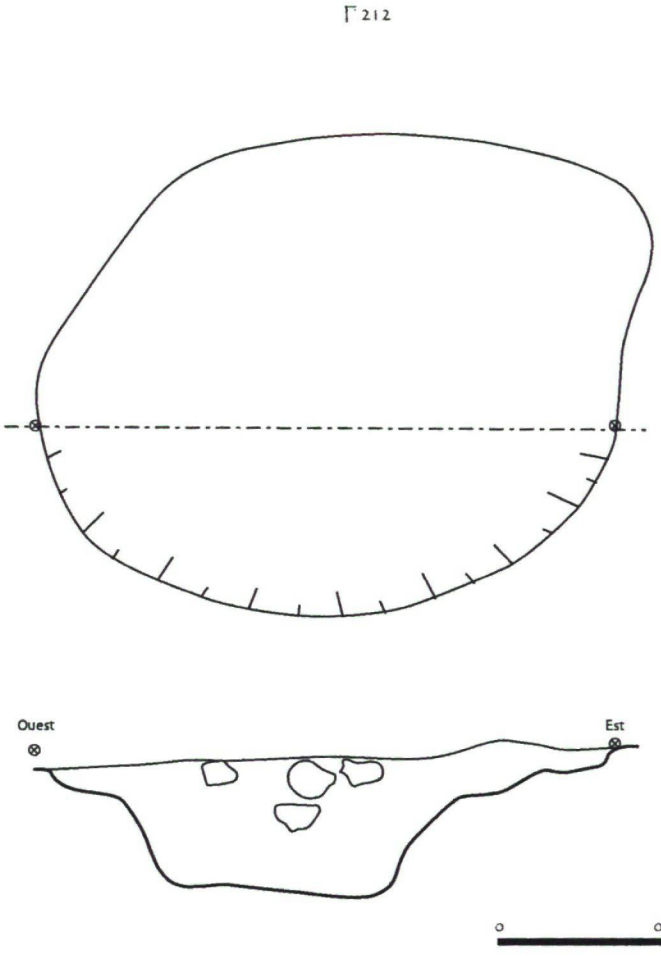








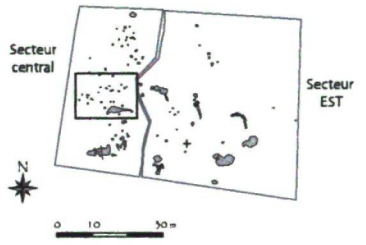


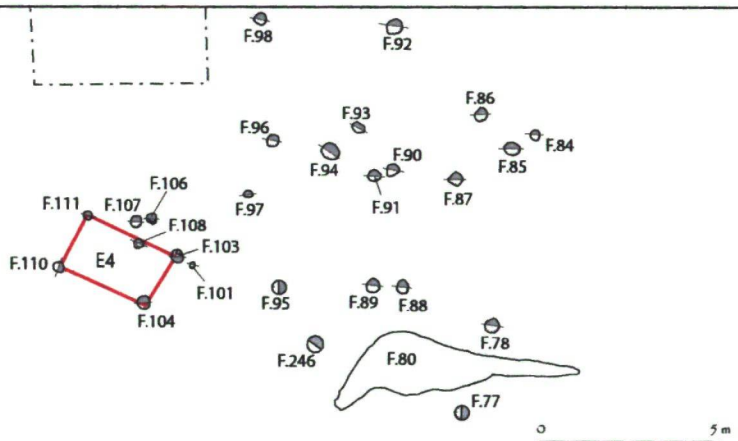


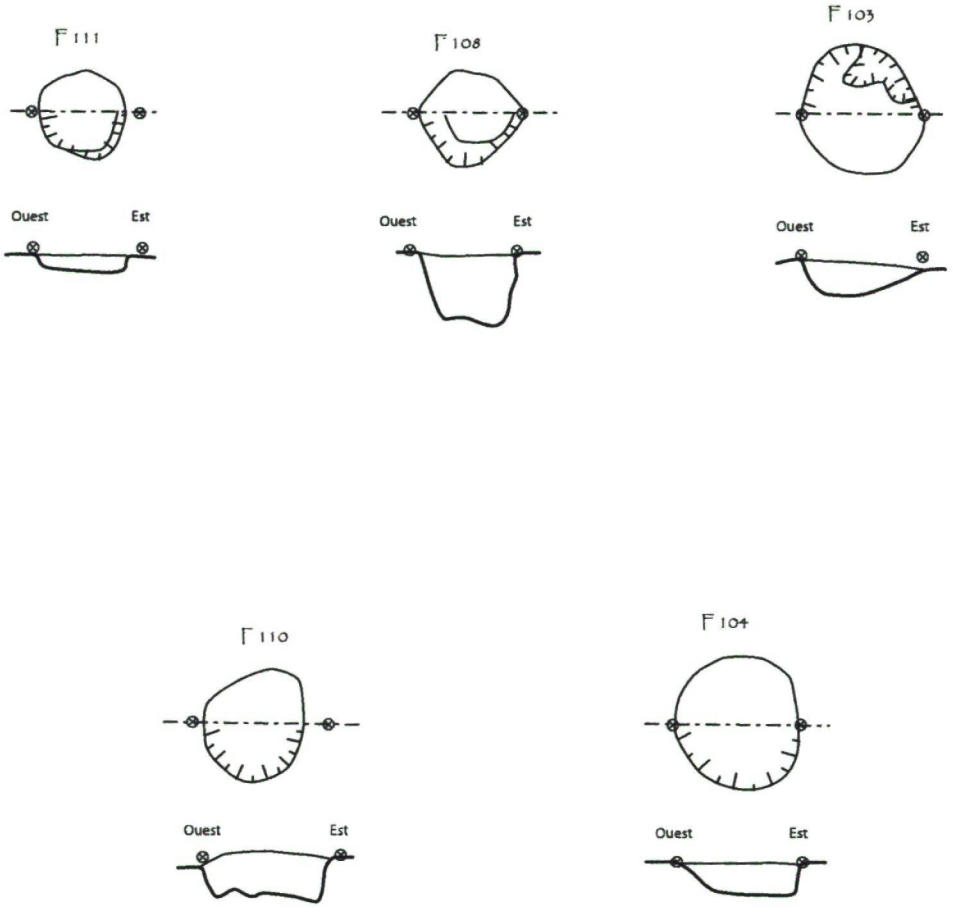
Gabard Nueil-Les-Aubiers 2005

Ensemble E4

Fig : 25



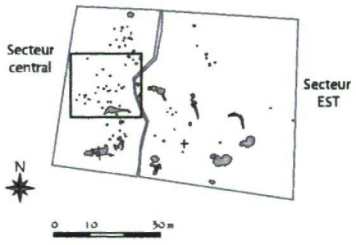


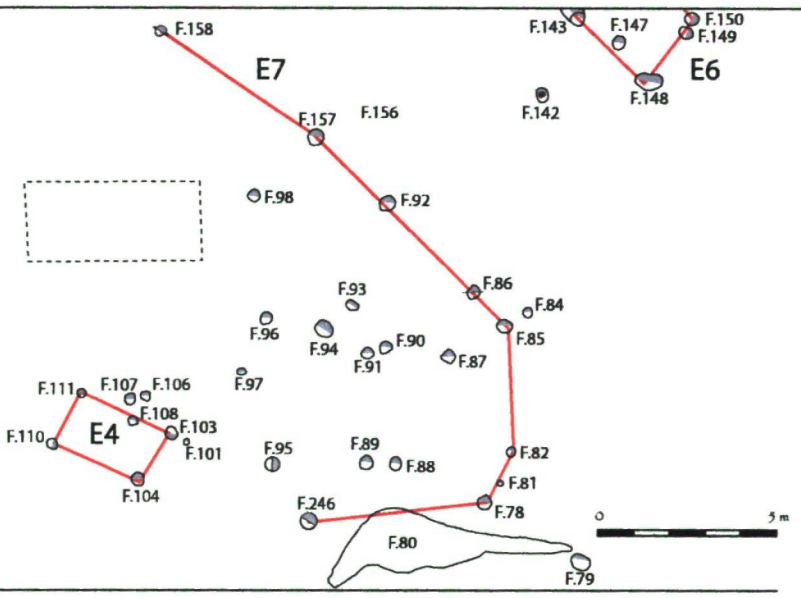


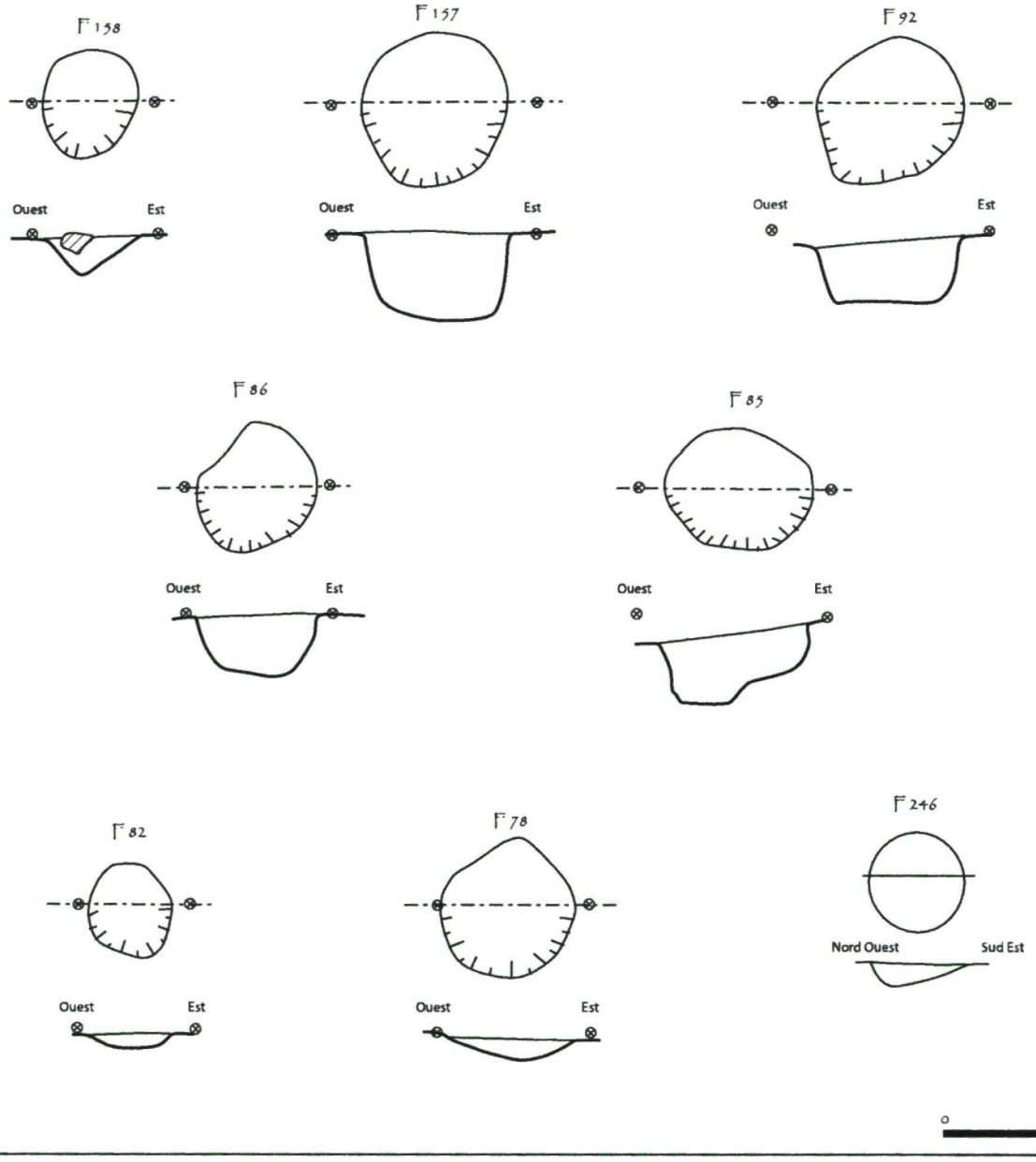
Gabard Nueil-Les-Aubiers 2005

Ensemble E7

Fig : 26



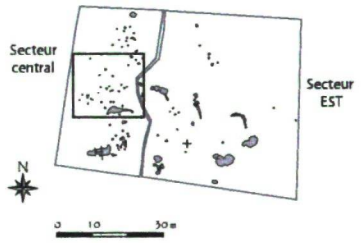


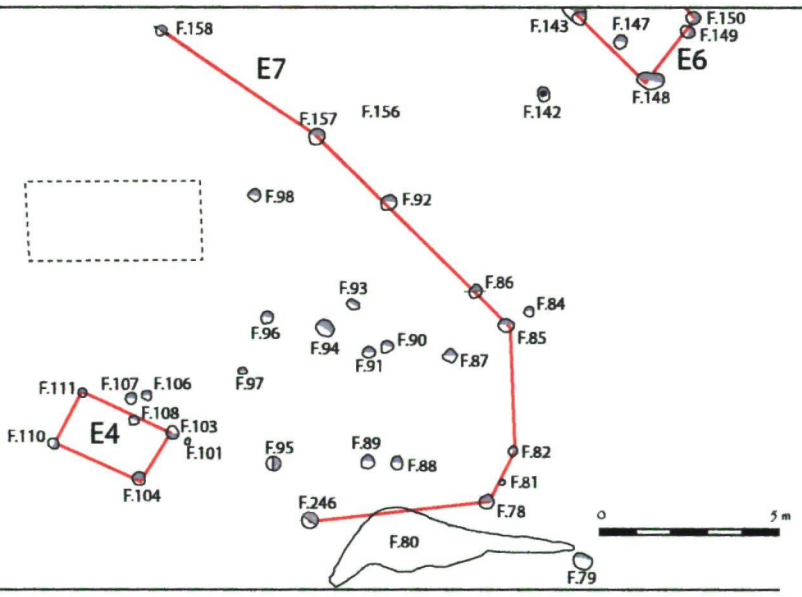


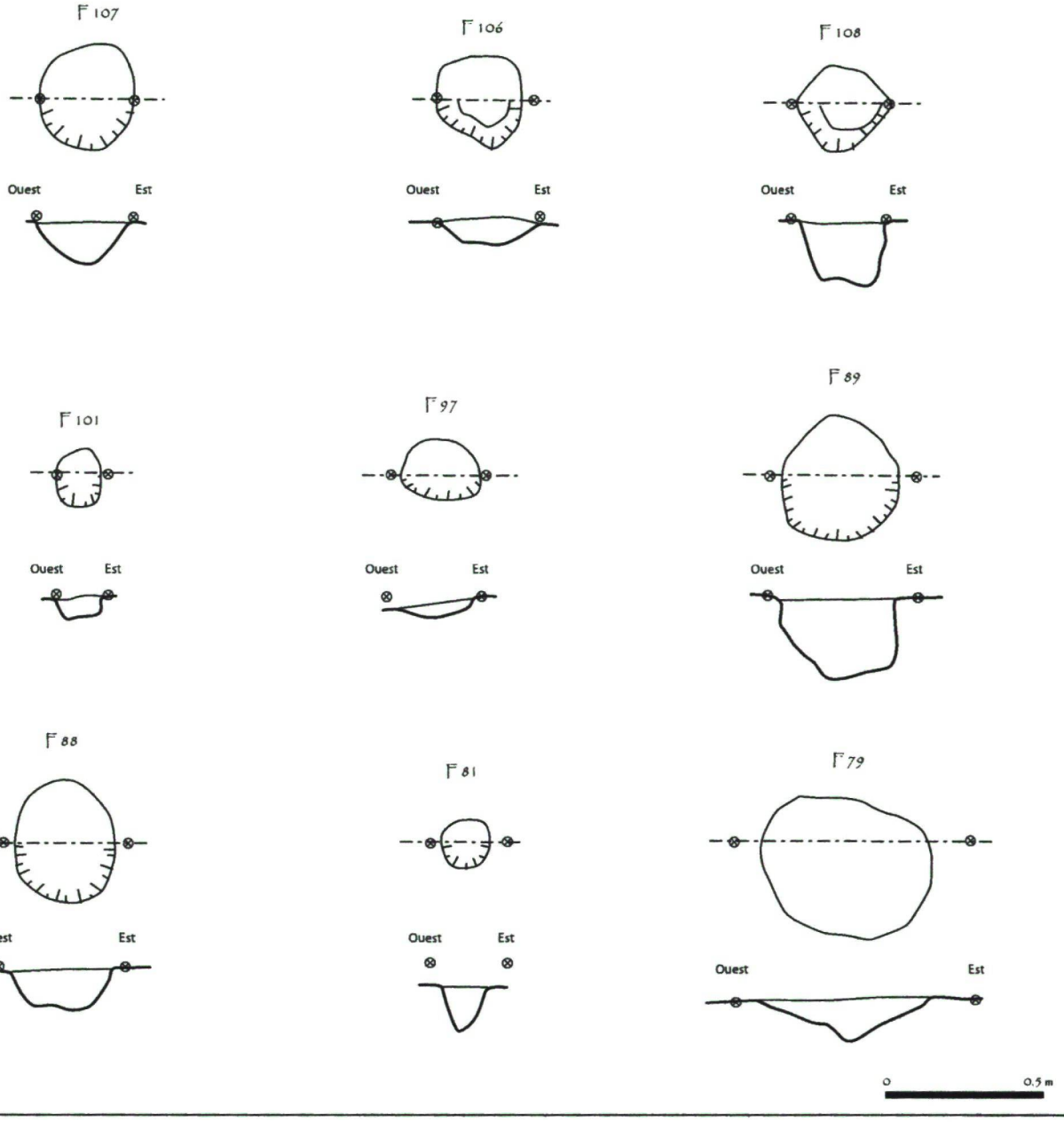
Gabard Nucil-Les-Aubiers 2005

Structures associées à E7

Fig : 27



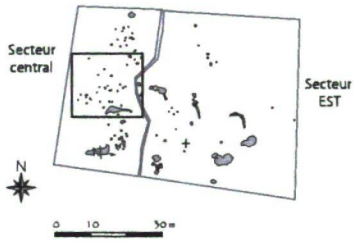


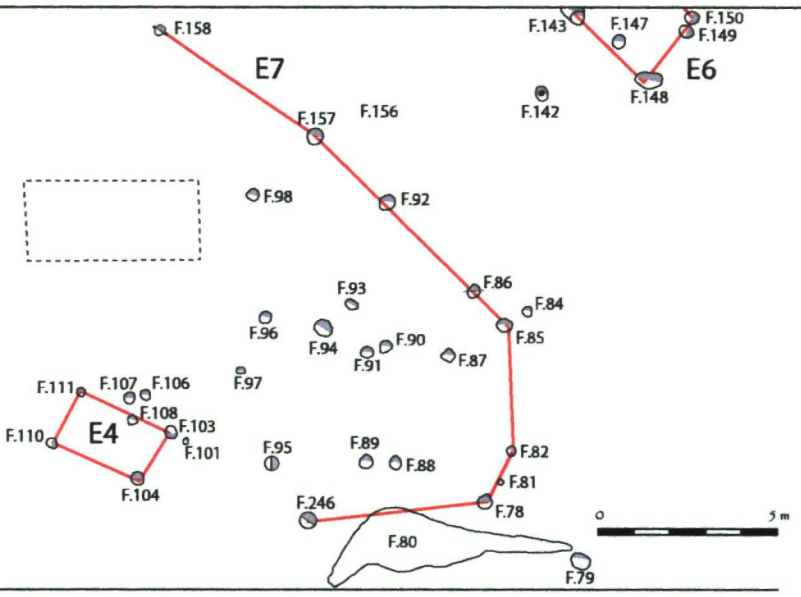


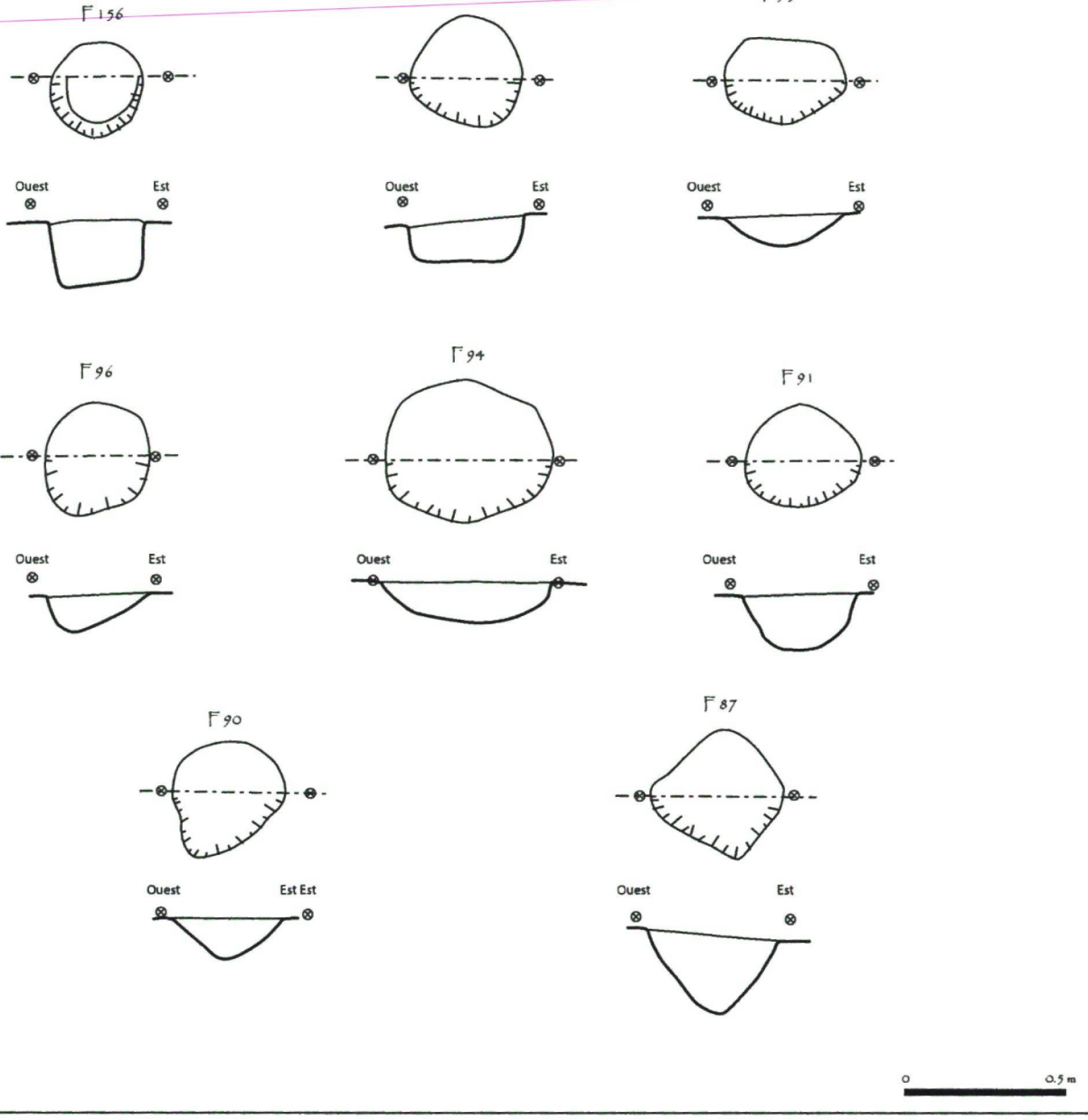
Gabard Nueil-Les-Aubiers 2005

Structures associées à E7

Fig : 28



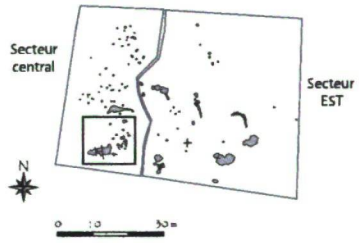


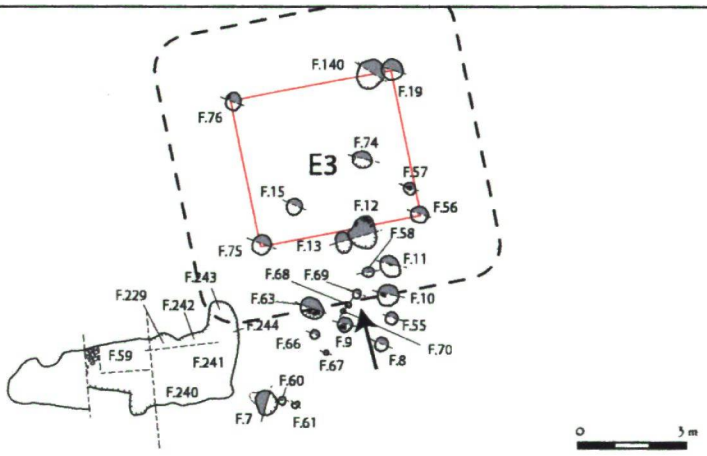


Gabard Nueil-Les-Aubiers 2005

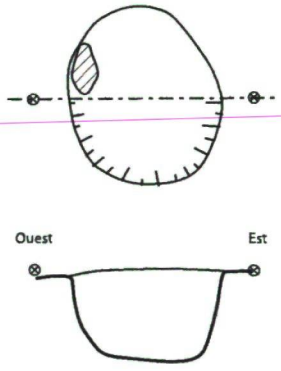
Ensemble E3

Fig : 29

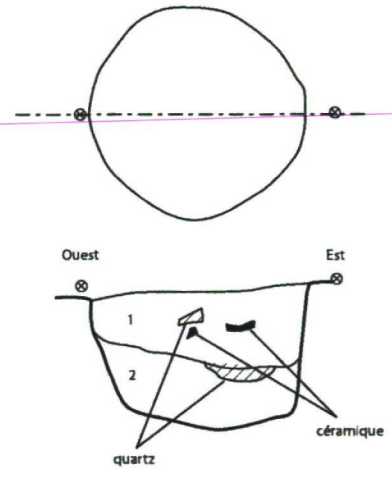




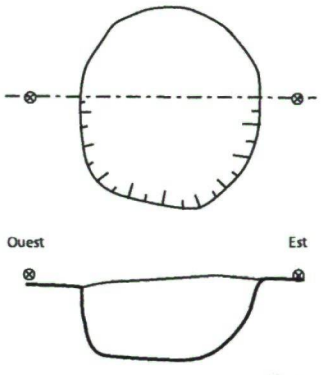
F 76



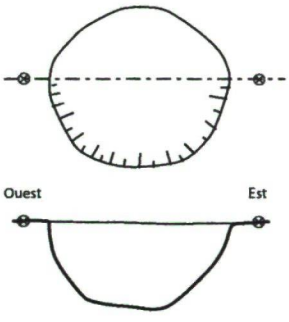
F 19



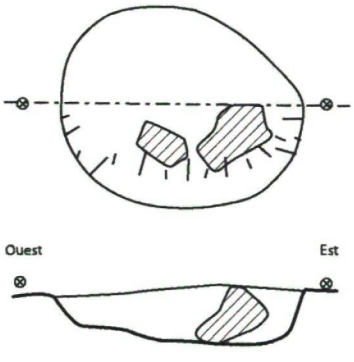
F 75



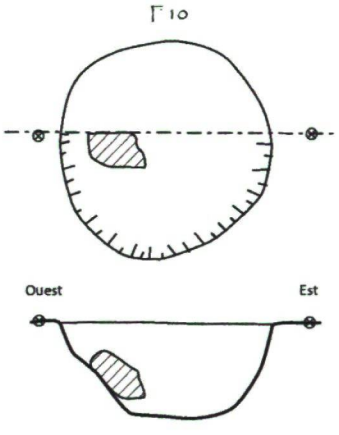
F 56



F 63



F 10

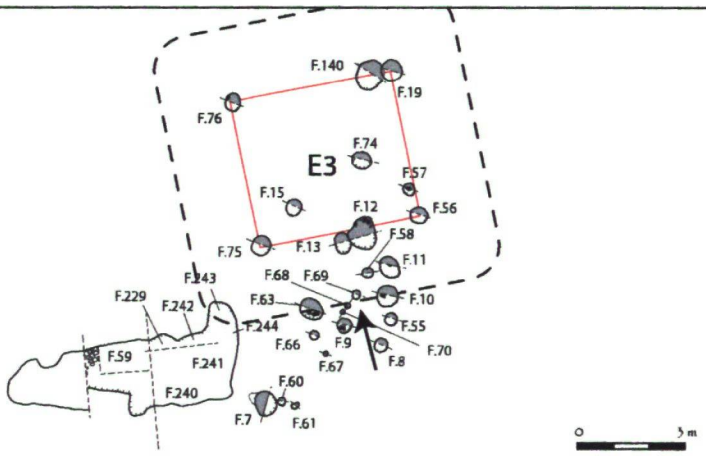


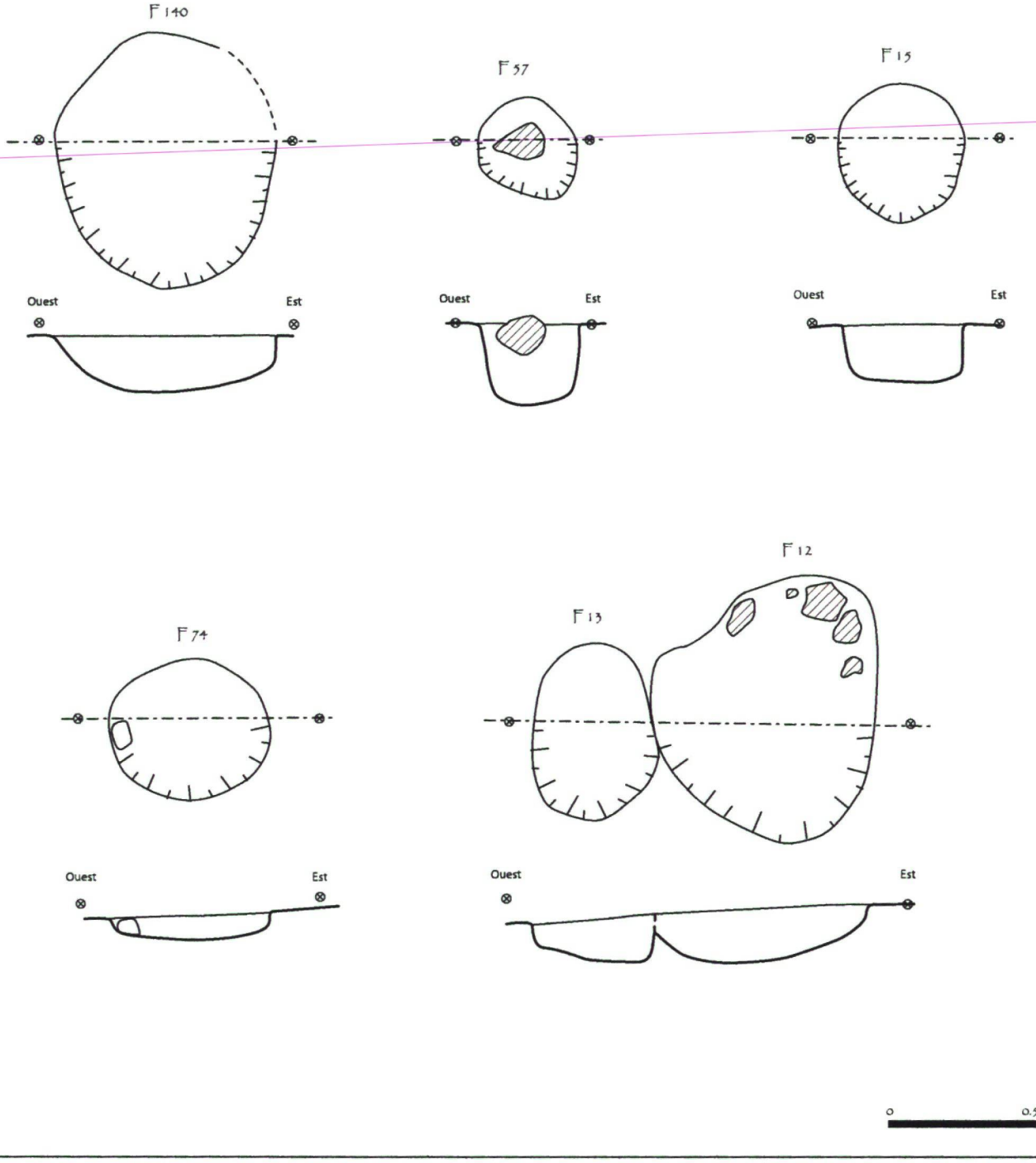
Gabard Nucil-Les-Aubiers 2005

Structures associées à E3 (1)

Fig:30



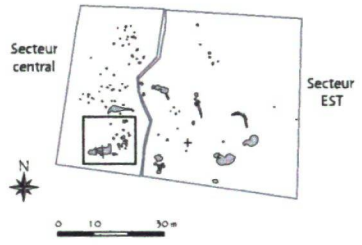


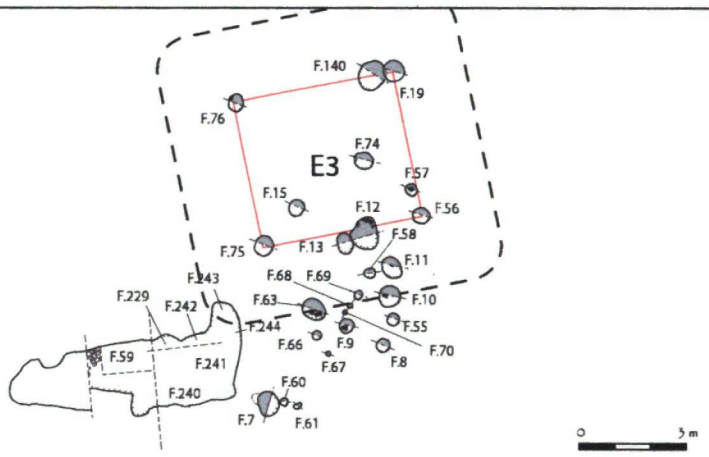


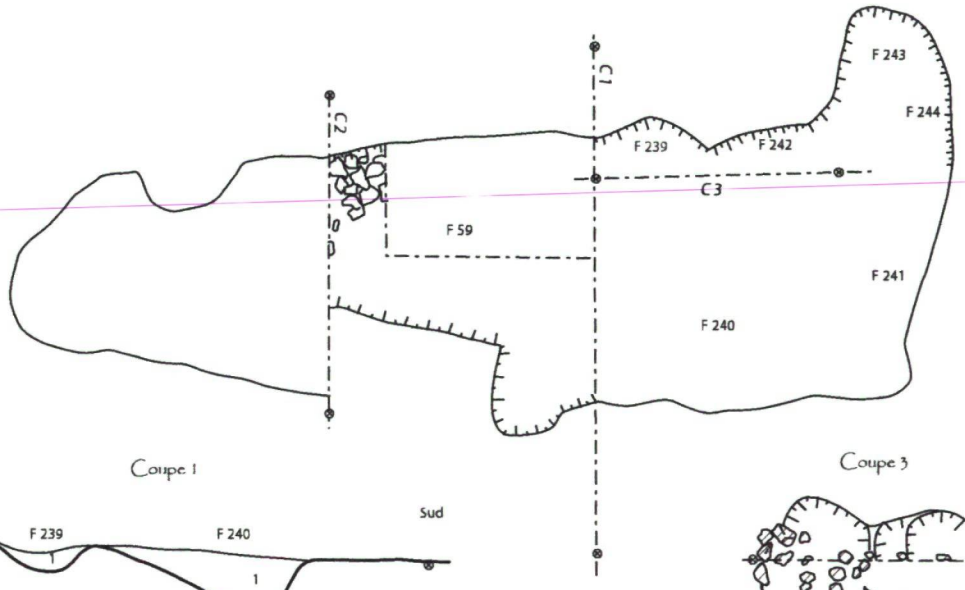
Gabard Nueil-Les-Aubiers 2005

Structures associées à E3 (2)

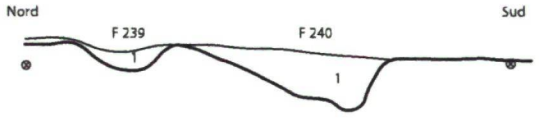
Fig : 31



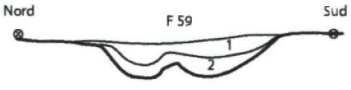




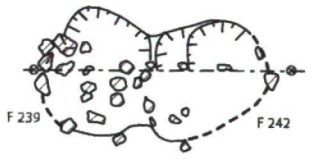
Coupe 1

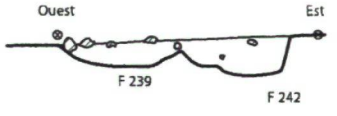


Coupe 2

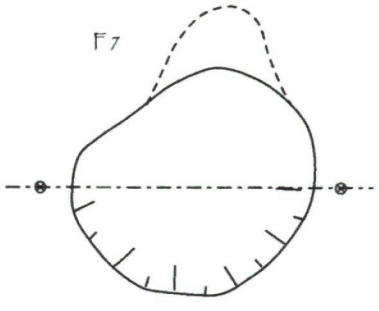


Coupe 3



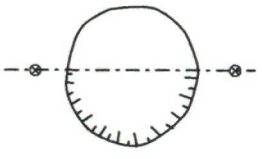


F 7



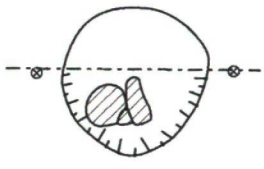


F 8





F 9



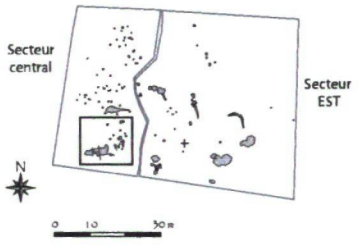


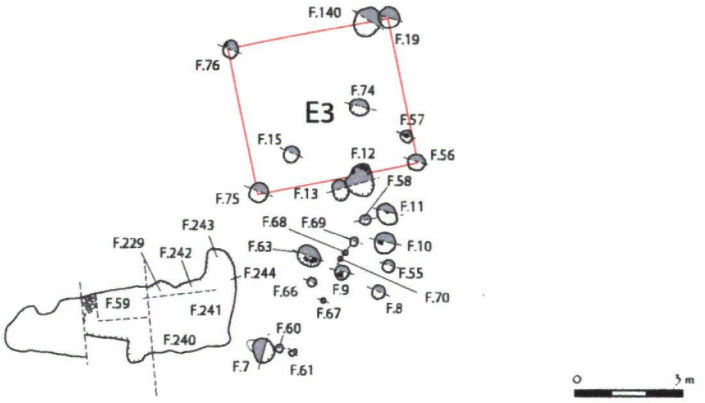


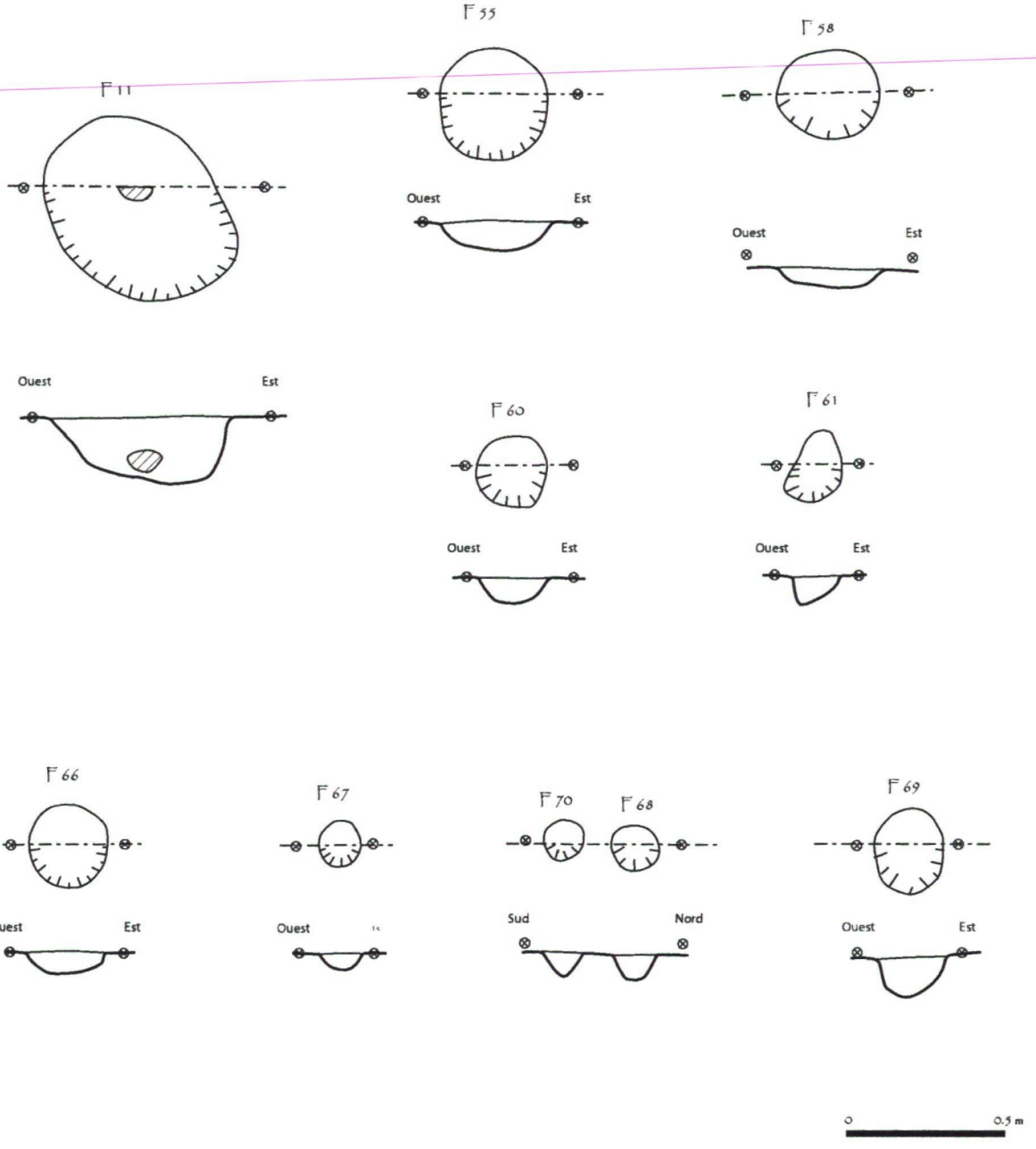
Gabard Nucil-Les-Aubiers 2005

Structures associées à E3 (3)

Fig : 32



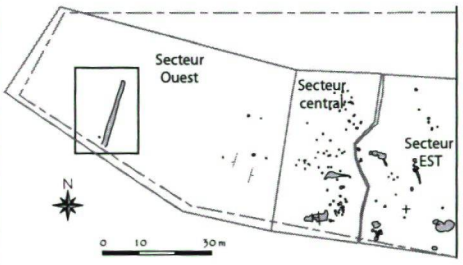


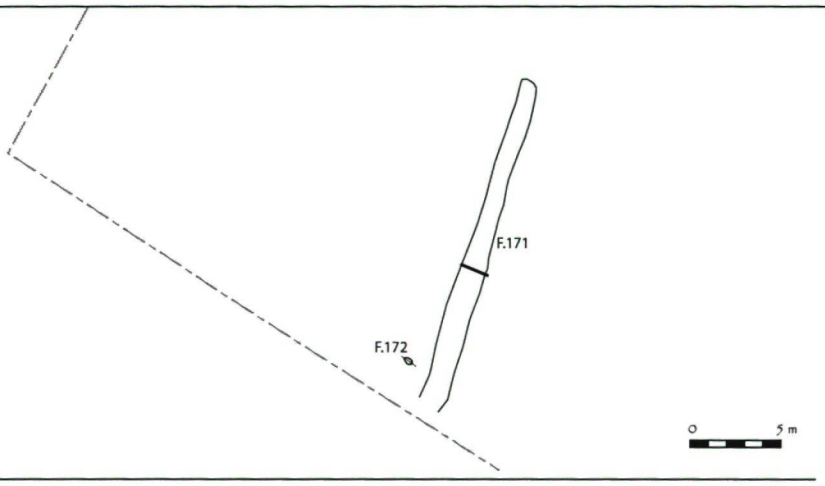


Gabard Nueil-Les-Aubiers 2005

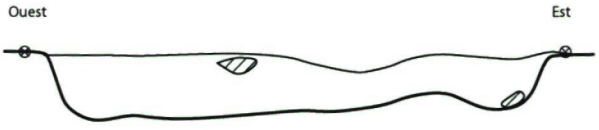
Le fossé F 171 et son contexte

Fig : 33

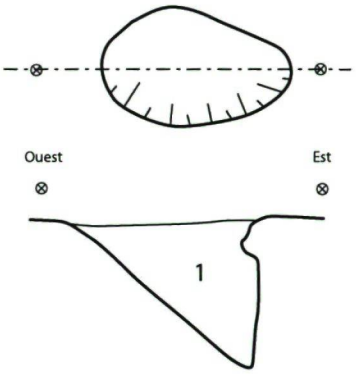




F 171



F 172

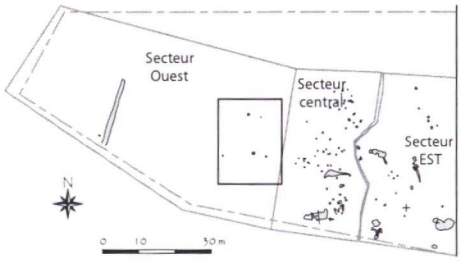


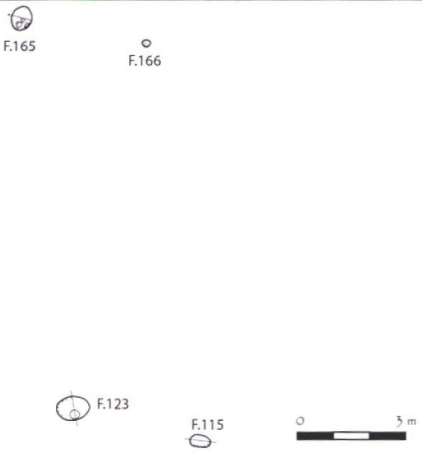
0 0.5 m

Gabard Nueil-Les-Aubiers 2005

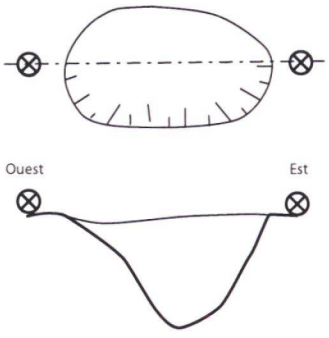
Autres faits du secteur Ouest

Fig : 34

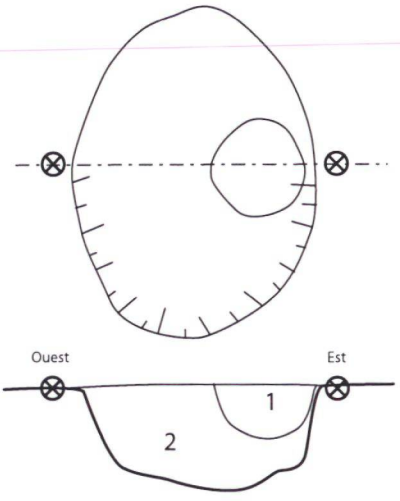




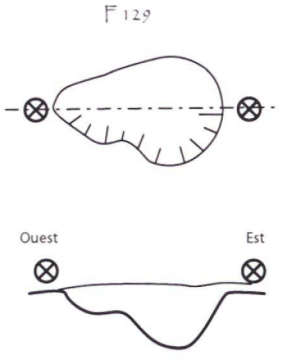
F 115



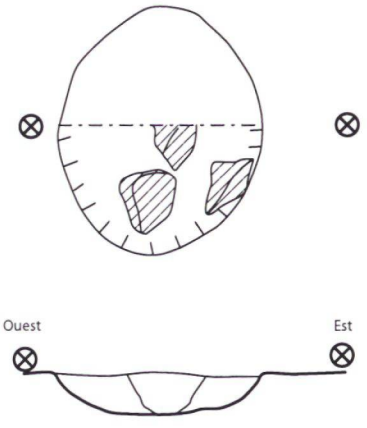
F 123



F 129



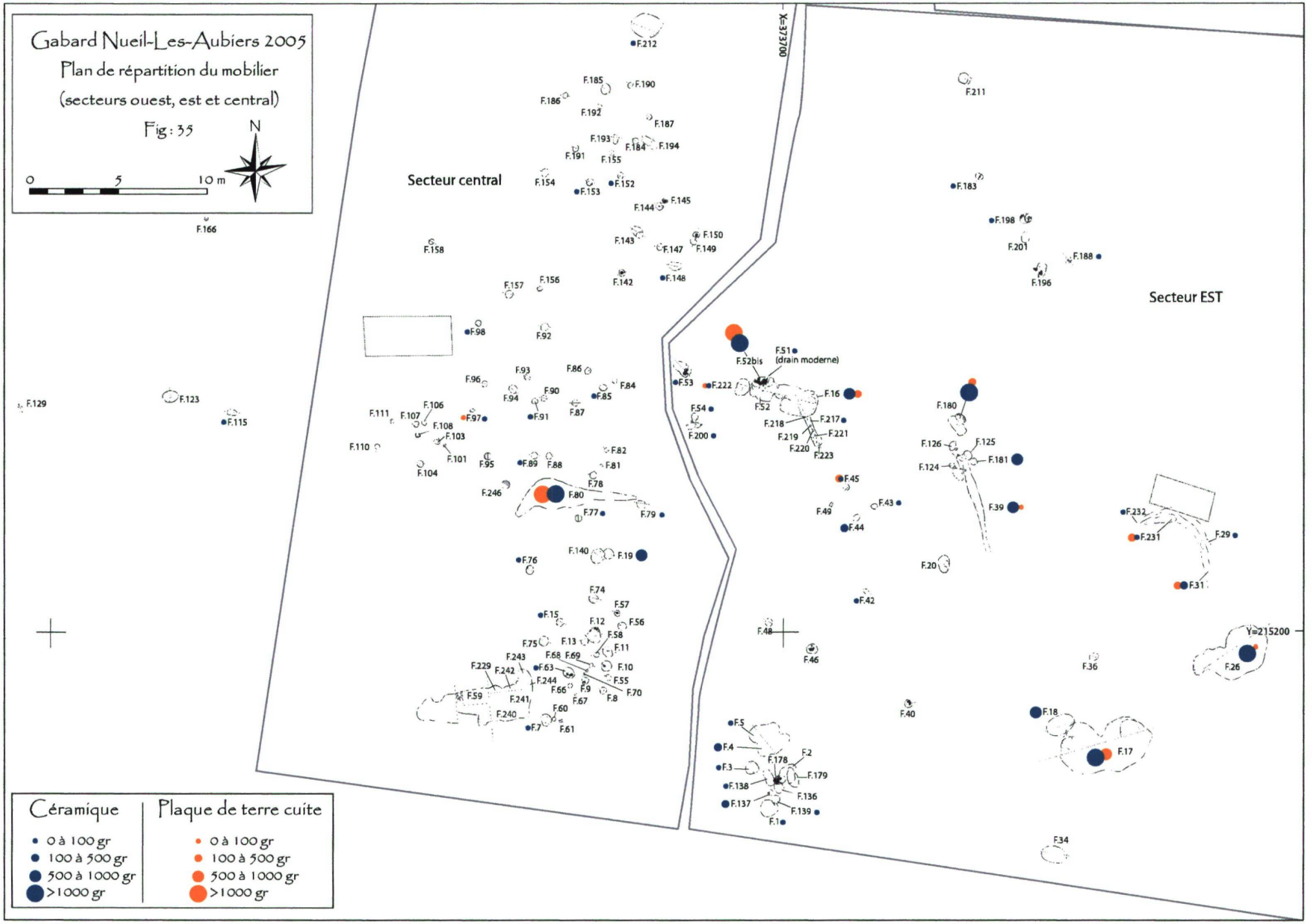
F 165



F 166



0 0.5 m


Gabard Nueil-Les-Aubiers 2005
Plan de répartition du mobilier
(secteurs ouest, est et central)
Fig : 35
N
0
5
10 m
Secteur central
Secteur EST
X=373700
Y=215200
F.212
F.185
F.190
F.186
F.192
F.187
F.193
F.184
F.194
F.191
F.155
F.154
F.153
F.152
F.145
F.144
F.166
F.158
F.143
F.147
F.150
F.149
F.157
F.156
F.142
F.148
F.98
F.92
F.96
F.93
F.86
F.84
F.94
F.90
F.85
F.111
F.107
F.106
F.97
F.91
F.87
F.108
F.103
F.110
F.101
F.95
F.89
F.88
F.82
F.81
F.104
F.78
F.246
F.80
F.77
F.79
F.140
F.19
F.76
F.74
F.57
F.15
F.12
F.56
F.58
F.75
F.13
F.11
F.243
F.68
F.69
F.229
F.242
F.63
F.10
F.244
F.55
F.59
F.66
F.9
F.70
F.241
F.67
F.8
F.60
F.240
F.7
F.61
F.211
F.183
F.198
F.201
F.188
F.196
F.51
(drain moderne)
F.52bis
F.53
F.222
F.16
F.54
F.52
F.218
F.217
F.200
F.219
F.221
F.220
F.223
F.180
F.126
F.125
F.124
F.181
F.45
F.39
F.49
F.43
F.44
F.232
F.231
F.29
F.20
F.31
F.42
F.48
F.46
F.36
F.40
F.18
F.17
F.5
F.4
F.178
F.2
F.3
F.179
F.138
F.136
F.137
F.139
F.1
F.34
Céramique
0 à 100 gr
100 à 500 gr
500 à 1000 gr
>1000 gr
Plaque de terre cuite
0 à 100 gr
100 à 500 gr
500 à 1000 gr
>1000 gr

Gabard Nueil-Les-Aubiers 2005

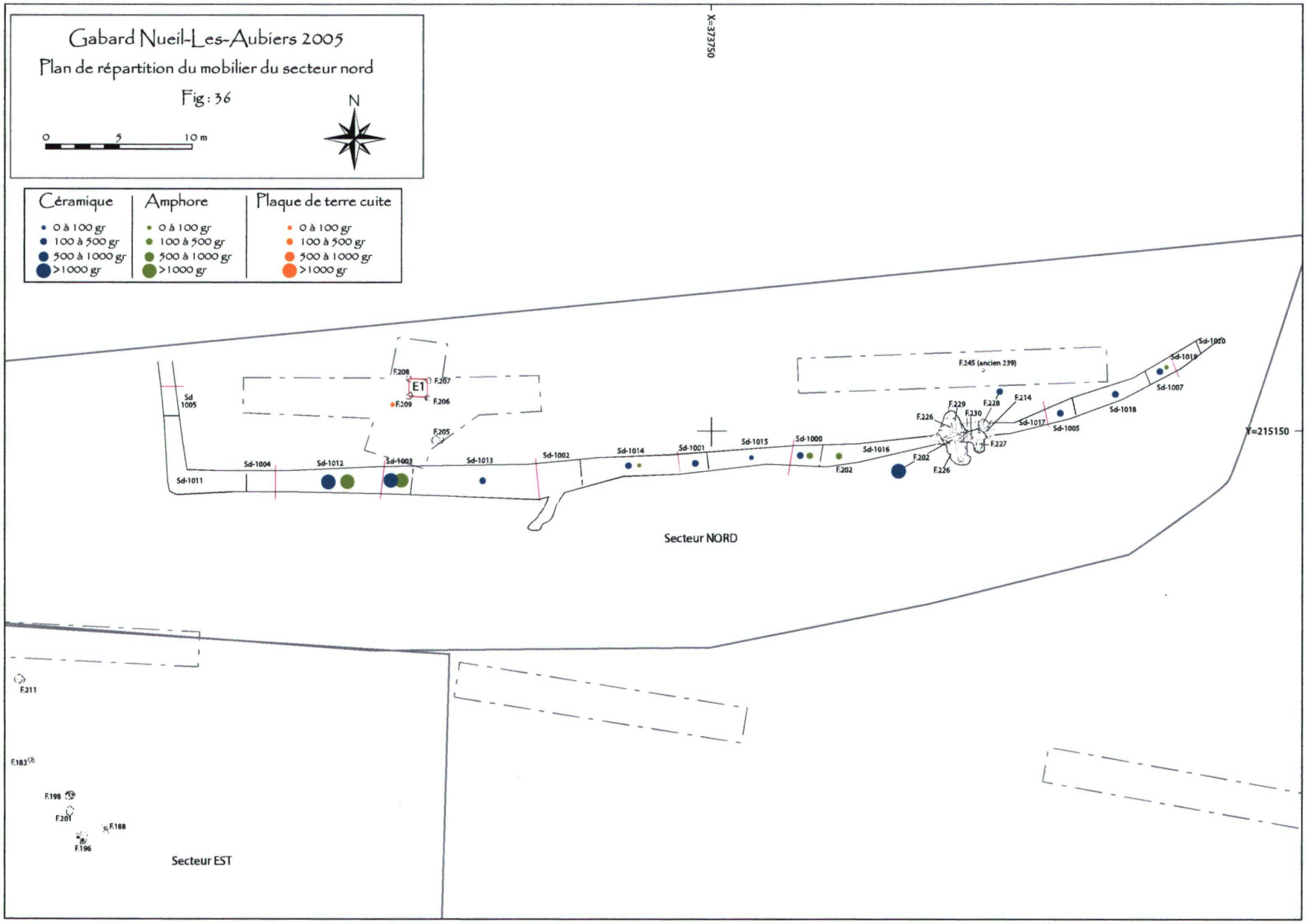
Plan de répartition du mobilier du secteur nord

Fig : 36

0 5 10 m

N

Céramique	Amphore	Plaque de terre cuite
0 à 100 gr	0 à 100 gr	0 à 100 gr
100 à 500 gr	100 à 500 gr	100 à 500 gr
500 à 1000 gr	500 à 1000 gr	500 à 1000 gr
>1000 gr	>1000 gr	>1000 gr

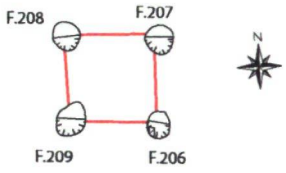


Gabard Nueil-Les-Aubiers 2005

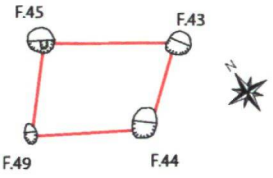
Bâtiments de Gabard

Fig : 37

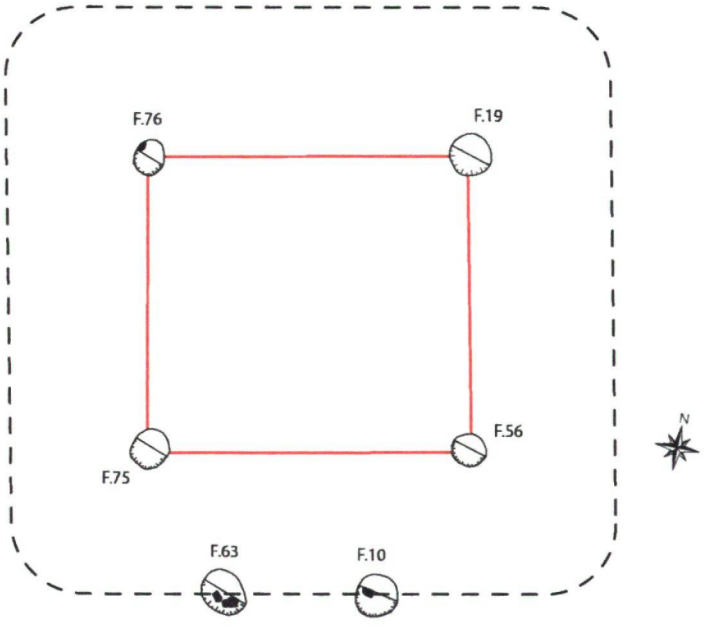
0 1 3 m



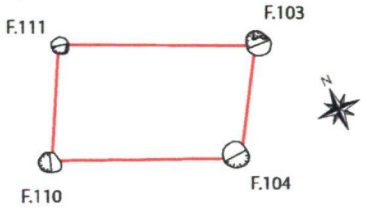
E1 Secteur Nord



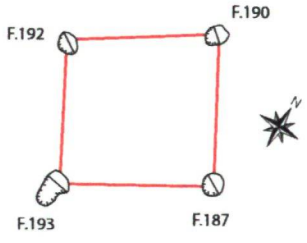
E2 Secteur Est



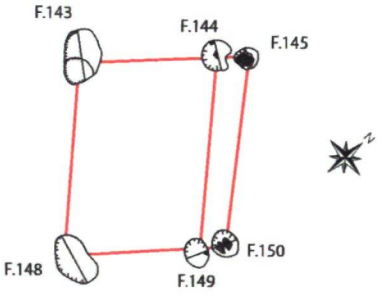
E3 Secteur Central



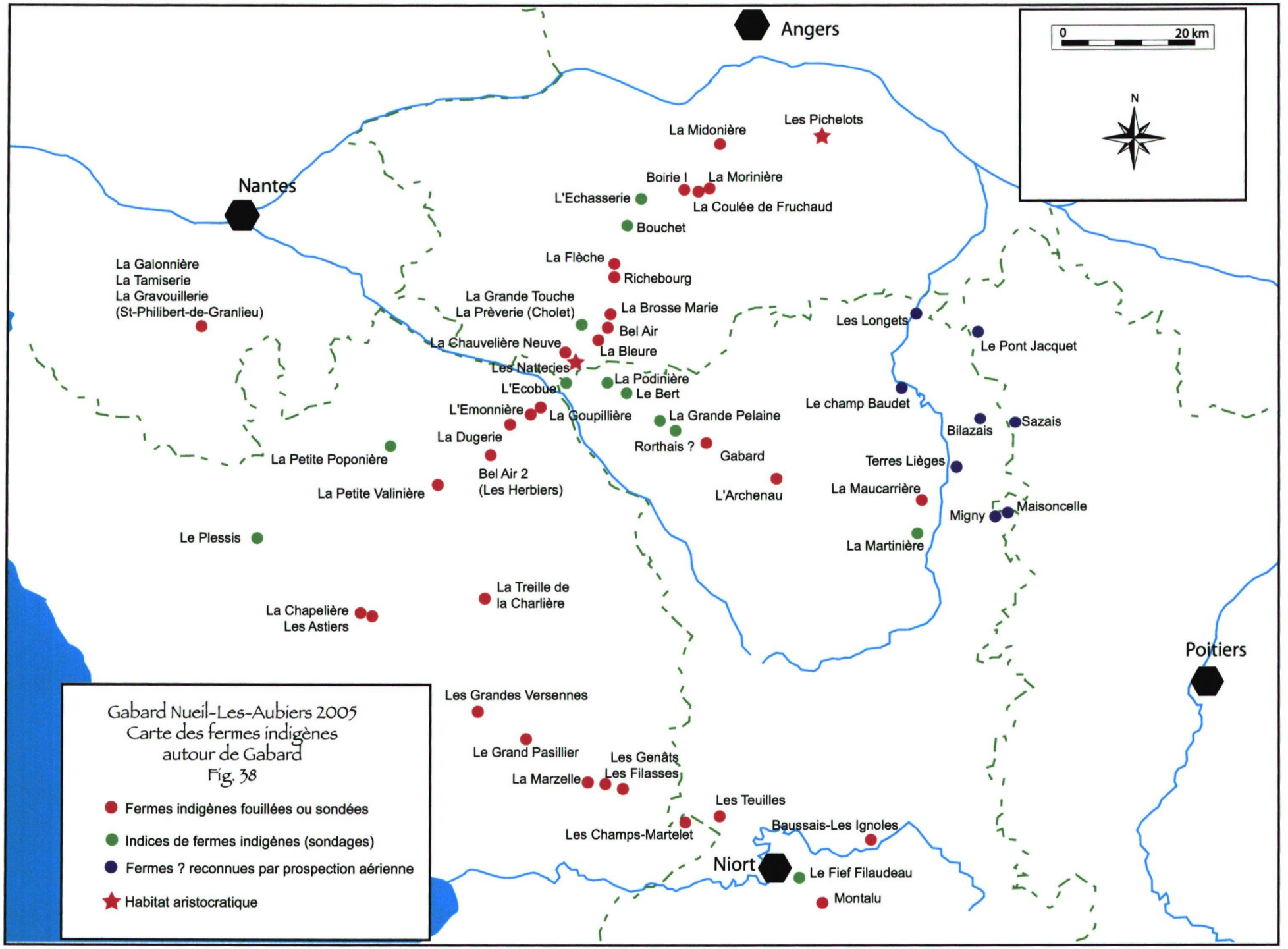
E4 Secteur Central

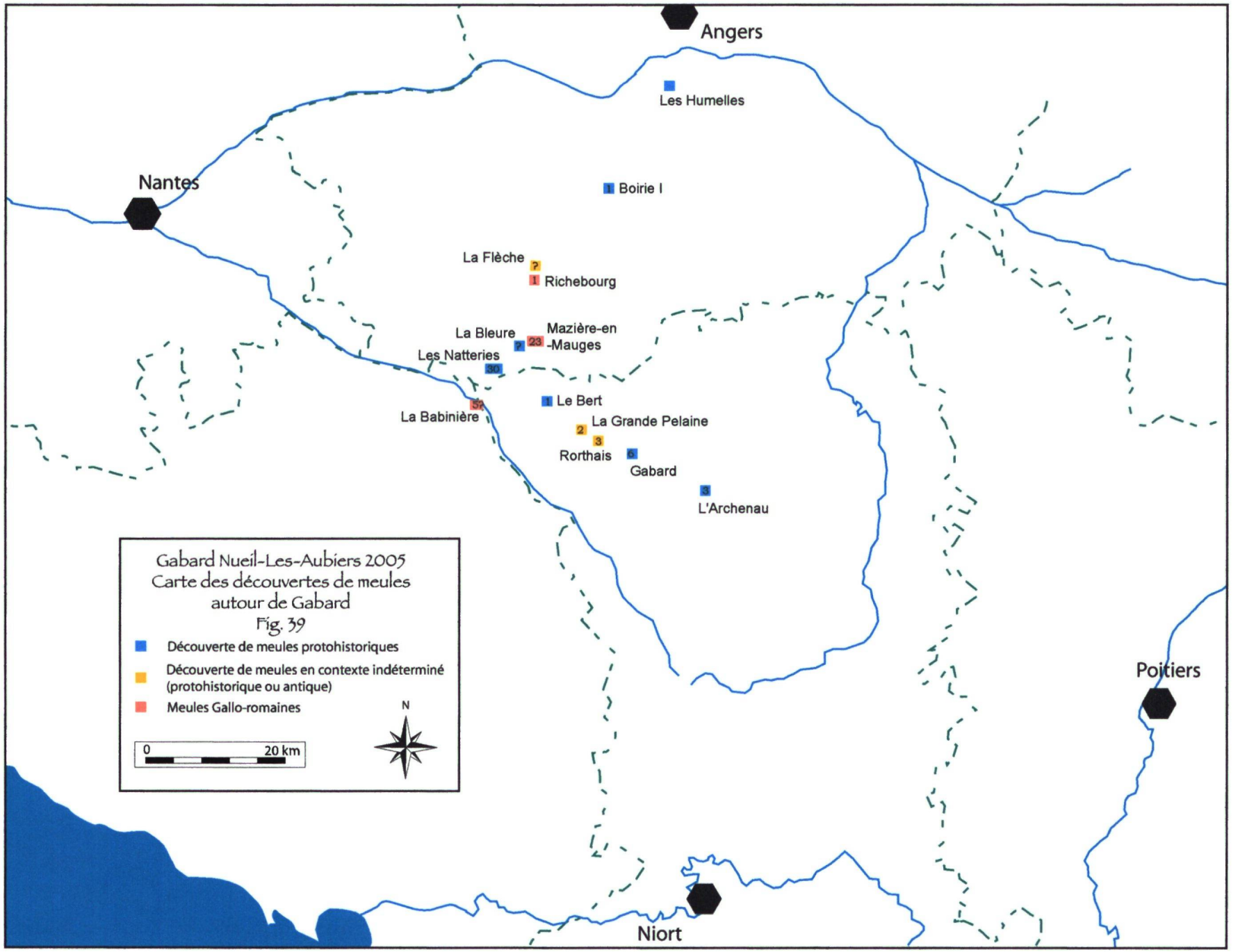


E5 Secteur Central

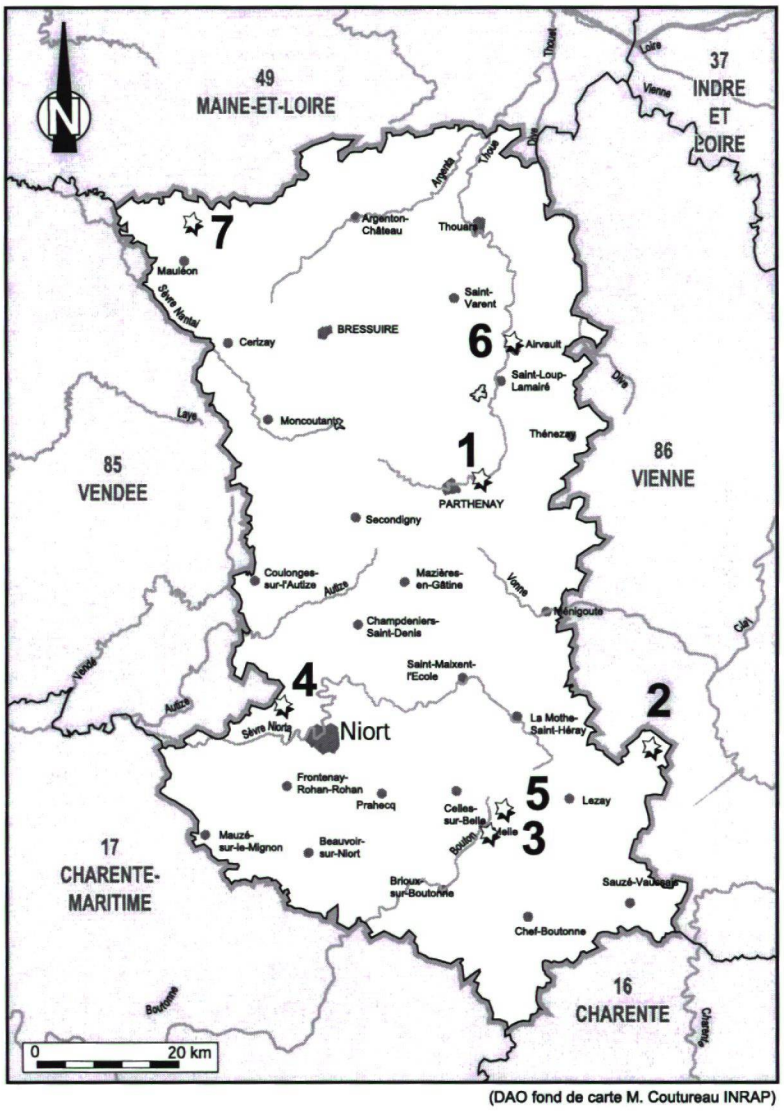


E6 Secteur Central


Angers
Nantes
Poitiers
Niort
0
20 km
N
La Midonière
Les Pichelots
Boirie I
La Morinière
L'Echasserie
La Coulée de Fruchaud
Bouchet
La Flèche
Richebourg
La Galonnière
La Tamiserie
La Gravouillerie
(St-Philibert-de-Granlieu)
La Grande Touche
La Prèverie (Cholet)
La Brosse Marie
Bel Air
La Chauvelière Neuve
La Bleure
Les Natteries
La Podinière
L'Ecobuel
Le Bert
L'Emonnière
La Goupillière
La Grande Pelaine
La Dugerie
Rorthais ?
Gabard
La Petite Poponière
Bel Air 2
(Les Herbiers)
La Petite Valinière
L'Archenau
Le Plessis
La Treille de
la Charlière
La Chapelière
Les Astiers
Les Grandes Versennes
Le Grand Pasillier
Les Genâts
Les Filasses
La Marzelle
Les Teuilles
Les Champs-Martelet
Baussais-Les Ignoles
Le Fief Filaudeau
Montalu
Les Longets
Le Pont Jacquet
Le champ Baudet
Bilazais
Sazais
Terres Lièges
La Maucarrière
Migny
Maisoncelle
La Martinière
Gabard Nueil-Les-Aubiers 2005
Carte des fermes indigènes
autour de Gabard
Fig. 38
Fermes indigènes fouillées ou sondées
Indices de fermes indigènes (sondages)
Fermes ? reconnues par prospection aérienne
Habitat aristocratique


Angers
Les Humelles
Nantes
1 Boirie I
La Flèche
? 1 Richebourg
La Bleure
Mazière-en
-Mauges
? 23
Les Natteries
30
1 Le Bert
La Babinière
5?
2 La Grande Pelaine
3
Rorthais
6
Gabard
3
L'Archenau
Poitiers
Niort
Gabard Nueil-Les-Aubiers 2005
Carte des découvertes de meules
autour de Gabard
Fig. 39
Découverte de meules protohistoriques
Découverte de meules en contexte indéterminé
(protohistorique ou antique)
Meules Gallo-romaines
N
0
20 km





(DAO fond de carte M. Coutureau INRAP)

N° carte	Nom	Type site	Période	RO	Organisme	Auteur étude
1	Ferrière	site rural	Moyen Age	J.Ph. Baigl	INRAP	P. Poirier
2	Rom	agglomération	Antiquité	N. Dieudonné-Glad	Univ. Poitiers	P. Poirier
3	Melle	atelier minerai	haut Moyen Age	F. Teyregeol	CNRS	P. Poirier
4	Villier-en-Plaine	site rural	Tène F et Moyen Age	A. Bolle	INRAP	P. Poirier
5	Fontaine Triangle	atelier minerai	haut Moyen Age	F. Teyregeol	CNRS	C. Dubois
6	Airvault-Les Cosse	site rural	haut Moyen Age	T. Cornec	INRAP	P. Poirier
7	Nueil-les-Aubiers	site rural	Protohistoire	A. Champagne	INRAP	P. Poirier et A. Ali

Fig: 40 Recensement d'études anthracologiques dans les Deux-Sèvres

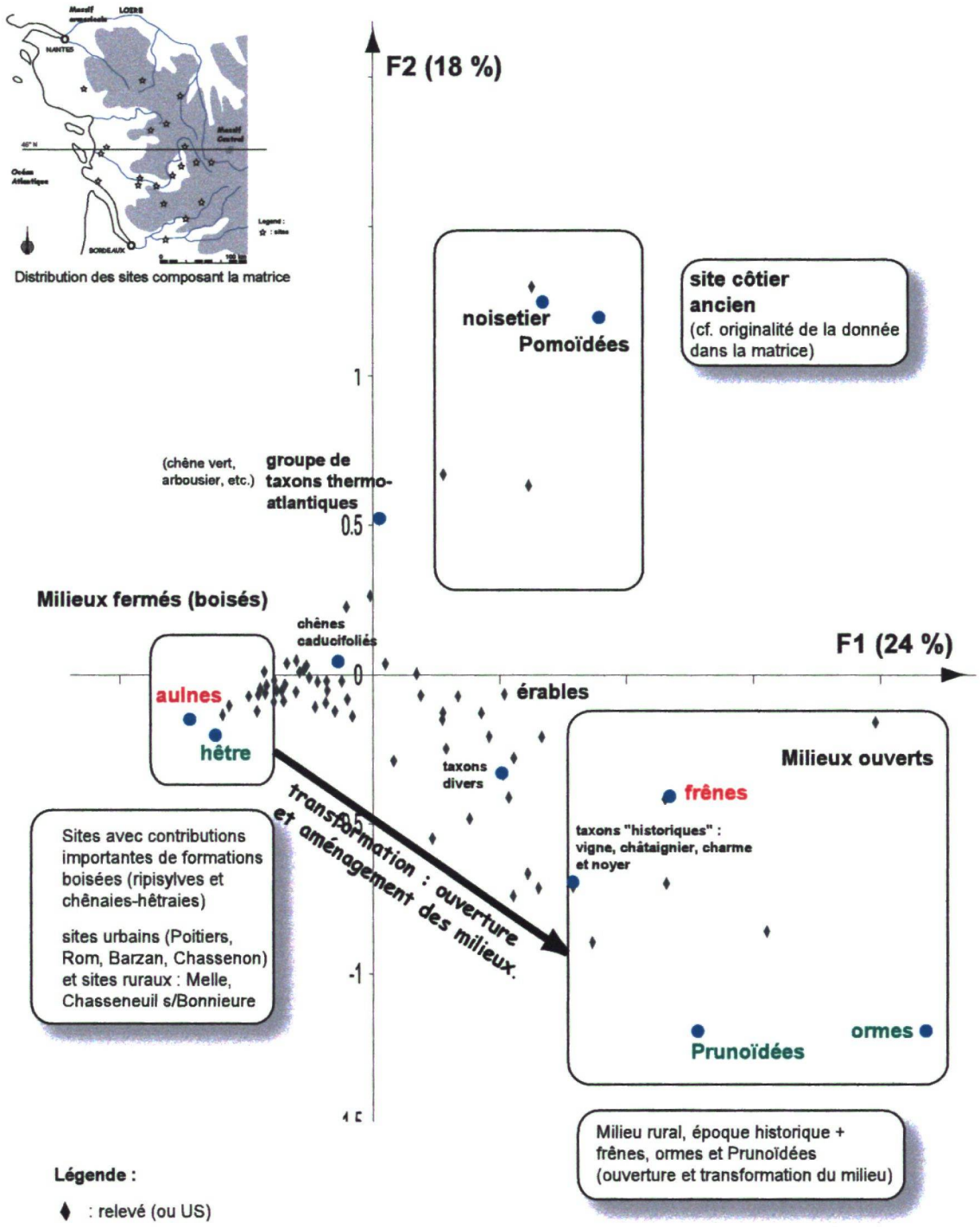
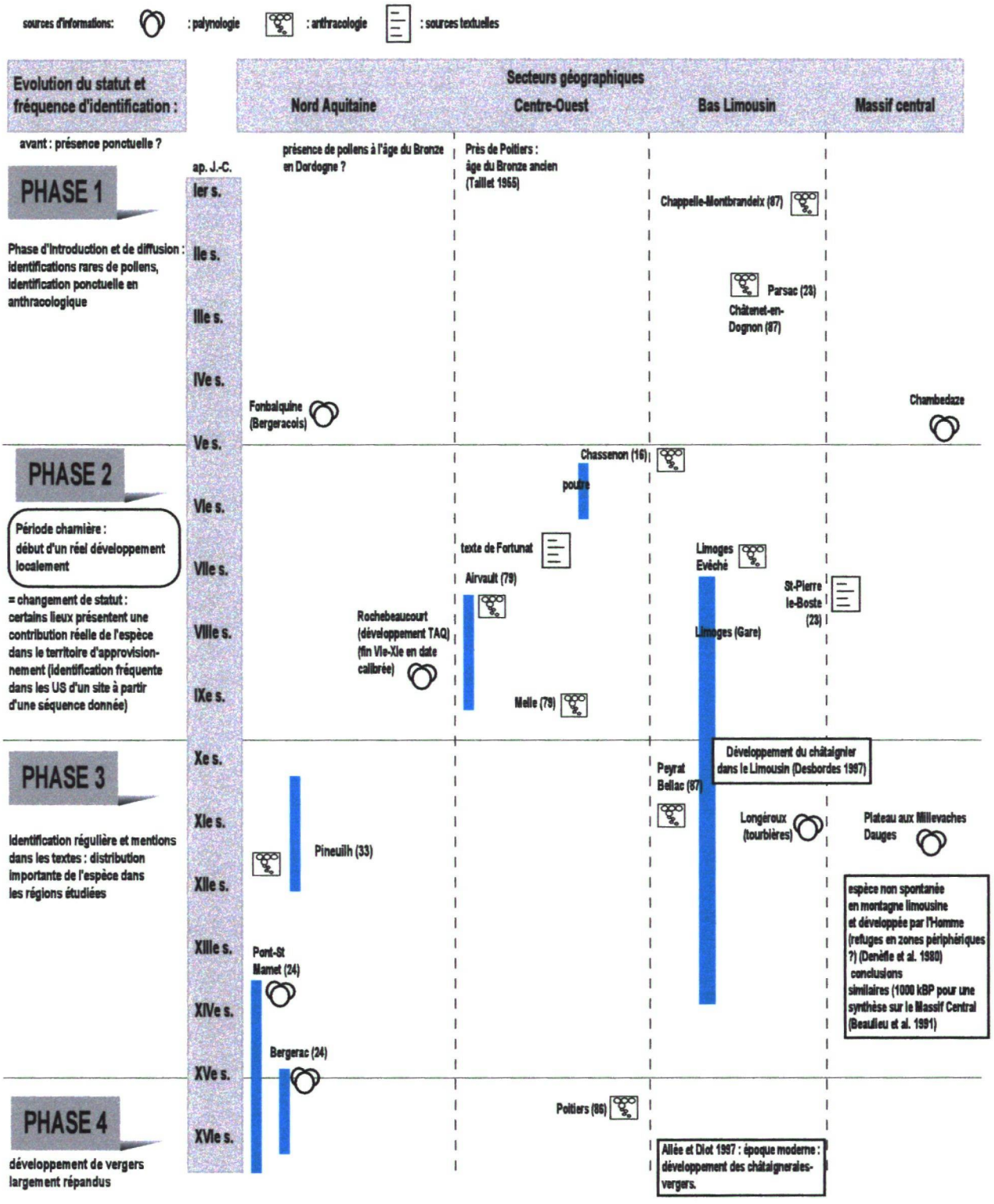


Fig. 41 : Représentation graphique du plan factoriel des données anthracologiques de 23 sites de la zone Centre-Ouest-nord Aquitaine

Fig. 42 : Identifications du châtaignier dans la zone Nord Aquitaine-Centre-Ouest-Limousin-Massif central à la fin de l'Holocène



sources : Denèfle et al. 1980 ; Valadas 1983 ; Fredon 1985 ; Pitte 1985 ; Guenet et Reille 1988 ; Diot et Laborie 1989 ; Beaulieu (de) et al. 1991 ; Allée et Diot 1997 ; Desbordes 1997 ; Poirier 1999 ; Tixier 2001 ; F. Petit in Massan et al. 2002 et travaux inédits INRAP (DFS correspondants - études anthraco. : P. Poirier). (nb. : liste non exhaustive). Il existe une synthèse à l'échelle eurpoéenne (Conedera et al. 2004).

Figure 43 : Tableau récapitulatif des dénombrements de charbons de bois par taxon et par fait archéologique

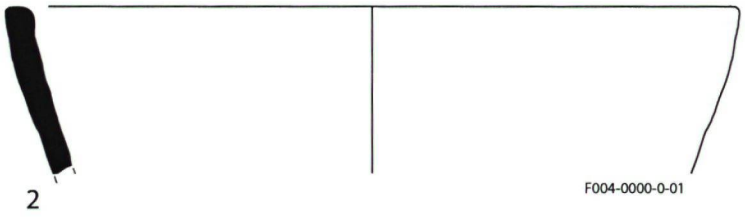
	Fait	F16	F17	F18	F19	F26	F39	F43	F44	F52	F52	F53	F54	F80	F85	F91	F121	F124	F163	F180	F183	F198	F215	F242	F242	Total :	
	US					2					1	1	1	1 et 2			RT			1					fond FS		
taxons anthracologiques		N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	%
Quercus sp. FC	chênes caducifoliés	7		1	35	1	1	1	34	3	3	3	4	48	1		50	13	46	1		2	2	8	8	272	77,9%
Fagus sylvatica	Hêtre				5											1								2		8	2,8%
Taxus	If		2																							2	0,7%
Prunus type spinosa/mahaleb	*Prunus* à rayons larges									1																1	0,4%
Pomoïdées	Pommier, Poirier, aubépines	2																								2	0,7%
Salix	Saules			23																						23	8,1%
Corylus	Noisetier	3	14		1																					18	6,3%
Alnus	Aulnes				1											1										2	0,7%
Papillonaceae	Genêts, Ajoncs		1							3				2							1					7	2,5%
	Total :	*12*	*17*	*24*	*42*	*1*	*1*	*1*	*34*	*7*	*3*	*3*	*4*	*50*		*2*	*50*	*13*	*46*	*1*	*1*	*2*	*2*	*10*	*8*	*335*	*100%*

% calculés hors F122

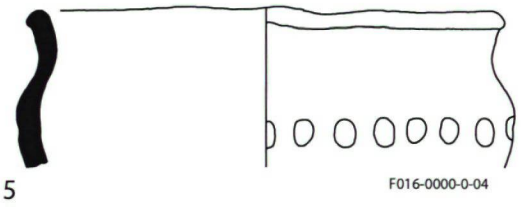
F 001

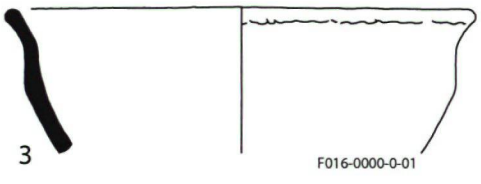


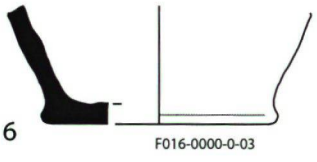
F 004

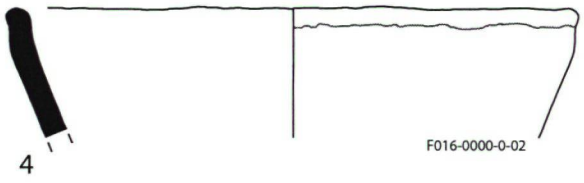


F 016







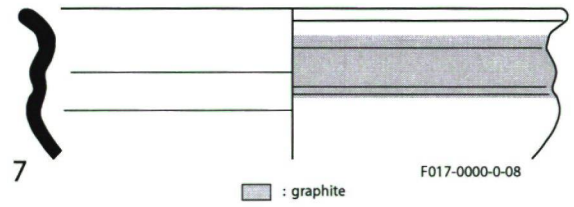


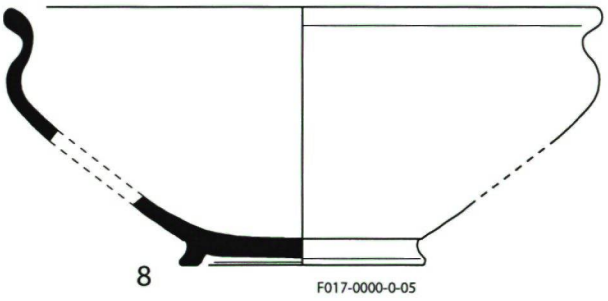
Gabard Nueil-Les-Aubiers 2005

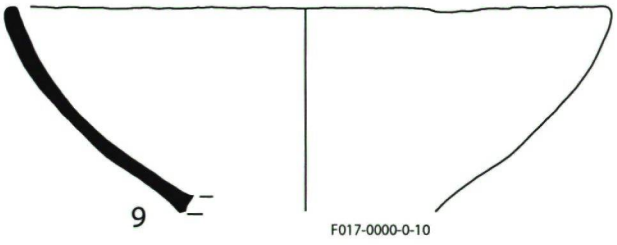
0 5 cm

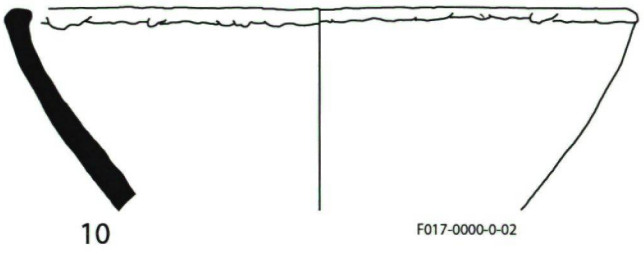
Dessin : G. Landreau - 2005.

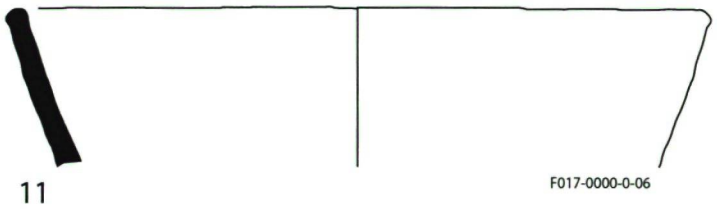
Planche 1











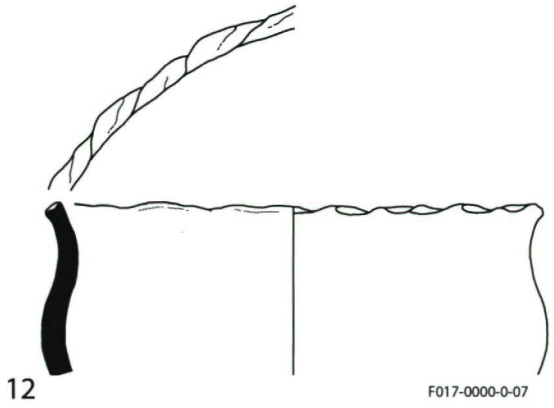
Gabard Nueil-Les-Aubiers 2005

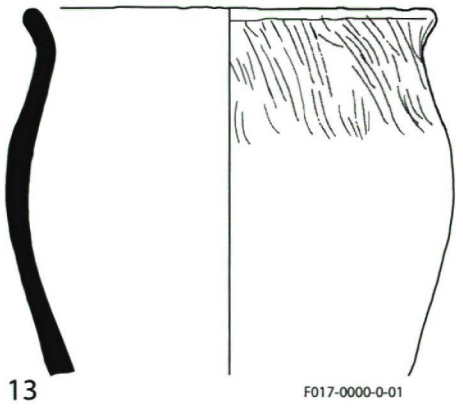
0 5 cm

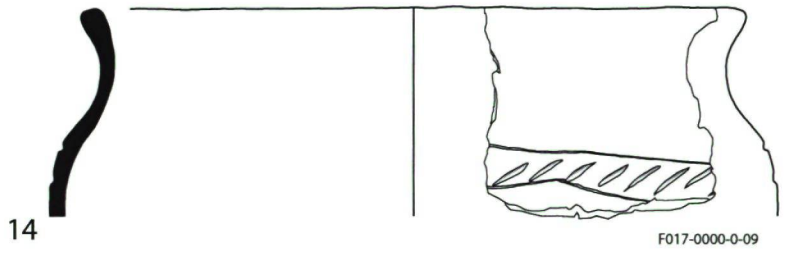
Dessin : G. Landreau - 2005.

Planche 2

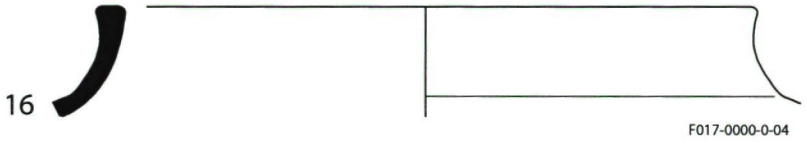
F017











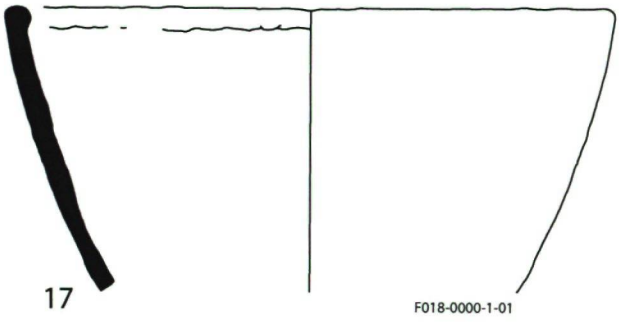
Gabard Nueil-Les-Aubiers 2005

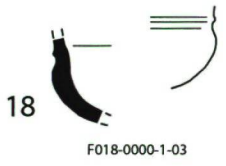
0 5 cm

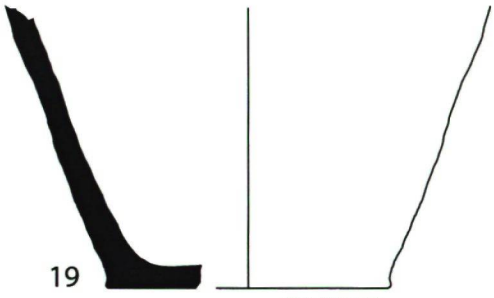
Dessin : G. Landreau - 2005.

Planche 3

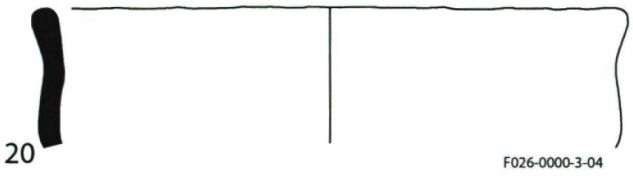
F 018

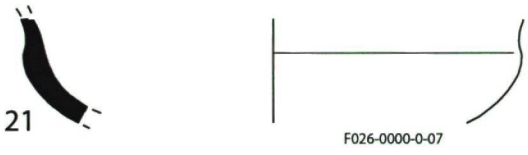




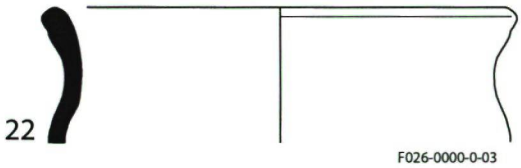


F 026

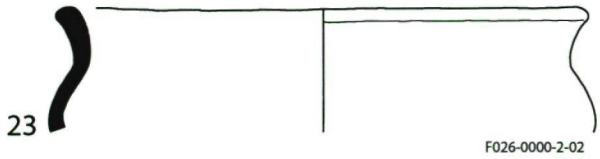














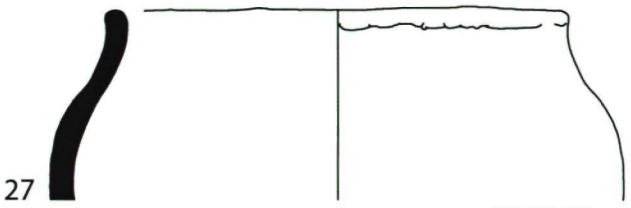
Gabard Nueil-Les-Aubiers 2005

0 5 cm

Dessin : G. Landreau - 2005.

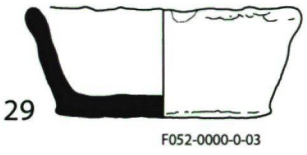
Planche 4

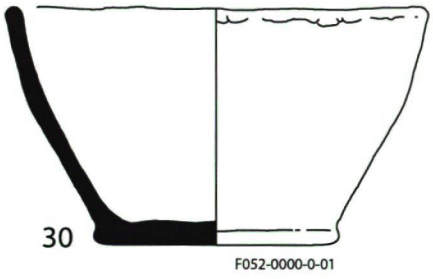
F 039



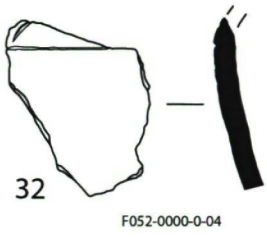


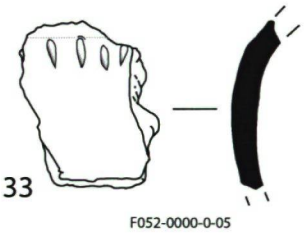
F 052



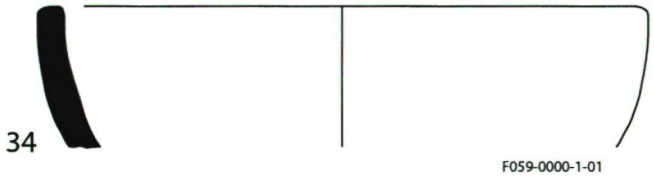








F 059



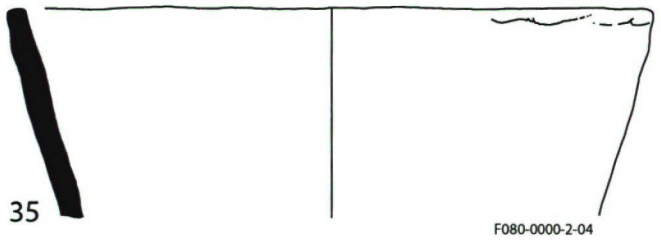
Gabard Nueil-Les-Aubiers 2005

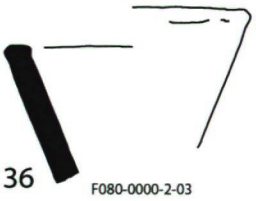
0 5 cm

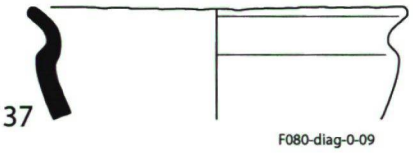
Dessin : G. Landreau - 2005.

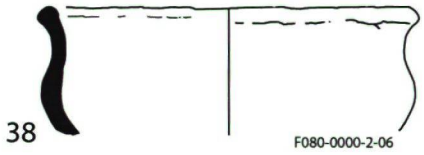
Planche 5

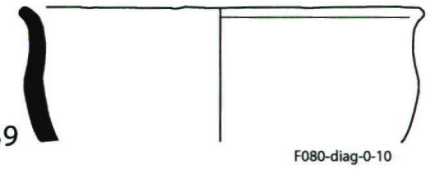
F 080

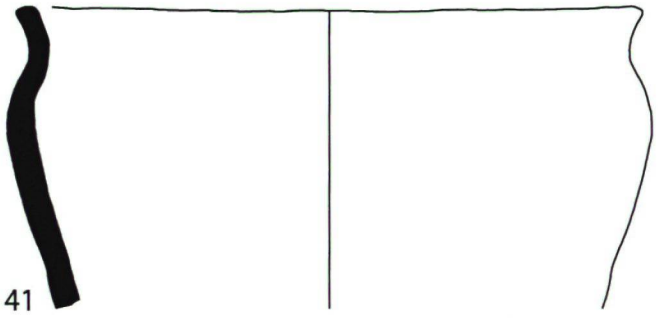


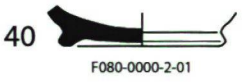


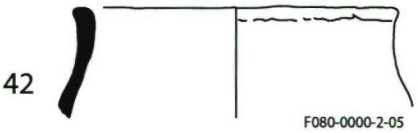


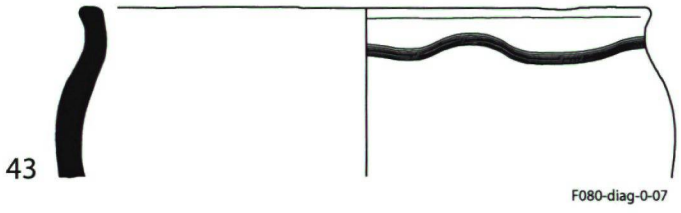


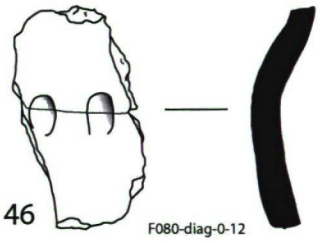


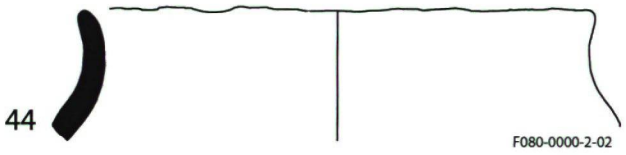


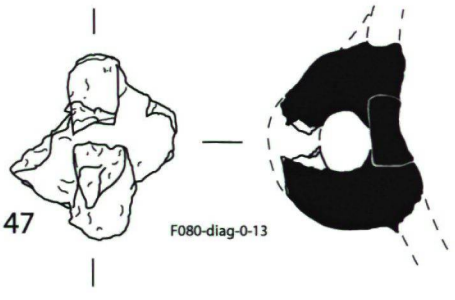


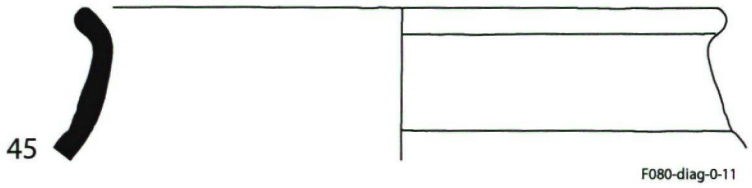












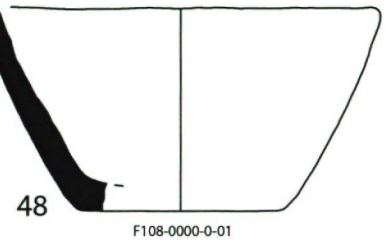
Gabard Nueil-Les-Aubiers 2005

0 5 cm

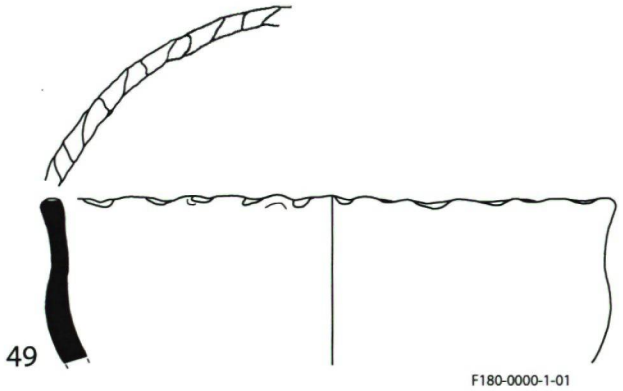
Dessin : G. Landreau - 2005.

Planche 6

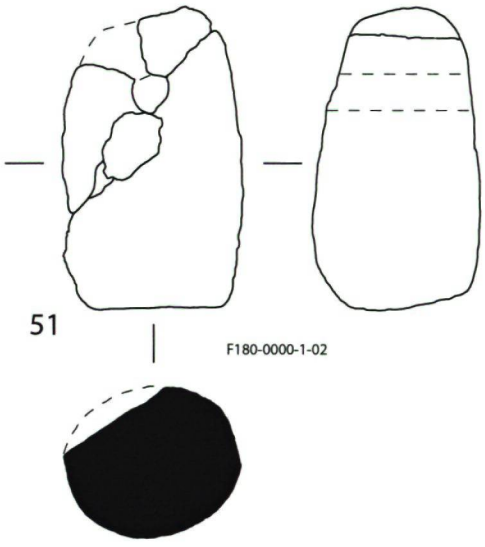
F 108



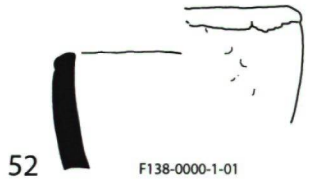
F 180







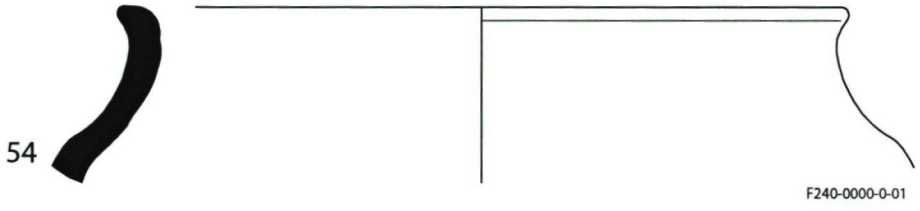
F 138



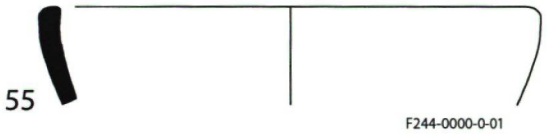
F 182



F 240



F 244

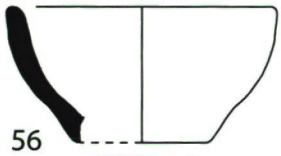


Gabard Nueil-Les-Aubiers 2005

0 5 cm

Dessin : G. Landreau - 2005.

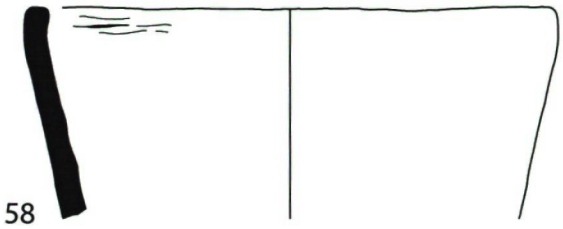
Planche 7



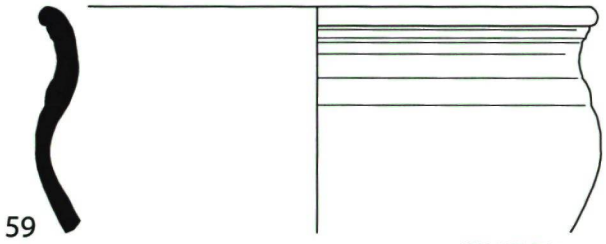
F202-0000-0-01



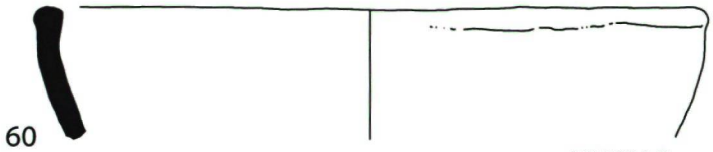
F202-1003-2-08



F202-1003-2-07



F202-1003-2-06



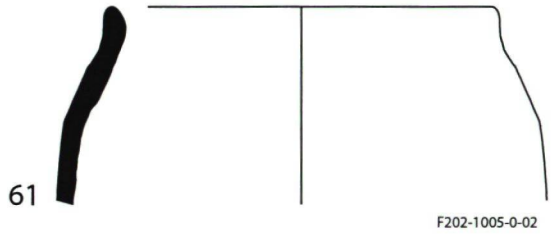
F202-1021-1-03

Gabard Nueil-Les-Aubiers 2005

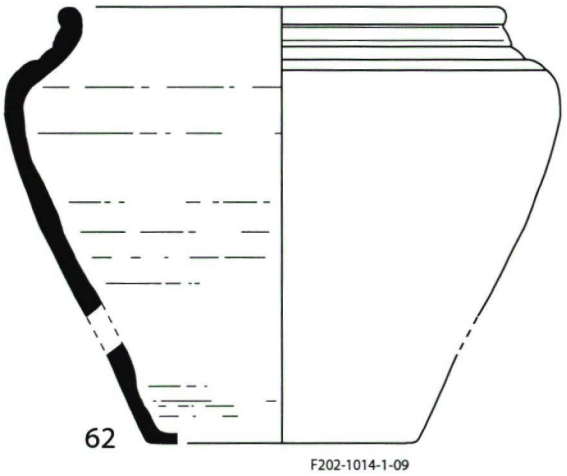
0 5 cm

Dessin : G. Landreau - 2005.

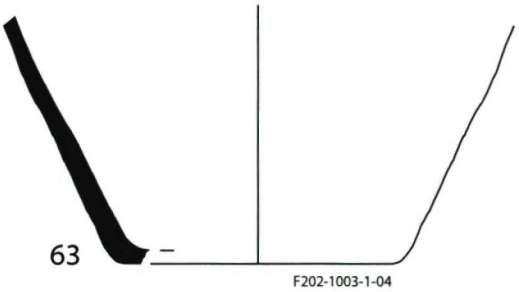
Planche 8



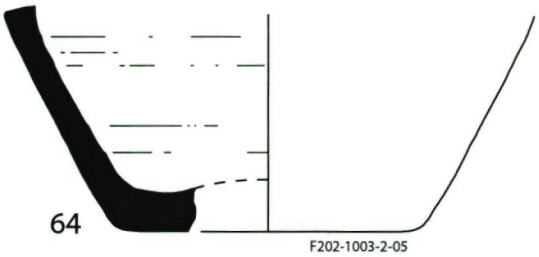
F202-1005-0-02



F202-1014-1-09



F202-1003-1-04



F202-1003-2-05

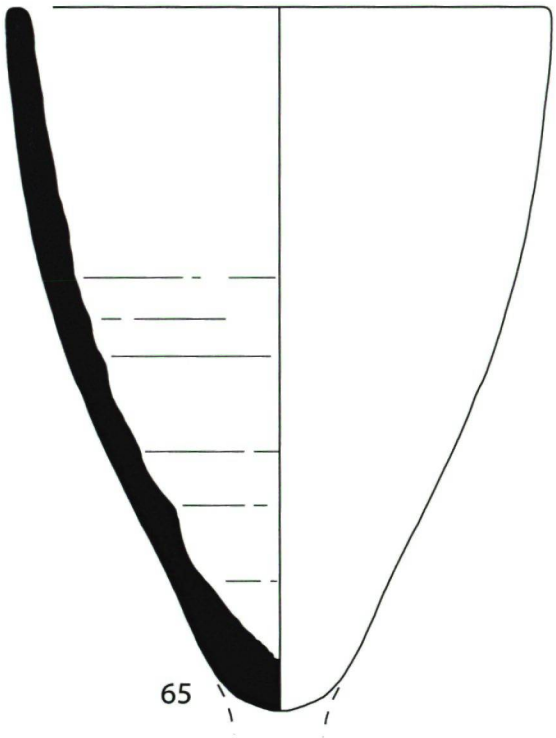
Gabard Nueil-Les-Aubiers 2005

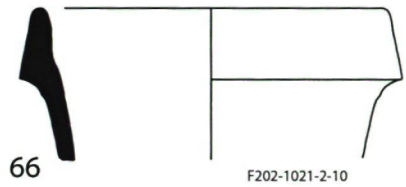
0 5 cm

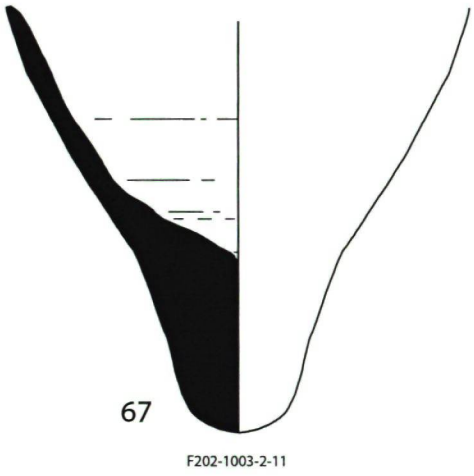
Dessin : G. Landreau - 2005.

Planche 9

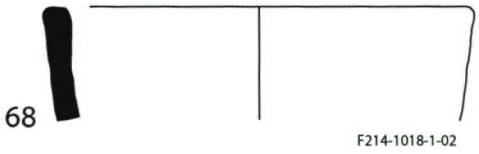
F 202







F 214







Gabard Nueil-Les-Aubiers 2005

0 5 cm

Dessin : G. Landreau - 2005.

Planche 10

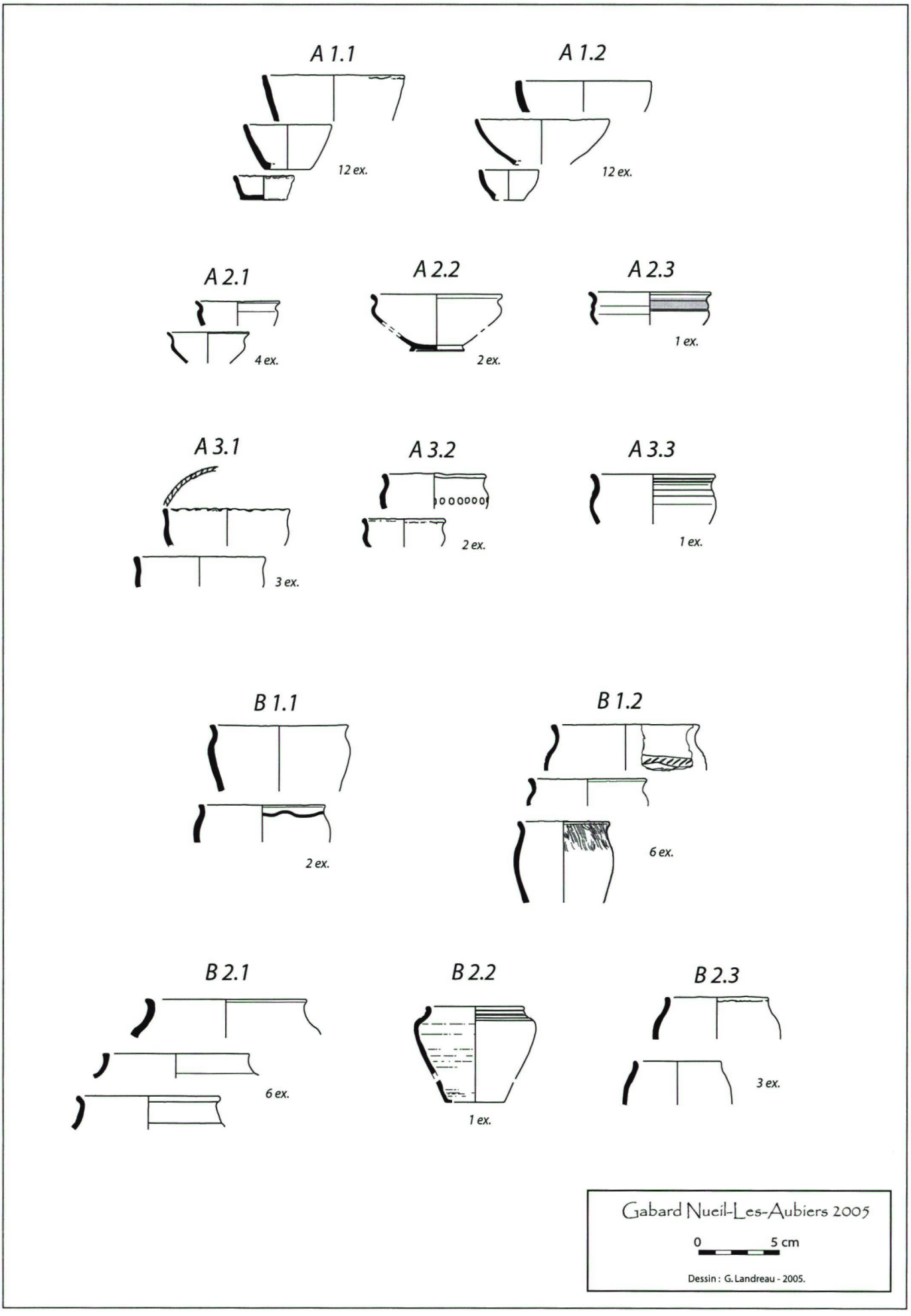

A 1.1
12 ex.
A 1.2
12 ex.
A 2.1
4 ex.
A 2.2
2 ex.
A 2.3
1 ex.
A 3.1
3 ex.
A 3.2
2 ex.
A 3.3
1 ex.
B 1.1
2 ex.
B 1.2
6 ex.
B 2.1
6 ex.
B 2.2
1 ex.
B 2.3
3 ex.
Gabard Nueil-Les-Aubiers 2005
0
5 cm
Dessin : G. Landreau - 2005.

Planche 11

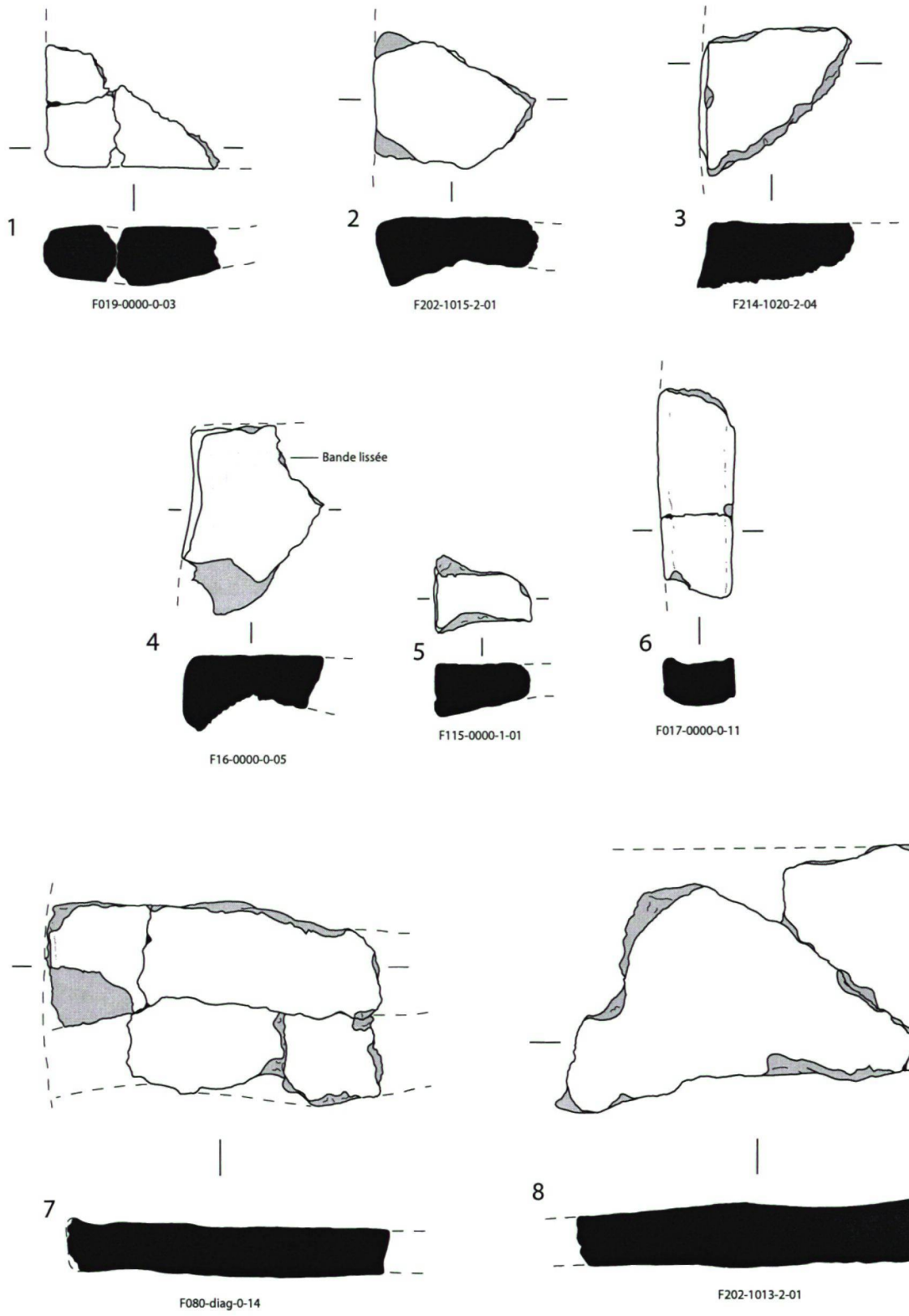
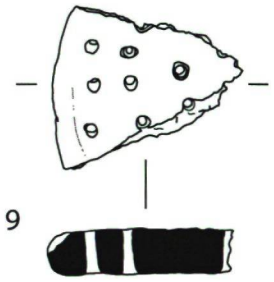

1
F019-0000-0-03
2
F202-1015-2-01
3
F214-1020-2-04
Bande lissée
4
F16-0000-0-05
5
F115-0000-1-01
6
F017-0000-0-11
7
F080-diag-0-14
8
F202-1013-2-01
Gabard Nueil-Les-Aubiers 2005
0
5 cm
Dessin : G. Landreau - 2005.

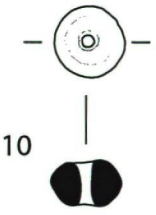
Planche 12

F 019



9

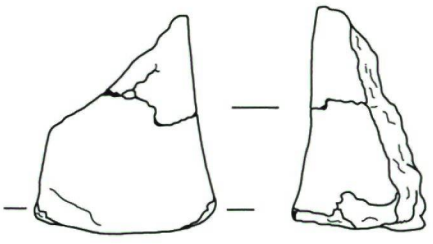
F019-000-0-01



10

F019-0000-0-02

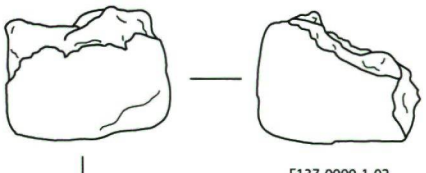
F 137



F137-0000-1-01

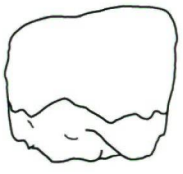
11





F137-0000-1-02

12

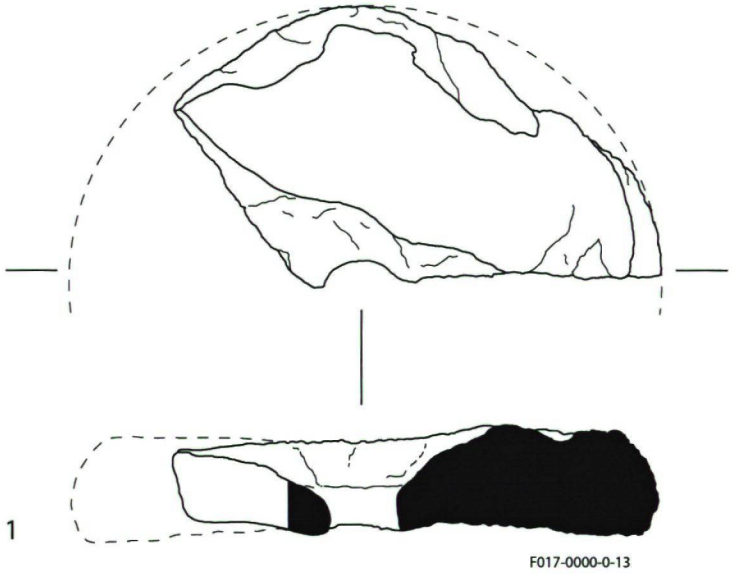


Gabard Nueil-Les-Aubiers 2005

0 5 cm

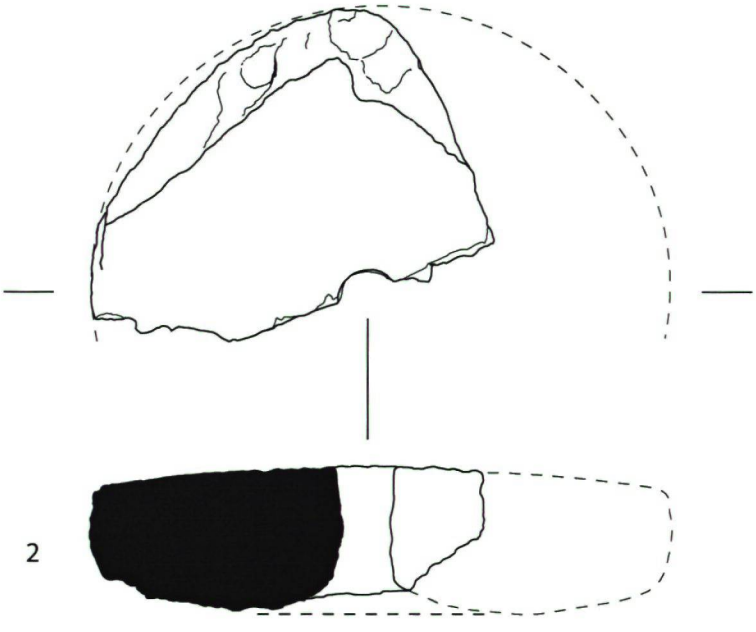
Dessin : G. Landreau - 2005.

Planche 13



1

F017-0000-0-13



2

F017-0000-0-12

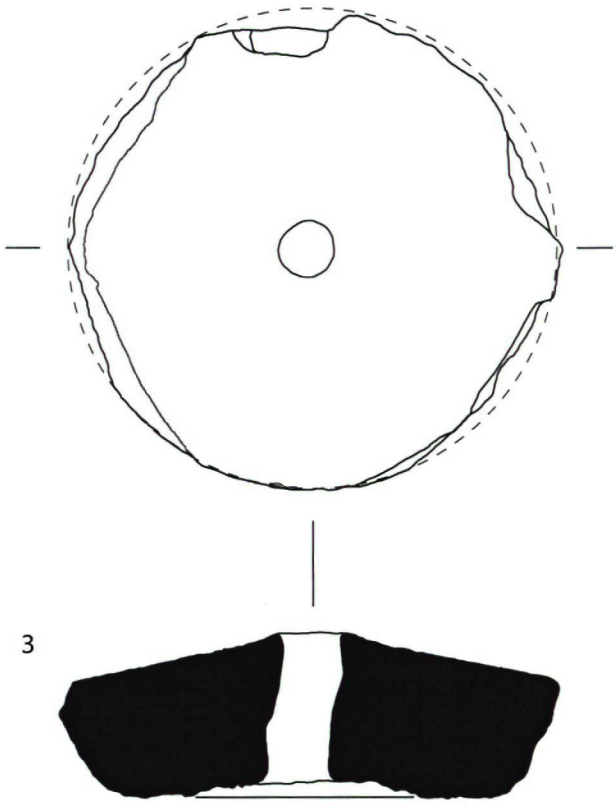
Gabard Nueil-Les-Aubiers 2005

0 5 cm

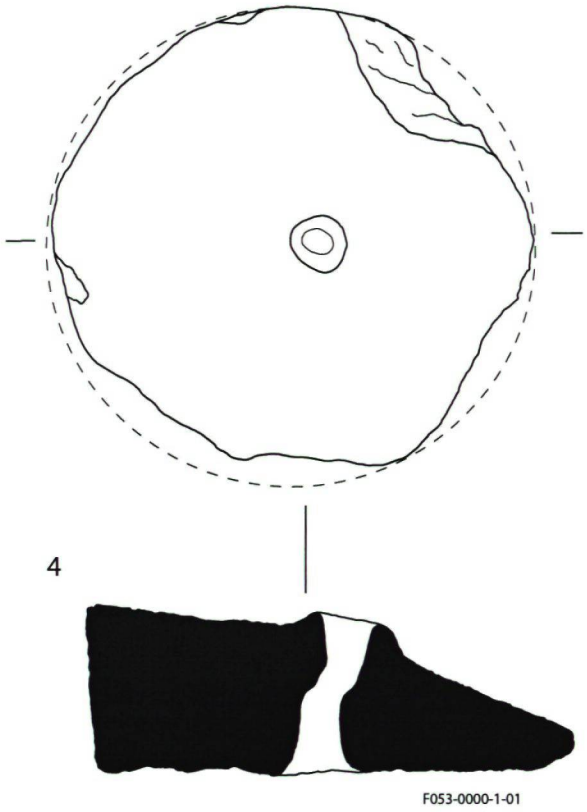
Dessin : G. Landreau - 2005.

Planche 14

F 020



F 053



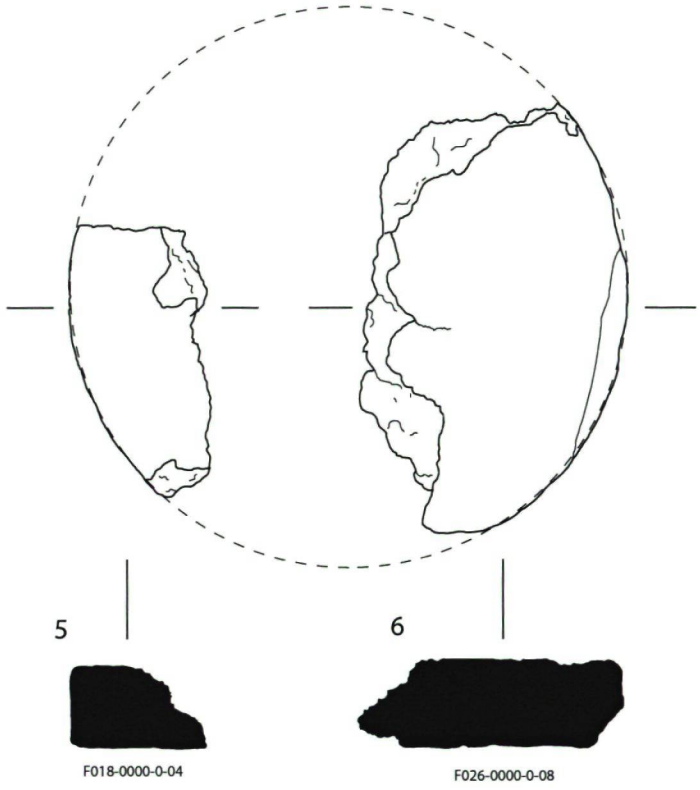
Gabard Nueil-Les-Aubiers 2005

0 5 cm

Dessin : G. Landreau - 2005.

Planche 15

F 018 - F 026



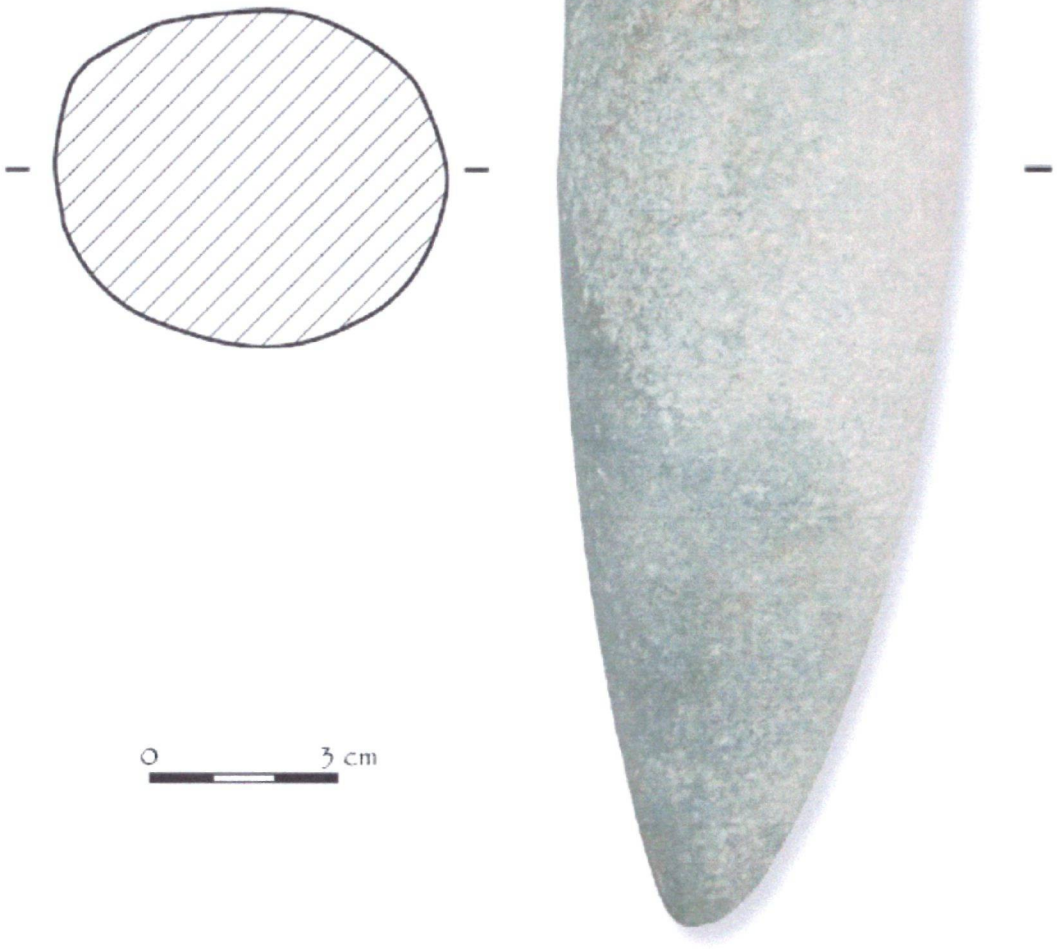
Gabard Nueil-Les-Aubiers 2005

0 5 cm

Dessin : G. Landreau - 2005.

Planche 16

Gabard Nueil-Les-Aubiers 2005
Hache néolithique (F.21)
Fig; 17



Gabard Nueil-Les-Aubiers 2005
Pièce métallique
Fig; 18



